

# Budget de l'Etat neuchâtelois sous la loupe: relancer l'économie ou faire des économies?

(Page 3)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

# Après trois jours de délibérations Sommet de Rambouillet: une pluie de promesses

RAMBOUILLET (AP). — « Les démocraties industrielles sont décidées à venir à bout du haut degré de chômage, de l'inflation continue et des graves problèmes de l'énergie. Le but de notre réunion a été d'examiner les progrès que nous avons accomplis, d'identifier plus précisément les problèmes que nous devons résoudre et de fixer la direction que nous aurons à suivre à l'avenir », souligne le point quatre de la déclaration finale du sommet des Six à Rambouillet.

qu'il a appelé « l'esprit de Rambouillet » qui traduit, selon lui, l'atmosphère des entretiens et qui est « un esprit de coopération et de responsabilité internationale pour faire en sorte que l'économie mondiale retrouve une croissance stable et durable, nécessaire au bien-être de tous les peuples ».

Le président de la République française qui a pris la parole en premier, au cours de la présentation commune de la déclaration finale, par les six chefs d'Etat et de gouvernement à la mairie de Rambouillet, a commencé par déclarer: « Le plus important est que cette réunion ait eu lieu. Au moment

où l'économie mondiale traverse une crise qui affecte la vie quotidienne des peuples, il est particulièrement important que les dirigeants de six grands pays

industrialisés de l'Ouest et du Japon se soient réunis pour examiner les possibilités et la manière de coordonner leurs efforts. »

(Lire la suite en dernière page.)



Quelques pas pour Ford dans les allées de Rambouillet sous le regard des « gorilles ». (Téléphoto AP)

## Ténacité payante

De la volonté initiale d'une conférence monétaire internationale souhaitée par la France, il n'est resté que des entretiens au sommet réunissant les six Etats les plus importants du monde industrialisé et démocratique. Washington a même empêché l'établissement d'un ordre du jour pour éviter la répétition d'échecs semblables à ceux des tentatives antérieures.

Malgré ces contraintes initiales, nous pensons que « l'esprit de Rambouillet » est générateur d'une collaboration fructueuse et soutenue qui est devenue une nécessité dans l'état actuel des dégradations cumulées de la vie matérielle mondiale dont l'amplitude n'avait plus été observée à ce degré depuis les années trente.

Nous ne verrons pas immédiatement fructifier les conséquences de Rambouillet mais leur initiateur, Valéry Giscard d'Estaing, a agi avec une ténacité bénéfique à moyen terme à l'économie mondiale.

E. D. B.

## Pour le roman « La vie devant soi » Prix Goncourt à Emile Ajar le lauréat qui tait son nom

PARIS (AP). — Le prix Goncourt a été attribué au 8me tour de scrutin à Emile Ajar pour « La vie devant soi », l'histoire d'un petit musulman, Momo, recueilli par une vieille prostituée juive. Le roman a été publié par Mercure de France.

Le prix Théophraste Renaudot a été attribué à Jean Joubert pour son roman « L'homme de sable ». L'auteur enseigne actuellement la littérature américaine à l'Université Paul Valéry à Montpellier.

D'Emile Ajar qui vient d'obtenir le prix Goncourt, on ne connaît que deux romans, « Gros calin » paru l'an dernier et « La vie devant soi » (Mercure de France) qui vient d'être couronné. Mais, très rares ont été ceux qui ont pu le voir. Le personnage fuit les rencontres. Il n'en avait accepté qu'une en octobre — et encore avait-il, choisi pour cadre le Danemark où il n'habite pas. Il



## A LA RECHERCHE D'UN INDICE

Sans relâche, les policiers poursuivent leurs investigations dans le but de faire avancer l'enquête sur la mort affreuse du petit Markus Zimmermann. On les voit ici fouillant le moindre taillis, examinant la moindre trace dans les environs immédiats de l'endroit où fut retrouvé le corps de l'enfant.

(Lire nos informations en page 10)

(Téléphoto Keystone)

## LES IDÉES ET LES FAITS

### Remous dans les universités allemandes

Tout ne va pas pour le mieux dans les universités de l'Allemagne du sud et notamment dans celles du Land de Bade-Wurtemberg, où l'on peut dire qu'un scandale chasse l'autre. Cela commença en 1973 par le procès d'un professeur d'Heidelberg, convaincu d'avoir détourné, par un subtil jeu de fausses écritures, quelques centaines de milliers de marks au détriment de l'institut de physique nucléaire qu'il dirigeait. Cette première affaire aboutit à la création d'une commission d'enquête parlementaire, qui vient de publier un rapport de 300 pages dont le moins qu'on puisse dire est qu'il éclaire d'un jour plutôt trouble certaines pratiques apparemment en honneur dans les universités du sud du pays, où le cas du professeur d'Heidelberg serait loin d'être unique.

Relevons-en quelques-unes: dans les cliniques universitaires, où les services privés des professeurs prendraient une importance démesurée et empièteraient de plus en plus sur le secteur public, certains chefs de clinique se feraient verser des sommes plus que confortables pour des soins qu'ils n'ont jamais prodigués ou des travaux qu'ils n'ont jamais faits. Le rapport cite notamment le cas d'un médecin qui aurait touché la coquette somme de 521.000 marks d'honoraires alors qu'il était en congé de convenance personnelle pour un an...

Autres reproches de la commission d'enquête: on ferait, toujours dans les neuf universités du Wurtemberg, un usage abusif du « numerus clausus » de rigueur en Allemagne fédérale, ceci pour limiter artificiellement le nombre des étudiants et éviter ainsi une répartition moins favorable des crédits budgétaires, notamment en matière d'inscription des candidats. La plupart des instituts seraient enfin suréquipés en ordinateurs d'une même grande marque, alors que d'autres ordinateurs de même qualité mais beaucoup moins chers existeraient sur le marché.

Il appartient maintenant à la cour des comptes du Land d'examiner le bien-fondé des accusations de la commission, ce qui ne sera pas un mince travail. Voilà qui promet des débats animés à la Diète de Stuttgart!

Léon LATOUR

## Taux d'alcoolémie: vers les 0,5 ‰ ?

BERNE (ATS). — Il faut abaisser la limite d'alcoolémie admise de 0,8 à 0,5 ‰ demande, dans un postulat le conseiller national Zwyzart, du parti évangélique bernois, postulant que le Conseil fédéral se déclare prêt à accepter dans une réponse écrite publiée lundi.

D'un côté, les accidents mortels de la circulation vont diminuant, de l'autre, on doit constater que ceux qui sont dus à l'excès d'alcool demeurent très nombreux: 231 accidents mortels causés par l'abus de boissons alcooliques en 1974.

Le trafic actuel exige, de toute façon, une forte mise à contribution des automobilistes: toute diminution des facultés due à l'alcool constitue un risque supplémentaire et inutile. En proposant de ramener en Suisse à 0,5 ‰ le degré de concentration éthylotolérée, la Suisse se conformerait aux recommandations de l'OMS et du Conseil de l'Europe.

Les valeurs limites à l'étranger, sont de 0,0 ‰ en Finlande, RDA, URSS, 0,2 ‰ en Pologne, 0,3 ‰ en Tchécoslovaquie, 0,5 ‰ en Bulgarie, Yougoslavie, Norvège, Suède (la France et les Pays-Bas ont prévu l'abaissement à 0,5 ‰), et 0,8 ‰ en Belgique, RFA, Grande-Bretagne, Luxembourg, Autriche, Suisse, Espagne et Hongrie.

## La Suisse est la lanterne rouge du renchérissement en Occident

BONN (DPA). — Selon une comparaison internationale établie par le ministère de l'économie de la République fédérale allemande, la Suisse a pris la tête du peloton des pays industrialisés d'Occident en ce qui concerne le ralentissement du renchérissement.

La Suisse aurait même dépassé l'Allemagne dans le domaine des prix à la consommation durant le mois de septembre 1975, avec un indice de hausse de 5,4 %, contre 6,1 % en Allemagne fédérale, par rapport à 1974.

## LA 2<sup>me</sup> PEAU DES CHINOIS

PEKIN (AFP). — L'hôpital général de Changhaï a mis au point une « peau numéro deux », une surface cutanée artificielle dont le « Quotidien du peuple » exalte lundi les mérites et la robustesse.

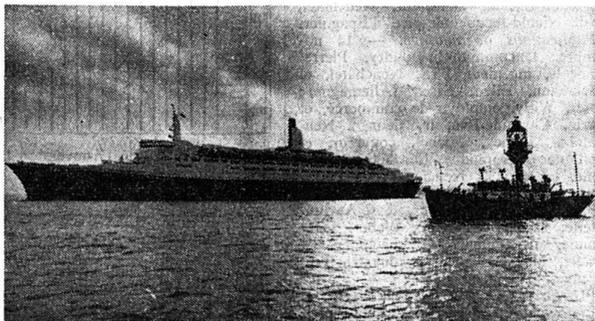
L'organe officiel du parti explique que cette « peau numéro deux », l'une des soixante variétés expérimentées au cours des trois dernières années, est faite d'une matière adhésive allié à certains composants de la médecine traditionnelle chinoise.

Elle présente des qualités remarquables dont celles de stopper les hémorragies, de contrôler la propagation des microbes, de ne pas connaître l'autolyse (auto-destruction) et de ne suinter que modérément.

De plus, elle peut être appliquée sur des surfaces brûlées. Enfin, précise le journal, elle peut être conservée dans des enveloppes en matière plastique, ce qui « facilite son transport en temps de guerre comme en temps de paix ».

Durant le mois d'août, l'indice en question était monté de 6,7 % par rapport à 1974 en Suisse et de 5,9 % en Allemagne fédérale.

Selon la même source, les indices de renchérissement ci-après ont été observés par rapport à septembre 1974: Allemagne fédérale: plus 6,1 %; France: plus 10,7 %; Grande-Bretagne: plus 26,6 %; Italie: plus 13,0 %; Pays-Bas: plus 10,1 %; Suisse: plus 5,4 %; Japon: plus 10,3 %; Etats-Unis: plus 7,8 %.



## « Queen Elisabeth II » servirait de relais aux agents de l'IRA

LONDRES (AFP). — Une centaine de policiers et de soldats ont fouillé minutieusement à Southampton le paquebot « Queen Elisabeth II » après la découverte, quelques heures avant, de 200 kilos d'explosifs dans la cave d'un immeuble situé près du port.

La police britannique soupçonne le paquebot d'être utilisé par les terroristes de l'IRA pour établir des contacts clandestins avec les sympathisants aux Etats-Unis.

Durant plusieurs heures, soldats et policiers aidés de chiens ont fouillé le bateau et relevé l'identité de tous ceux travaillant à bord. Quarante-deux personnes ont été arrêtées.

## Un choix original et qui s'imposait

De notre collaborateur littéraire: Les Goncourt cette année ont fait un choix original. Disons même un choix qui s'imposait, car La vie devant soi d'Emile Ajar répond à une formule dont il n'existe guère d'exemple. Un garçonnet de dix ans, le petit Mohammed, explique qui il est; il raconte sa vie. Et à chaque phrase ou presque, il fait une faute de français, mais loin d'être agaçantes, toutes ces fautes sont si jolies, si pittoresques, si pleines de sens, que le livre entier en est parfumé. C'est là un document, mais un document de poésie.

Cette poésie exquise, prend naissance dans un boubier. En effet, le petit Mohammed est un « enfant de pute », qui a été recueilli par Madame Rosa, une vieille juive qui, après avoir « beaucoup vécu », était devenue si épaisse et si lourde, que « c'était une vraie source de vie quotidienne, avec tous les soucis et les peines ». Or, comme chacun sait, « les gosses sont tous très contagieux », si bien que lorsqu'il en est venu un, les autres suivent. Donc, quand une femme est obligée « de se défendre » et qu'elle perd « la puissance paternelle », — c'est la prostitution qui veut ça — alors il faut bien que les enfants soient mis en pension chez une brave vieille affectueuse et distinguée comme Madame Rosa. Car on peut pas vivre sans amour, n'est-ce pas ?

Il y a bien « la pilule légale pour la protection de l'enfance », et c'est très bien, mais tout a des limites; on ne

peut pas tout empêcher. Les « putes » arrivaient alors chez Madame Rosa avec leur enfant « né de travers », et qui parfois même était « consterné »: c'est-à-dire un enfant qui ne « voulait vraiment rien savoir pour vivre et devenait anti-que », ce qui est bien la pire chose qui puisse arriver à un môme, en dehors du reste. Les femmes qui « se défendent » sont aujourd'hui bien à plaindre, car elles n'ont pas assez de soutien moral, « les proxénètes » ne faisant plus leur métier comme il faut. Tout ce qu'il souhaite, lui, c'est d'être un jour pour une femme un bon « proxénète ».

DES GENS...

Dans ce milieu bigarré, le petit Mohammed rencontre des gens intéressants, comme Monsieur N'Da Amédée, un bon Noir qui a déjà tué des hommes, mais ça n'a pas d'importance parce que ces gens n'avaient pas d'identité, ou Monsieur Walomba, un autre Noir qui est venu en France pour la balayer, ou encore Monsieur Hamil, un petit vieux qui va en diminuant, quoique les vieux aient la même valeur que tout le monde. Il rencontre aussi une belle blonde qui a un ami qui s'occupe des enfants. « Un psychiatre, dit Mohammed. Non, dit-elle, ce sont les pédiatres qui s'occupent des enfants. Seulement quand ils sont bébés précise Mohammed. Après c'est les psychiatres ». Quelle science précoce de la vie!

Il y a dans cet étonnant récit deux morceaux de bravoure. C'est l'agonie de Madame Rosa, qui aurait bien droit à se faire « avorter ». Le médecin, un peu surpris, comprend alors que l'enfant veut parler d'euthanasie. Il proteste, mais non, l'enfant ne veut rien entendre, car il est d'un pays, l'Algérie, où les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Continuer à vivre « comme un légume », c'est une honte.

Autre scandale: les gens qui se piquent. Etre « pris de bonheur », ça ne pardonne pas, « vu que le bonheur est connu pour ses états de manque ». « Le bonheur, c'est une belle ordure et une peau de vache et il faudrait lui apprendre à vivre », car « le bonheur, il devrait y avoir des lois pour l'empêcher de faire le salaud ». Et Mohammed conclut: « Je ne vais pas vous parler du bonheur, parce que je ne veux pas faire une crise de violence ». Lui, il a des « dispositions pour l'inexprimable », et cela lui suffit.

Un livre ravissant qui est un monument d'innocence. Il y a là tous les vices, toutes les salétés, toute l'ordure du monde, mais reflétés dans un miroir purifiant par la conscience candide d'un enfant. Peut-être l'auteur en a-t-il un peu trop mis et même rajouté, mais cela n'a pas grande importance. Il s'est royalement amusé en écrivant ce livre. Et nous, nous ne pouvons nous empêcher d'aimer ce petit Mohammed auquel on dit Momo « pour faire plus petit ».

1) Mercure de France. P. L. B.

## PAGE 9: Yvonand: agresseur arrêté

La police de sûreté vaudoise a réussi à identifier et à arrêter l'auteur du vol à main armée perpétré dernièrement contre le buraliste postal d'Yvonand.

## Morat défiguré?

A-t-on défiguré la Grand-Rue de Morat? Du moins une sculpture moderne provoque la controverse dans la cité médiévale. Mais une ville doit-elle se figer dans son passé?

## Assassin devant ses juges

Hier s'est ouvert à Delémont devant la Cour d'assises du Jura, le procès de l'assassin (ainsi que de sa complice) de la pompière de la route de Bâle à Delémont.

## CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 9.

## INFORMATIONS SUISSES: page 10.

## TOUS LES SPORTS: pages 11 et 12.

## CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 17.

## DERNIÈRE HEURE ET BOURSES: page 19.

## POUR TROUVER DU TRAVAIL Des offres d'emplois intéressantes paraissent aujourd'hui dans notre journal en page 14.

# A Neuchâtel et dans la région

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Daniel Chappuis-Badel et ses filles Catherine et Brigitte, à Neuchâtel ;  
Madame Marguerite Chappuis-Giddey, à Longirod ;  
Madame et Monsieur Antoine Nordhoff-Chappuis et leur fils, à Longirod ;  
Monsieur et Madame Albert Badel, à Longirod ;  
Madame et Monsieur Gilbert Pernet-Badel et leurs enfants, à Gland ;  
Monsieur et Madame Gilbert Badel et leurs filles, à Rolle,  
les familles Giddey, Pradervand, Amann, parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur  
**Daniel CHAPPUIS**

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, beau-fils, neveu, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 42<sup>me</sup> année, après une pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 16 novembre 1975.  
(Valangines 2).

Repose en paix.

L'incinération aura lieu le mercredi 19 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, C.C.P. 20-6717 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux,  
comme ton cœur fut bon.

Madame Gisèle Currat et son fils Baptiste ;  
Mademoiselle Marlène Currat ;  
Madame Victoria Clottu ;  
Monsieur et Madame Francis Clottu et leurs enfants, à Fontainemelon ;  
Madame et Monsieur Gaston Zaugg-Clottu, leurs enfants et petits-enfants, à Fontaines et Les Planches ;  
Monsieur Jean-François Affolter ;  
Madame Georgette Galland,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame Josette CLOTTU**

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 41<sup>me</sup> année.

2000 Neuchâtel, le 17 novembre 1975.  
(Route des Gorges 6)

L'incinération aura lieu jeudi 20 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Perce-Neige, Neuchâtel, CCP 20-8727

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section neuchâteloise du Club alpin suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Jacques ERB**

leur cher collègue vétérinaire.

Le comité et les membres de la Fédération Suisse des Relieurs-Cartonniers font part du décès de

**Monsieur Jacques ERB**

membre fondateur de la section de Neuchâtel.

## REMERCIEMENTS

Profondément émue des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur**

**Marcel PELLATON-SANDOZ**

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa très vive reconnaissance pour la si grande part qu'elles ont prise à son chagrin, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Un merci tout spécial au docteur F. Grether.

Colombier, novembre 1975.

**Madame**  
**Emilie SCHROETER-HOFER**

**Madame et Monsieur**  
**Joël BESSON-SCHROETER**  
et leurs enfants

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur chagrin par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Payenne et Neuchâtel, novembre 1975.

UBS.  
PLACE PURY 5.  
22 NOVEMBRE.  
9 HEURES.  
124 PORTES  
OUVERTES.  
100 PORTES  
A REFERMER.



Union of Swiss Banks

Neuchâtel

## Exposition Aurèle Lebert

● A PREMIÈRE vue, les paysages exposés par le peintre biennois Aurèle Lebert à l'hôtel Central pourront paraître terriblement sages. Ce n'est pas que le figuratif aujourd'hui ait dit son dernier mot et qu'il ne fasse que se répéter ; c'est plutôt qu'il exige une réelle puissance de tempérament, une vision originale.

Mais regardons bien. Aurèle Lebert n'est pas un aquarelliste, c'est-à-dire qu'il ne peut se satisfaire de simples réussites techniques. Il peint à l'huile. Or, maniée maladroitement, la technique de l'huile trahit immédiatement l'amateur qui, en quelques coups de pinceau ambitieux, s'imagine avoir réussi son affaire.

Les paysages d'Aurèle Lebert sont sages, certes, mais ils sont justes, bien posés, bien équilibrés ; ce sont des morceaux de nature vus par l'œil d'un artiste. Aurèle Lebert durant vingt ans a fait de la musique ; il a joué du hautbois dans divers orchestres, et il lui est arrivé de jouer sous la direction de Furtwängler.

### LE SENS DE L'HARMONIE

Cette musicalité, ce sens de l'harmonie, on les retrouve dans ses compositions picturales. Il aime poser un paysage, terre, champs, avec quelques arbres ici et là, sous un grand ciel. A cet égard, la plus belle réussite de cette exposition, c'est la « Vallée de Tavannes ». Très large, très ouverte, elle semble s'offrir toute entière à ce grand ciel animé, plein

de jaune, de roses, de bleus délicats. C'est comme un sacrifice, une offrande que la terre adresse au ciel.

D'autres, comme le « Städtberg », le « Werdtshof », la « Montagne de Boujean », le « Lac de Bienne » vu de Tschugg, ou « Epsach », sont peut-être moins ambitieux. Mais toujours le peintre fait chanter de manière très heureuse et très habile les verts et les noirs avec les bleus et les roses. Il traduit sans les alourdir, en les allégeant même, les caractéristiques du paysage, la terre, les forêts, les arbres disséminés, pour que jamais ils ne pèsent, mais qu'ils servent de base, d'autel et d'offertoire à ces merveilleux ciels, tantôt très animés, très mouvementés, tantôt calmes et comme endormis dans leur lumière diaphane, qui donne en général leur sens véritable à ces compositions.

À côté de ces paysages biennois, Aurèle Lebert expose un paysage de montagne, le « Schwaberen », qui fait regretter qu'il n'y ait pas d'autre. Car il a admirablement rendu en les fondant le rouge des arbres ardents et sauvages et la tonalité rugueuse et douce des rochers. En outre, il y a deux tableaux de fleurs. Le plus imposant des deux, « Le Grand Bouquet », par la qualité de ses tons doux, lumineux et profonds, dégage un arôme très savoureux et très prenant.

P.-L. B.

## Docmec au Temple du bas : encore un pas

Encore un pas en avant pour des « vieux de la vieille » de la musique pop locale : en première partie François Allemand semblable à lui-même, toujours pince-sans-rire, toujours amoureux de largo et de structures classiques, accompagné cette fois d'un compère qui ne le dessert en rien, Borgeat. Ils travaillent en ce moment une grande œuvre, dont ils présentent des extraits, des chansons ou des pièces instrumentales avec basson, flûte, guitare et voix. Des moments de belle musique délicate, parfois un peu timide, et qui désarçonne un public venu chercher les hautes couleurs de « Docmec ».

Imperturbables, les deux musiciens mènent à chef leur prestation très soignée, d'une qualité de jeu et de sons assez rare dans ce contexte pour être soulignée. Une grave lacune du côté des voix, curieusement mieux assurées en anglais qu'en français. Bizarre...

« Docmec » soigne une entrée fumeuse, puis éclatante, met l'accent tout de suite sur le grand spectacle, et ne se dément pas un seul instant. Encore un grand pas fait depuis le dernier concert ! Moins de complaisance, d'emphase utilisée à la légère, mais une aisance plus solide qui permet même au groupe de prendre une certaine distance, celle de l'humour quelquefois, celle du plaisir le plus souvent.

Plus sobre, sans cesser d'être brillant, le groupe semble avoir trouvé un style de croisière à coups de polissage, de refontes, de créations aussi. Aban-

don regrettable de textes français, mais il semble que des contrats se dessinent du côté de l'Angleterre, alors commerce et professionnalisme obligent... Les passages vocaux en sortent d'ailleurs vainqueurs : mieux intégrés, plus variés, ils restent cependant peu perceptibles au niveau du mot.

Certes, le genre ne suppose pas des chansons à texte, mais tout de même, un peu plus de clarté verbale aiguillerait aussi sur les climats. La distance franchie en deux ans par « Docmec » laisse penser que cette faiblesse pourrait bientôt être surmontée. C'est maintenant le moment décisif : le groupe ne semble guère pouvoir aller plus loin sans jouer davantage, donner beaucoup de concerts, connaître des publics différents. Son outil de travail est bien au point, s'il suffisait de cela pour faire carrière, ce serait bientôt chose faite ; mais c'est l'heure maintenant du show-biz et pour « Docmec » les perspectives sont encore floues.

C. G.

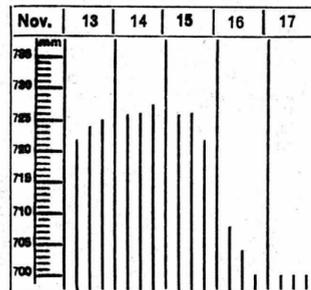
## COMMUNIQUÉ

### Le Quatuor de Philadelphie

Pour le troisième concert d'abonnement de ce jeudi 20 novembre, la Société de musique s'est assurée le concours du Quatuor de Philadelphie, connu depuis une dizaine d'années par ses tournées aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Europe. Le très vaste répertoire de cet ensemble réputé lui permet de présenter des œuvres aussi bien classiques que modernes et contemporaines. Le programme comporte le Troisième quatuor de l'op. 33 de Haydn, suivi d'une œuvre admirable de Bela Bartok, le troisième de ses six quatuors. Pour commémorer le centième anniversaire de la naissance de Maurice Ravel, le Quatuor de Philadelphie interprétera en seconde partie le quatuor en fa. Cet unique quatuor de Ravel, écrit à l'âge de 27 ans, porte déjà toute la marque de son génie.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 17 novembre 1975. — Température : moyenne, 5,5 ; min. : 4,9 ; max. : 6,4. Baromètre : moyenne : 700,2. Eau tombée : 14,4. Vent dominant : direction, nord ; force : faible jusqu'à 10 h 30 ; ensuite est, sud-est faible. Etat du ciel : couvert, pluvie.



Niveau du lac le 17 novembre 1975 : 429,04  
Température de l'eau 10,5°

Prévisions météorologiques pour toute la Suisse. — Le ciel restera très nuageux à couvert et les précipitations se poursuivront. La neige descendra jusque vers 800 mètres, régionalelement 500 mètres. La température restera comprise entre zéro et 6 degrés. Les vents souffleront du sud-est modérés en montagne.

Evolution probable pour mercredi et jeudi. — Au nord : très nuageux à couvert et précipitations. Neige jusque vers 700-1000 mètres.

Au sud : d'abord très nuageux, quelques précipitations, limite de la neige 800 m plus tard amélioration graduelle.

La rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel n'est pas responsable des lettres et documents qui lui sont adressés ; elle ne se charge pas de les renvoyer aux expéditeurs.

Monsieur  
**Charles SCHAUB**

membre de notre section depuis de nombreuses années.

## Conférence sur la Tchécoslovaquie à l'aula de l'université

Dans la conférence qu'il a donnée mardi soir à l'Aula de l'Université, Tristan Davernis a raconté, par la parole et par l'image, le voyage qu'il a fait l'été passé avec sa femme en Tchécoslovaquie. Le tourisme, dit-il, n'est pas seulement un délassement, c'est le moyen de découvrir le monde et de s'émerveiller devant ses beautés. Au plaisir de parcourir un pays s'ajoute celui d'apprendre à connaître son histoire, son folklore, son art et sa littérature.

Si par ses plateaux et ses montagnes est une ville extraordinaire qui ne ressemble à aucune des nôtres. Le conférencier nous fait admirer la rivière qui traverse Prague ; c'est la Moldau, ou en tchèque, la Vltava. Voici l'immense et majestueux pont Saint-Charles, avec ses trente statues.

Puis nous montons dans la vieille ville par la rue Neruda, dite voie royale, et nous arrivons sur la place du Château avec ses grands et superbes palais, le palais Cernin, le palais de l'archevêché, le palais des Schwarzenberg. C'est l'Hôtel-de-Ville, avec sa grande tour, et la cathédrale Saint-Guy, commencée au XI<sup>e</sup> siècle et achevée en 1929. D'une place à l'autre se dressent les statues de Charles IV, le roi fastueux du XIV<sup>e</sup> siècle, qui bâtit le palais d'où eut lieu, en 1618, la déjénestration de Prague, prélude de la guerre de Trente Ans, celle de saint-Jean Népomucène, celle de Venceslas et celle de Jean Huss, le réformateur qui fut brûlé au Concile de Constance.

L'architecture des édifices de Prague est variée et originale, car au roman et au gothique s'ajoutent le style Renais-

sance et le style baroque. En outre, ce sont souvent des architectes étrangers, en particulier des Italiens, qui ont apporté leurs conceptions propres en les adaptant au caractère de la ville.

Après cette visite de Prague, nous avons fait un tour dans le pays, en admirant ses châteaux, moyennages comme le château de Karlstein, ou transformés au cours des âges, et ses merveilleuses petites villes avec leur place centrale, leurs maisons à pignon, leurs arcades, leurs tours, leurs horloges astronomiques, leurs enseignes, leurs restaurants réputés.

La campagne aussi est extrêmement belle, avec ses champs de blé ou de houblon, ses rivières, ses étangs remplis de carpes. Enfin, nous nous sommes arrêtés un instant à Carlstad, aujourd'hui Karlovy Vary, la célèbre ville d'eau qui a vu défilé tous les grands de ce monde. Bref, une très intéressante conférence, accompagnée de splendides projections. P. L. B.

## Chez les Anciens-Etudiens

La société gymnasiale « Etude » a été fondée le 11 novembre 1877. Rien d'étonnant dès lors que les Anciens-Etudiens qui viennent de tenir leur assemblée générale aient principalement parlé du centenaire de 1977 et de son organisation. Apparaissant, les Anciens-Etudiens s'étaient donné un nouveau président en la personne de M. Elie Gueissaz, qui succède à M. Jean-Pierre Mauller. Après la réunion administrative, l'assemblée a assisté à la présentation du film « Chant du pays », commenté par son réalisateur, M. Jean-Luc Nicollier.

## Naissances

Marc a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur  
**Christinne**  
15 novembre 1975  
Aegerter et Antoinette GUNTER  
Maternité Pourtalès Grand-Rue 6 A Neuchâtel Corcelles

Murielle et Rogelio REIG-SÄGER ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de  
**Marcos**  
et  
**Jordi**  
le 15 novembre 1975  
Clinica Monegal Plaza Poniente-7 Tarragona (Espagne)

Monsieur et Madame Jean-Claude DUCOMMUN-FLÜCKIGER ont la joie d'annoncer la naissance de  
**Sandra**  
le 17 novembre 1975  
Maternité Beau-Site 8 de Landeyeux 2014 Bôle

Monsieur et Madame Pierre FARQUET-DÖSSEGGER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils  
**Raphaël**  
le 17 novembre 1975  
Maternité Rue de la Gare 23 Pourtalès Neuchâtel 2017 Boudry

## A nos abonnés

Le tarif de nos abonnements sera le suivant pour le début de l'année 1976

1 an	Fr. 104.—
6 mois	Fr. 54.—
3 mois	Fr. 28.—
1 mois	Fr. 10.50

Deux facteurs ont rendu l'adaptation de notre tarif des abonnements inévitable : d'une part la hausse importante des taxes postales (50 %), d'autre part la récession qui atteint durement la publicité.

N'oubliez pas les avantages que nous accordons à la majorité de nos abonnés :

- 1) distribution au premier courrier postal dans la plupart des cantons ;
- 2) livraison matinale par plus de 100 porteurs et porteuses, dans notre grand rayon de diffusion ;
- 3) gratuité des changements d'adresses dans toute la Suisse.

**Renouvellement des abonnements arrivant à échéance le 31 décembre prochain :**

Nous expédierons les cartes de versement à mi-novembre, pour donner suite aux recommandations du service de distribution postale qui est surchargé en décembre.

Nous remercions d'avance nos fidèles lecteurs qui utiliseront leur carte de versement avant la fin du mois de décembre.

FAN - L'EXPRESS

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Le Grand conseil et le budget de crise de l'Etat

### Relancer l'économie ou faire des économies ?

● **GLACIAL** — Le budget n'épouse jamais le calendrier. Ce n'est pas encore décembre et cette session d'automne, qui épouche des chiffres, sent déjà l'hiver. Il fait froid, il fait nuit lorsqu'on sort du château. Et il fait un peu plus froid hier que les autres années. Car elles furent bonnes, on en attend de bien meilleures, et 1976 ouvrira le bal avec un déficit de plus de trente millions de francs. En grattant ses tiroirs, en rognant çà et là, en enlevant un peu de laine aux fonctionnaires ou aux gros contribuables, l'Etat a rétréci la plaie: le trou n'est plus, officiellement, que de six millions de francs. Mais il a fallu puiser dans les réserves, prendre, par exemple, une quinzaine de millions dans le fonds destiné à parer aux fluctuations des recettes fiscales, un fonds qui n'a jamais si bien porté son nom!

Président de la commission financière, M. Daniel Eigenmann ouvre le débat:

«... Au début de cette année, le gouvernement a compris que la crise économique que subit le canton aurait en 1976 déjà des conséquences graves pour l'Etat. Il a donc été amené à prendre des mesures rigoureuses en matière de gestion de chaque département. C'est une politique que nous approuvons. A ce titre, nous félicitons le Conseil d'Etat d'avoir ramené le déficit du budget à un chiffre raisonnable ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions favorables au niveau psychologique pour la population. A court terme, la situation de l'Etat reste saine mais à moyen terme, nous ne pouvons masquer certaines inquiétudes... Cela nous conduit à évoquer la politique d'investissement de l'Etat qui devrait marquer le pas ces années, tant il est vrai que dans notre type d'économie ouverte, tout budget de relance paraît chimérique.

● **ET LES HOMMES ?** M. Eigenmann, qui est radical, s'exprime ensuite à titre personnel et le ton change. Va pour des mesures à court terme, le temps pressant! Mais il faut une politique à plus longue échéance car le canton semble bien mal parti. Les horlogers et leurs salariés en savent quelque chose. M. Eigenmann regrette par ailleurs l'étouffement mis par le gouvernement sur les problèmes humains dont son rapport est plutôt chiche:

«... Dans ce canton où les travailleurs sont inquiets et où de nombreux cadres cherchent à s'expatrier, où les jeunes ne savent pas quel sera demain leur avenir professionnel, où les femmes ont été sacrifiées sur l'autel du maintien des positions acquises, nous aurions aimé plus de chaleur humaine dans le rapport du Conseil d'Etat ainsi que des éclaircissements sur la politique qu'il entend mener pour résoudre ou du moins atténuer les problèmes qui se posent à ces niveaux-là. De même, nous tenons à dire que si nous approuvons sans réserve les mesures d'économie prises par le Conseil d'Etat, nous déplorons en revanche que l'Université n'ait pas fait l'objet d'une gestion plus rigoureuse ces dernières années, ce qui aurait évité des dépenses superflues mais surtout ces mesures abruptes qui frappent plusieurs assistants.

Et, féroce: « Si un patron s'était conduit de la sorte, nous sommes persuadés que le chef du département de l'industrie n'aurait pas manqué d'intervenir. »

M. Eigenmann se refuse à faire du

Conseil d'Etat le bouc émissaire aux difficultés actuelles mais il déplore le fait que la politique économique cantonale « à l'exception de la zone de l'Entre-deux-Lacs, dont on peut d'ailleurs penser bien des choses, se soit bornée dans l'esprit à freiner le développement du Bas en espérant de la sorte susciter celui du Haut ». Des campagnes de promotion économique du canton sont possibles et pourraient être couronnées de succès si elles étaient soutenues comme il se doit.

Il termine, sans pitié: « Encore faudrait-il pour cela que se manifeste une volonté d'action qui aille au-delà du fameux « Ça qui doit mourir, mourra ».

● **LONGUEURS** — Les orateurs se bousculent au portillon. M. Jean-Pierre Béguin (lib), qui craint que la crise soit plus longue que prévue ou qu'elle se répète à brève échéance, prêche l'austérité. Il avoue ne pas être contre le principe de charger davantage les gros contribuables mais estime que l'impôt sur la fortune est une hérésie fiscale. Puis M. François Borel (soc) parle vingt-quatre minutes durant. On l'écoute volontiers lorsqu'il s'exprime en tant que rapporteur de la commission financière, peut-être un peu moins lorsqu'il traite, à titre personnel, des mesures économiques proposées par l'Etat. Les thèmes ne sont pas inédits: notamment cette idée de société de participation pour « réorienter » l'industrie horlogère mais le ton est monocorde et les clichés irritent certains:

«... Il est anormal qu'on fasse payer plus cher qu'elle ne l'est la crise aux travailleurs.

Sur cette lancée, M. Blaser (pop) fait le procès du capitalisme, source de tous les maux. Il demande à l'Etat de stopper la braderie de l'industrie horlogère, défend les communes et autres collectivités publiques, critique les mesures économiques qui ont permis d'amenuiser le déficit. Moins dans le fond que dans leur forme: les coffres d'un décret de portée générale qui en fait un tout, revient à tromper le peuple. Le train de décrets étant soumis au référendum facultatif, le refus d'un objet se traduirait par le refus automatique des autres:

« C'est du chantage, constate M. Blaser. Une atteinte aux droits du peuple et une violation de la Constitution!

● **ECONOMIE, PLUTOT...** — M. Steiger (pop) se fait le défenseur des fonctionnaires puis M. Jaggi (PPN) constate que le Conseil d'Etat ne touche pas mot des mesures de relance. Est-ce parce que le beau papillon s'est brûlé les ailes lors d'une récente votation cantonale sur un certain crédit roturier? Bref, le député demande à l'Etat ce qu'il compte faire pour donner un coup de fouet à l'économie et, dans le secteur horloger, faciliter les processus de concentration:

«... Car ces mesures, dit M. Jaggi, ne sont pas des mesures économiques mais des mesures d'économie...

Et comme M. Eigenmann et d'autres, M. Jaggi demande au gouvernement, qui semble être obnubilé par les économies à faire, s'il n'a pas un peu oublié les hommes, les chômeurs. M. Emery et les radicaux voteront le budget et le train de décrets mais sans toutefois se lézurer: les mesures d'économie proprement dites n'apporteront que quatre millions, un peu moins même, aux caisses de l'Etat.

Tout le reste est manipulation comptable.

● **RÉSIGNATION...** — M. Cavadini se lève. Comme d'habitude, tout le monde prête l'oreille: il est toujours agréable de le voir dévorer quelqu'un à belles dents! M. Blaser aussi qui lui dira tout à l'heure qu'à force de rhétorique, il finit surtout par travestir la réalité... M. Cavadini assomme déjà M. François Borel. Le jeune député, déjà marqué comme un vieux boxeur, a passablement reçu de coups des libéraux et des radicaux. M. Cavadini trouve aberrant sinon risible cette façon de toujours accuser la majorité du Grand conseil de tout ce qui ne va pas. Et à M. Blaser, mais le poing moins dur:

« Vous poursuivez la même chimère depuis trente ans et tant de continuité vous exuse... »

Si les libéraux ne sont pas très chauds à l'endroit des mesures économiques proposées par le Conseil d'Etat, ils les voteront cependant en tant qu'acte gouvernemental.

On parle, on parle... M. Boillot (soc.), M. Dubois qui l'est aussi et défend vivement son camarade Borel et, comme par hasard, M. Blaser qui revient de Rambouillet avec les derniers tuyaux sur la récession et comme Giscard, Ford et les autres n'ont compté pas de reprise de l'économie avant 1978. Il repose également le problème des chômeurs. M. Brandt (rad.) tente de calmer les esprits. Il comprend que l'Etat veuille faire des économies mais lui rappelle qu'il doit aussi dépenser de l'argent pour relancer l'économie:

«... En période de récession, l'Etat n'a pas le droit de se conduire comme on se conduit dans un ménage.

● **RELANCE DIFFICILE** — A ceux qui critiquent le train de mesures économiques proposées ou qui en doutent, le président du Conseil d'Etat explique déjà qu'il s'agit pour la plupart de mesures provisoires. Certes, le canton ne va pas fort mais il n'est pas mourant. Comment relancer l'économie?

Pratiquement tous les secteurs ont été épuisés: il y a assez d'écoles, assez de stations d'épuration et les routes n'ont pas trouvé grâce derrière l'isoloir. Reste la rénovation des bâtiments anciens, dossier que le gouvernement étudie. Il fallait bien faire des économies. Le train de mesures n'emballa pas plus l'Etat qu'il ne semble séduire le Grand conseil:

« On a dû aller très vite, confesse M. Schlaepfy, et parler au plus pressé. Mais si vous adoptez ce train de décrets, nous les reverrons les uns après les autres.

Ce n'est pas un programme mais une simple poire pour la soif. A M. J.-C. Jaggi, M. Schlaepfy rappelle que l'

## Il y aura des feux au carrefour de « Brena »

Après l'entrée en matière, le Grand conseil a commencé à étudier le budget des différents départements, commençant par ceux des travaux publics et de l'agriculture. A une question de M. André Aubry (soc) qui s'inquiète des accidents se produisant depuis peu au carrefour de « Brena », M. Carlos Grosjean a répondu qu'une signalisation lumineuse y serait installée. Mais le chef du département a déploré que trop de conducteurs n'aient pas encore compris que les priorités ont changé. C'est l'axe transversal sud-nord, c'est-à-dire autoroute-Montagnes ou Val-de-Travers qui est prioritaire depuis l'ouverture de la nouvelle N 5.

Conseil d'Etat n'est pas resté inactif en matière de défense et de restructuration de l'industrie horlogère mais les ukases fédéraux ont stoppé son élan. Et à M. Brandt, il répond qu'en matière d'investissements on peut s'offrir le luxe d'avoir des dettes mais qu'il faut bien éponger celles d'un ménage cantonal.

● **LA MÉMOIRE COURTE** — M. René Meylan emboîte le pas au président Schlaepfy. D'un ton souvent sec, il défend l'Etat qu'on accuse, ça et là, d'avoir oublié les hommes et abandonné l'industrie, elle qui fait vivre, à son triste sort. Ce qu'a fait le gouvernement, le chef du département de l'industrie en avait parlé longuement lors de la dernière session. L'aurait-on déjà oublié? Non seulement le Conseil d'Etat a tiré mille sonnettes à Berne ou à la Banque nationale mais il a apporté une « rallonge » de 90 jours à la dérisoire assurance-chômage. A ceux qui reprochent à l'Etat de n'avoir pas prévu suffisamment tôt la crise, M. Meylan demande:

« Quelle crise? En 1974, et vous ne l'ignorez pas, il y avait trois chômeurs dans le canton... »

Et à ceux qui lui reprochent, à lui et à ses prédécesseurs, de ne pas avoir assez poussé à la diversification de l'économie, M. Meylan a annoncé que le Conseil d'Etat présenterait prochainement un rapport sur ce qui a été fait depuis la fin de la guerre. Et puis, diversifier est un bien grand mot: quelle main-d'œuvre auraient-elles trouvée ici ces nouvelles industries alors que pour chaque ouvrier étranger chèrement attribué au canton, dix à quinze entreprises se battaient? Et il a terminé en disant à M. Brandt que s'il est bien de lire Keynes, ses théories s'appliquent, hélas, à une économie fermée, mais pas à celle, très ouverte sur le monde et en vivant, du canton de Neuchâtel.

« Endetter le ménage de l'Etat nous priverait d'argent pour activer la relance. Et si notre dette augmentait encore de vingt millions de francs, je vous assure que cela ne ferait pas vendre cinquante montres de plus dans le canton... »

● **HAUTERIVE...** — En levant le rideau de cette session d'automne, Mme Janine Robert-Challandes a félicité les élus aux Chambres fédérales et lu la lettre de démission de M. Pierre Aubert (soc). Trop pris par le Conseil des Etats et celui de l'Europe, il quitte à regret ce Grand conseil qu'il présida en 1969. L'annonce d'une lettre d'un habitant d'Hauteville — toujours le même — qui doit stigmatiser l'attitude de la commune ou de l'Etat à propos de cette rocambolesque histoire de tarifs d'électricité, a déclenché quelques rires dans la salle. Tant d'entêtement ne force plus l'admiration mais déride, un peu. Et le Grand conseil a besoin.

## Sur le bureau du Conseil d'Etat

### Amélioration de l'assurance-chômage

« Le travailleur victime du chômage, doit justifier d'une activité d'au moins 150 jours pour avoir droit à l'indemnité de chômage.

« Cette exigence frappe parfois injustement des salariés ayant payé des cotisations pendant plusieurs années et ne pouvant justifier, pour des causes dont ils ne sont pas nécessairement responsables, une telle durée de travail, au moment de toucher les indemnités de chômage. Ce sera également le cas des chômeurs totaux étant privés d'emploi depuis plus de six mois. Les travailleurs touchés par cette mesure sont de plus exclus de l'assurance-chômage.

« De plus, après une certaine période de chômage partiel, l'horaire de travail réduit peut être légalement considéré comme horaire normal, ce qui se traduira par la suppression des indemnités de chômage.

« Par une lettre datée du 6 novembre dernier, le POP s'est adressé au Conseil d'Etat pour attirer son attention sur le premier de ces problèmes en lui demandant d'intervenir auprès des autorités fédérales pour remédier à cette pratique.

« La semaine dernière, les deux villes des Montagnes en ont fait de même pour les deux problèmes précédemment évoqués. Comme le Conseil fédéral va modifier très prochainement le règlement d'exécution de la loi fédérale sur l'assurance-chômage, le Conseil d'Etat peut-il dire s'il est déjà intervenu dans ce sens, s'il a donné dans le sens souhaité, suite aux démarches dont il a été l'objet? »

(Question de M. Fred Blaser et consorts).

### Mort de deux soldats neuchâtelois du régiment 8

« Le mercredi 16 avril 1975, deux soldats du régiment 8 ont été tués par une coulée de neige.

« Selon les informations connues, il apparaîtrait que toutes les mesures de précaution n'ont pas été observées par les responsables du cours. Les responsabilités doivent être établies.

« Lors de sa séance du 22 mai 1975, le Grand conseil a entendu deux interpellations concernant cette malheureuse affaire.

« Dans sa réponse, le chef du département militaire avait indiqué que le juge militaire était arrivé au terme de son enquête et qu'il était arrivé à la conclusion qu'une enquête ordinaire est nécessaire avec prévention d'homicide par négligence.

« Le Conseil d'Etat peut-il informer le Grand conseil sur le déroulement de cette enquête et les suites données à cette tragédie? »

(Question de M. F. Blaser).

### Chômage justifié ou non ?

« Le chômage partiel s'est généralisé dans la majorité des entreprises de notre canton, selon un taux qui varie de l'une à l'autre. Le Conseil d'Etat et plus particulièrement le département de l'industrie ont-ils la compétence de vérifier la justification de ce chômage imposé par les entreprises à leur personnel? Si oui, utilise-t-il ce droit et quelles sont les conclusions qu'il a pu en tirer? »

(Question de M. André Aubry).

### Tirs militaires et protection des sites

« Le Conseil d'Etat est prié de s'expliquer sur son projet d'arrêté mettant à disposition de l'armée une série de places de tir le long des crêtes, du Mont-d'Amin au Creux-du-Van. Cet arrêté est-il compatible avec l'alinéa 2 de l'article 7 du décret pour la protection des sites naturels, les forêts et les pâturages sont ouverts en tout temps au tourisme pédestre? »

« Ce décret ayant été voté par le Grand conseil et par le peuple à une écrasante majorité, n'y aurait-il pas lieu de soumettre à une décision du Grand conseil la question des places de tirs sur les crêtes du Jura? L'arrêté prévu par le Conseil d'Etat ne risque-t-il pas de multiplier les jours de tir militaire dans une région qui devrait être réservée au repos et à la détente? »

(Question de M. Jean Steiger et consorts).

### Chômage et assurance

« L'entrée en vigueur d'une nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage ne devrait, selon le calendrier fédéral, intervenir qu'en 1978. Au vu de l'aggravation de la situation sur le marché de l'emploi et l'augmentation vertigineuse du chômage, la possibilité de disposer d'une meilleure législation en la matière ne saurait s'accommoder d'une aussi lointaine échéance, vu les carences de la loi actuelle.

« Le canton de Neuchâtel ne pourrait-il pas user de son droit d'initiative sur le plan fédéral pour demander au Conseil fédéral d'accélérer le processus législatif, afin que la nouvelle loi puisse produire ses effets le 1er janvier 1977 déjà? »

(Question de M. Raymond Huguenin).

### Futurs chômeurs ?

« De nombreux étudiants qui terminent leurs études en 1976 sont, à juste titre, inquiets de leur avenir professionnel. Désireux d'assurer leur sécurité matérielle, certains d'entre eux ont pris contact avec l'Office cantonal de chômage.

« Les réponses reçues n'ont pas satisfait les demandeurs et c'est pourquoi le soussigné demande au Conseil d'Etat de renseigner le Grand conseil sur les droits de cette catégorie de citoyens en matière de chômage. Si la législation actuelle ne prévoit rien, le conseil d'Etat peut-il nous dire ce que doit faire ces futurs chômeurs? »

(Question de M. Pierre Dubois).

### Les problèmes du commerce de détail

« Le commerce de détail subit, lui aussi, les effets néfastes de la récession économique actuelle. Dans les Montagnes neuchâteloises, il est touché de trois côtés à la fois:

— par la régression démographique dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds;

— par la réduction que les consommateurs doivent s'imposer quant à leurs achats;

— par la valeur de notre monnaie qui incite les consommateurs de la région frontalière française à s'approvisionner chez eux et certains consommateurs suisses à faire des achats en France.

« C'est à un moment aussi peu propice que deux chaînes de magasins à succursales multiples feraient part de leur intention de s'implanter l'une aux Eplatures et l'autre en ville de La Chaux-de-Fonds. Si ces réalisations devaient voir le jour, elles porteraient un nouveau coup au commerce de détail des deux villes et des villages des deux districts. A plusieurs reprises, le Conseil d'Etat a exprimé des réserves concernant l'implantation de magasins dits « à grande surface » dans le canton de Neuchâtel.

« Le groupe PPN est préoccupé par la fermeture de plusieurs commerces de détail au Locle et à La Chaux-de-Fonds au cours de ces dernières années. Il invite le Conseil d'Etat à définir son attitude au sujet des dispositions qui pourraient être prises par les autorités neuchâteloises pour protéger dans toute la mesure du possible les détaillants de notre canton contre une concurrence excessive et sauvegarder leur existence. »

(Interpellation de M. J.-P. Renk et consorts).

### La drogue

« Pour faire suite à l'exposé du conseiller d'Etat René Meylan du 25 juin 1975 concernant les problèmes de la drogue dans notre canton, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat d'étudier la mise sur pied d'un service capable de:

1. Connaître et préciser les problèmes posés par la drogue dans notre canton.

2. Mettre en action les moyens permettant l'analyse des problèmes, l'information, la prévention, les soins, la post-cure, la rééducation et l'application de la nouvelle loi sur les stupéfiants.

« L'urgence est demandée. »

(Motion de M. Michel Jaquier et consorts).

### Mort accidentelle d'un soldat à Fleurier

« Le Conseil d'Etat peut-il informer le Grand conseil des circonstances de la mort accidentelle d'un soldat suisse en service le 28 octobre 1975, à Fleurier, à la suite d'une intoxication émanant d'une installation à gaz défectueuse? »

« Peut-il indiquer qui est responsable de l'état des locaux mis à la disposition de la troupe? »

(Question de M. F. Blaser).

## La Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel a élu samedi un nouveau président

De notre correspondant:

La fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel a tenu son assemblée annuelle des délégués samedi matin à l'aula du collège des Tertres sous la présidence de M. Max Haller de Fontainemelon qui, après avoir remercié les organisateurs de cette réunion, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux invités parmi lesquels M. le conseiller d'Etat Carlos Grosjean chef du département des travaux publics, M. Gaston Rod 1er secrétaire du département, M. Jean Veuve, directeur de la Chambre cantonale d'assurance des bâtiments accompagnée de MM. Bernasconi et Scholl experts, du chef de la protection civile du canton, de M. Gaston Gehrig, président du Conseil communal de Marin de M. Remo Silprandi, directeur de police, du président de la fédération suisse des sapeurs-pompiers, des représentants de la fédération romande et de plusieurs membres d'honneur de la fédération cantonale.

Tous les corps de sapeurs-pompiers du canton à l'exception d'un seul (Boude-

villiers) étaient représentés par un ou deux délégués soit au total 116 délégués et 6 accompagnants. Il y avait en outre des représentants des sapeurs-pompiers de Pontarlier et de Villers-le-Lac.

Neuf points figuraient à l'ordre du jour. La lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1974 n'a donné lieu à aucune observation. Dans un rapport très fouillé, le président après avoir exprimé quelques craintes quant à l'avenir (récession, chômage), a passé en revue l'activité vigilante de la fédération dans la lutte contre le feu. Il a relevé l'appui constant du chef du département des travaux publics et de la chambre d'assurance qui mettent à la disposition de la fédération et des communes les moyens dont elles ont besoin pour remplir leur mission. Les activités principales du comité furent l'étude des programmes d'instruction, leur préparation et leur mise sur pied, l'organisation des inspections des corps de sapeurs-pompiers, la collaudation de nouveaux engins, la préparation des assemblées de districts ainsi que la réunion annuelle. Pour terminer son

22me et dernier rapport, le président souhaila que la fédération puisse continuer à remplir sa mission avec foi et courage afin que l'Etat puisse lui maintenir sa confiance. Dans son rapport, le caissier M. Henri Gaillard releva que les frais généraux s'élevaient à 15.300 fr. et que l'exercice présentait un déficit de 284 francs. Sur proposition des vérificateurs, les comptes ont été acceptés sans discussion de même que le budget de 1976 qui prévoit les mêmes cotisations.

La nomination du nouveau président mit en présence deux candidats soit M. Charles Graber, de la Chaux-de-Fonds, vice-président de la fédération, présenté par le comité et le cap. Roland Halbeisen de Marin, présenté par M. Duvoisin qui demanda le vote au bulletin secret. Le scrutin donna le résultat suivant: sur 116 bulletins, 82 voix allèrent à M. Halbeisen contre 32 à M. Graber. Les autres membres du comité furent élus à main-levée et le cap. Degen de Saint-Blaise fut désigné pour représenter le district au comité.

Du rapport présenté par le maj. Habersat de Neuchâtel sur les cours d'instruction en 1975, relevons qu'ils ont été suivis par 543 participants. Le programme de ces cours pour 1976 a été approuvé sans discussion. On entendit ensuite un rapport du cap. Guinand, président du groupement des instructeurs puis le président communiqua la liste des corps de s.p. qui seront inspectés en 1976 et précisa le lieu et la date des réunions de districts pour l'année prochaine. Le vice-président, M. Graber adressa des remerciements au président sortant M. Max Haller qui fut proclamé président d'honneur pour son activité féconde à la tête de la fédération. M. Haller, très ému remercia et rappela les problèmes résolus au cours des 22 ans passés à la tête du comité cantonal. Il exprima un seul regret, celui de ne pas avoir été simple sapeur, ayant été nommé caporal lors de son incorporation.

Dans les divers, on entendit successivement, M. Fankhauser, président de la fédération suisse des sapeurs-pompiers, le président de la fédération romande, le chef de la protection civile du canton, présenter des salutations et des félicitations à M. Haller. M. Gaston Gehrig, président du Conseil communal de Marin apporta le salut des autorités

communales et rappela quelques souvenirs de ses premiers contacts avec les pompiers. A son avis, un stage dans un corps de sapeurs-pompiers serait bénéfique aux objectifs de conscience. Le conseiller d'Etat Grosjean mit fin à cette série de discours en apportant le salut du gouvernement et en soulignant les bonnes relations entre l'Etat et la fédération. Il rendit hommage au travail des sapeurs-pompiers et adressa des félicitations et des remerciements au président Haller auquel il remit un témoignage tangible de la gratitude de l'Etat. Parlant de la situation internationale, M. Grosjean souligna les profonds changements auxquels nous assistons et dont il faut être conscient, fin de l'hégémonie européenne et montée de nouvelles nations.

En prenant congé de l'assemblée, le président d'honneur M. Haller réitéra le vœu que la fédération reste forte pour continuer à mériter la confiance des autorités. Cette importante et longue séance fut suivie d'un vin d'honneur offert par la commune.

## Grand succès du concours de montages de l'Electronic Club de Neuchâtel

Samedi après-midi 15 dans ses locaux habituels, au Gymnase de Neuchâtel, l'Electronic club de Neuchâtel (ECN) accueillait le 12me concours de montages des clubs du GESO (Groupement de l'électronique de la Suisse occidentale).

Les quelque 35 montages présentés par les membres juniors — (14 à 19 ans) — dont, entre autres, amplificateurs stéréo, horloges à affichage digital, gradateurs et modulateurs de lumière, modules de réverbération, transistor-mètres, alimentations de laboratoire, minuteries, et divers gadgets tels que: agacateur, des électroniques, métronome et antimoustique, démontrent l'activité croissante de cette association fondée en 1973.

Tous ces jeunes gens ont présenté des montages électroniques parfaitement réalisés, dont certains d'une technologie avancée. Les quelque 70 juniors d'ECN,

bien encadrés par une dizaine d'adultes (amateurs également) ont fréquenté régulièrement les cours théoriques donnés tous les jeudis soir, et ont mis en pratique l'enseignement reçu.

Il est à noter que les membres n'ont aucune difficulté d'approvisionnement, car un stock complet de composants électroniques leur permet de trouver le nécessaire.

On peut remarquer que tous les montages présentés ont été primés selon leur complexité, leur originalité et l'âge du candidat. Cette distribution de prix est possible grâce à la générosité de plusieurs entreprises de Suisse romande.

Le concours de samedi était placé sous la présidence de M. Michel Dysli, fondateur et président du groupement de Neuchâtel, de M. J.-D. Nicoud, professeur à l'EPFL, ainsi que des présidents des clubs d'électronique de Lausanne, Vevey et Yverdon.

Un public de parents et amis entourait les jeunes membres, et plus d'un était étonné de la bienfaisance des montages proposés.

### LE LANDERON

### Tête-à-queue et candélabre embouti

Hier, vers 12 h 15, M. E. B., du Landeron, circulant de La Neuveville en direction du Landeron. A la hauteur du restaurant du Raisin, il se trouva dans un virage à droite, en présence d'un train routier, conduit par M. U. E., de Bals-thal (SO), qui roulait au centre de la chaussée. Afin d'éviter la collision, M. B. serra sur sa droite mais sa voiture heurta le trottoir, fit un tête-à-queue avant d'emboutir un candélabre au nord de la route. Heureusement ce carambolage n'a pas fait de blessés. Dégâts.



M. Max Haller, ancien président pendant son allocution. (Avipress J.-P. Baillot)

## AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ  
DE NEUCHÂTEL  
Faculté des lettres

Conférence publique et gratuite  
Jeudi 20 novembre 1975, à 20 h 15  
AULA  
de Monsieur PAUL VEYNE, professeur au  
Collège de France  
sur

### De l'idéologie, et si l'on croit aux idéologies

Le doyen :  
Rémy Scheurer

## IMMEUBLES

## Portalban

lac de Neuchâtel, à vendre

## MINI-VILLA

comprenant un séjour de 35 m<sup>2</sup>,  
2 chambres à coucher, une salle  
d'eau, une cuisine équipée, un  
réduit. Terrain 700 m<sup>2</sup>. 2 places  
de parc. Dans un endroit tran-  
quille et ensoleillé.  
Prix: Fr. 180.000.—,  
tout compris.  
Financement assuré.

Renseignements  
au (038) 57 16 33,  
heures de bureau.

On cherche à acheter

### immeubles anciens à rénover

Toutes grandeurs.  
Nous offrons de bons prix.

Renseignements :  
tél. (037) 71 53 77 - 71 53 16.



À VENDRE

## AUVERNIER

### 2 PARCELLES POUR VILLAS

836 et 989 m<sup>2</sup>; situées au lieu-dit  
Courberay dans le haut du village.  
Vue étendue sur Auvernier, le lac et les  
Alpes.

s'adresser à :  
CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds.

## CORNAUX

### Vente d'immeuble aux enchères

Les héritiers de feu Alice Matthey mettent en vente la MAISON fami-  
liale, rue des Fontaines 23, comprenant 4 chambres, cuisine,  
salle de bains, W.-C. séparés, cave, ancien rural et fenil aménage-  
ables, jardinet (article 1017 du cadastre de 208 m<sup>2</sup>). Chauffage par  
calorifères à mazout. Bon état d'entretien.

Les vente aux enchères aura lieu le mercredi 26 novembre 1975 à  
17 heures à l'Auberge du Vignoble, Fontaines 25, à Cornaux.  
Visites les samedi 1<sup>er</sup> novembre de 10 h à 12 h, mercredi 12 no-  
vembre de 17 h à 19 h, vendredi 21 novembre de 17 h à 19 h, et le  
mercredi 26 novembre de 15 h à 17 h.

Conditions d'enchères et renseignements à l'Etude Blaise de  
Montmolin, notaire, Lavannes 7, à Saint-Blaise.  
Mise à prix: Fr. 70.000.— Pas d'hypothèque disponible.  
Libre à la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité. Les in-  
téressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions lé-  
gales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes  
domiciliées à l'étranger.

## EQUILIBREE

C'est ce que doit être votre future villa indépendante

**SITUATION ÉQUILIBRÉE:** à la campagne dans un cadre  
de verdure, à égale distance de Neuchâtel et de La  
Chaux-de-Fonds, dans un village desservi par les trans-  
ports publics, centre d'achat et écoles à proximité.

**PRIX ÉQUILIBRÉ:** le m<sup>2</sup> construit utilisable coûte moins  
cher, quel que soit le mode de calcul: Fr. 1200.— le m<sup>2</sup>, y  
compris le terrain (820 m<sup>2</sup>), travaux extérieurs, taxes de  
raccordement, engazonnement, c'est-à-dire « clefs en  
main », complètement terminée, habitable 1 mois après  
le choix des revêtements sols et murs par le futur pro-  
priétaire.

**HYPOTHÈQUES ÉQUILIBRÉES ASSURÉES:**  
50% en premier rang  
20% en deuxième rang.

Etre chez soi, c'est savoir choisir, pour acheter, le mo-  
ment où l'équilibre vous est favorable.

Renseignements: Entreprise Marcacci S.A., Brévards 4,  
2006 Neuchâtel. Tél. (038) -5 14 79.



Nous proposons à l'achat  
ou en location-achat  
deux appartements  
qui deviennent disponibles à la  
Résidence « Les Bourguillards » sise  
au centre de Saint-Blaise, soit:

#### un appartement 5-6 pièces

(fonds propres nécessaires  
Fr. 55.000.—)

#### un appartement 3-4 pièces

(fonds propres nécessaires  
Fr. 45.000.—)

Renseignements:  
Fiduciaire Michel Berthoud,  
14, rue Pierre-de-Vingle,  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 73 83.



*Ce que le Suisse  
donne dans le  
courant d'une année  
aux collectes  
des œuvres  
d'utilités publiques,  
ne touche environ que un à deux  
pour mille de son revenu. Il est in-  
croyable, tout le bien que l'on peut  
faire avec ces dons.*

#### SECOURS SUISSE D'HIVER

PARTICULIER  
vend  
**superbe  
parcelle**  
à bâtir pour villa  
région ouest.  
Sans servitudes.  
Vue imprenable.  
Services publics  
sur place et transports  
publics à proximité.

Faire offres  
sous chiffres  
FF 5220  
au bureau du journal.

Je cherche à acheter  
**une maison**

Adresser offres  
écrites à KS 6184  
au bureau du journal.

À VENDRE  
**immeuble**  
de 4 appartements  
de 3 chambres,  
et bains.

Adresser offres  
écrites à CC 6217  
au bureau du journal.

**Baux à loyer**  
au bureau du journal

## ENCHÈRES



## ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères pu-  
bliques, le mercredi 19 novembre 1975, dès 14 heures, à la Salle  
des ventes (sous-sol du Casino de la Rotonde), à Neuchâtel, les  
biens ci-après désignés:

1 armoire noyer, porte-miroir; 1 table de cuisine, 4 tabourets; 1 ta-  
ble à rallonges, 4 chaises; 1 radio; 1 lit complet; 1 entourage de lit  
bois; 1 bibliothèque bois; 1 servier-boy; 2 commodes; 8 peintu-  
res sur toiles; 1 pick-up; 1 armoire 1 porte; 2 tables de nuit; 1 ra-  
diateur électrique; 5 malles, osier, bois, faux cuir; 2 tables rondes  
marbre, pied fer; 3 tables bois, pied fer; 2 montres, homme et  
femme; parasols de jardin; ainsi que de nombreuses petites ta-  
bles, chaises, petits meubles, guéridon, fauteuils, lampes, tapis, li-  
vres, disques, vaisselle, bibelots divers, dont le détail est supprimé.  
La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.  
La salle sera ouverte dès 13 h 30, le jour des enchères.

Office des faillites



## ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'en-  
chères publiques, pour le compte de M. William Loup, antiquaire à  
Neuchâtel,

LE JEUDI, 27 novembre 1975, dès 14 heures

dans la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, les  
meubles et objets suivants:

**Meubles d'époque, anciens et de style**  
salon Louis XIV doré, 7 pièces; commode Louis XIV bernoise;  
poudreuse Louis XV; vitrine Louis XV bernoise; paire de chevets  
Louis XVI; secrétaire à abattant Louis XVI; commode-secrétaire  
Louis XVI; table à écrire Louis XVI; grand meuble de service Re-  
gency; sièges, petits meubles Louis-Philippe; commodes, meu-  
bles Napoléon III; bureau plat; bibliothèques; vaisselier, grande  
table rustique; bahuts; armoires; tables: ronde, ovale, rectangu-  
laire à rallonges, demi-lune, etc.

**Curiosités et objets divers**  
piano mécanique; boîte à musique 12 airs; phonographe à pavil-  
lon; bronzes signés J. Carnier et Candrea; huiles, aquarelles de  
Paul Bouvier, Octave Matthey, Theynet et diverses; pendules neu-  
châteloises anciennes; pendules anciennes diverses; tapis; mi-  
roirs; gravures; bibelots, etc.

**Exposition:** le jour de la vente, dès 13 heures.  
**Conditions:** paiement comptant - échutes réservées pièces mises  
en vente en un ordre déterminé, selon listes à disposi-  
tion des intéressés. Greffe du tribunal

### Office des poursuites du Val-de-Travers ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites du Val-de-Travers vendra par voie d'en-  
chères publiques, vendredi 21 novembre 1975, dès 14 h, derrière le  
café Central à Boveresse, les biens suivants appartenant à M<sup>me</sup> Lau-  
rence Pigatto, ancienne tenancière du café Central:  
2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse, 1 glace rectangulaire, 2  
fauteuils jaunes, accoudoirs similicuir, 1 divan-couche, 1 armoire  
4 portes, 1 TV Philips, 1 divan-couche jaune, 2 fauteuils, 1 petite ta-  
ble, 1 bibliothèque tubulaire, 1 armoire de cuisine, 1 armoire à ti-  
roirs, 1 gril Griflex AG, Hapag, 1 congélateur, 7 tabourets de bar,  
1 chaîne stéréo, 1 amplificateur, 4 haut-parleurs, 1 lecteur de cas-  
sette, 1 vieux phonographe, 1 table de cuisine, 1 table roulante,  
1 roue de char horloge, 1 vieille essoreuse décoration, 1 table TV,  
1 table de jardin.

La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre  
argent comptant et conformément à la LP.

OFFICE DES POURSUITES  
Le préposé: BLANC

## A LOUER

A louer à Marin, rue de la Prairie, tout  
de suite ou pour date à convenir,

#### appartement de 3 pièces

tout confort, loyer mensuel charges  
comprises Fr. 445.—.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13,  
2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à MARIN, splendide et vaste

#### appartement de 5½ pièces

+ 2 salles d'eau, cuisine agencée,  
balcon loggia, garage + place de  
parc.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à  
CHEZ-LE-BART,  
pour fin décembre  
ou époque à convenir,  
vaste

#### appartement de 3½ pièces, vue dominante.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer pour date  
à convenir, à la  
rue des Fahys,

#### PLACE DE PARC CHAUFFÉE

Loyer 70 fr.

Tél. (038) 24 67 41.

## LE LANDERON

A louer pour date  
à convenir, au bord  
du lac.

#### GARAGE

Loyer 65 fr.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer  
à Cortallod  
dans zone de verdure  
rez-de-chaussée  
**3 pièces**  
tout confort.

Tél. (038) 42 23 26.

## BOUDRY

Vous qui  
désirez  
habiter

dans un bel  
appartement

spacieux, grande  
surface de 3½ pièces,  
grand living, hall,  
cuisine agencée,  
salle de bains, W.-C.  
séparés, balcon,  
ascenseur, excellente  
isolation phonique,  
situation tranquille  
et ensoleillée dans  
magnifique cadre  
de verdure, loyer  
raisonnable, alors  
téléphonez au  
(038) 31 17 06 qui  
se fera un plaisir  
de vous le faire  
visiter.

CERNIER  
pour date à convenir  
dans petit localité

#### bel appartement

3 chambres, confort,  
balcon, jardin,  
Fr. 425.— + charges  
Fr. 60.—.  
Tél. (038) 25 45 78.

A louer

#### à BEVAIX un appartement moderne

de 4½ pièces.

Tél. (038) 24 70 52.

## LE LANDERON

A louer immédiatement ou pour date à convenir

#### studios

dès 244 fr. par mois, brut

#### appartements de 2½ pièces

dès 427 fr. par mois, brut

#### appartements de 3½ pièces

dès 508 fr. par mois, brut

y compris casier dans congélateur et frais acces-  
soires.

Endroit très ensoleillé et tranquille, vue sur le lac.

Places de parc dans garage souterrain: 53 fr. par  
mois.

Nous vous fournirons très volontiers, si vous le  
désirez, d'autres renseignements.

**ROBERT PASTERAG**  
Immobilien und Verwaltungen  
Neugasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer

### APPARTEMENTS

## HAUTERIVE

Rouges-Terres,

1 pièce Fr. 337.—

2 pièces Fr. 444.—

## COLOMBIER

Ch, des Epinettes,

3 pièces Fr. 488.—

## NEUCHÂTEL

Champrévevres 1,

4 pièces Fr. 690.—

5 pièces Fr. 760.—

Rue des Parcs 42,

2 pièces Fr. 515.—

3 pièces Fr. 570.—

4½ pièces Fr. 820.—

box Fr. 70.—

Ces prix s'entendent charges comprises.

S'adresser à: FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2  
Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer à la Coudre,  
quartier Vy-d'Etra,

#### GARAGE

Libre immédiatement.

Loyer mensuel 55 fr.

Tél. 21 21 25, interne 361.

A louer à Neuchâtel,  
pour le 1<sup>er</sup> décembre 1975,  
ou date à convenir,

### appartements HLM

3 pièces, confort.

Ces logements ne peuvent être loués  
qu'à un couple avec au moins 1 en-  
fant, et dont les revenus ne dépassent  
pas 22.800 fr. par année, plus  
2000 fr. par enfant.

Tél. 21 21 25, interne 361.

Etude Clerc, notaires  
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69.  
À LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir, à la rue du Bassin  
(4<sup>me</sup> étage),

### BEL APPARTEMENT de 4 chambres

coin à manger, cuisine, salle de bains  
- W.-C. Chauffage au gaz.  
Les locaux pourraient convenir à  
L'USAGE DE BUREAUX.

Etude Clerc, notaires  
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement  
ou pour date à convenir  
au centre de la ville

### GRAND STUDIO NON-MEUBLÉ

avec tout confort.  
Loyer mensuel: Fr. 340.—  
plus charges.

A louer à la rue de Boubin 1,  
Pesex,

### un appartement de 2 pièces

avec cuisine-labo installée.  
Loyer mensuel,  
y compris les charges, Fr. 347.—.  
Renseignements:  
tél. 21 11 55 (interne 422).

À LOUER  
à Gorgier, rue des Cerisiers

### TRÈS BEAUX APPARTEMENTS

de 2 et 4 pièces,  
tout confort, vue imprenable.  
Libres: tout de suite  
ou date à convenir.

S'adresser à  
COMINA NOBILE S.A.  
2024 Saint-Aubin,  
tél. (038) 55 27 27.

Lire la suite en page 8

# LOUEZ... ET ACHETEZ

dès maintenant

plus tard si ça vous plaît

Avec notre nouvelle formule  
location avec droit d'achat: vous avez  
tout à gagner. Vous louez, vous faites  
connaissance avec le quartier, les

environs, vos voisins. Et si vous aimez,  
vous achetez en déduisant, suivant  
le cas, tout ou partie des loyers payés.

Neuchâtel/Sous-la-Coudre:  
merveilleux appartements  
de 1 à 6 pièces (attique).  
Bon standing. Vue imprenable  
sur le lac.

**mobag**  
entreprise générale

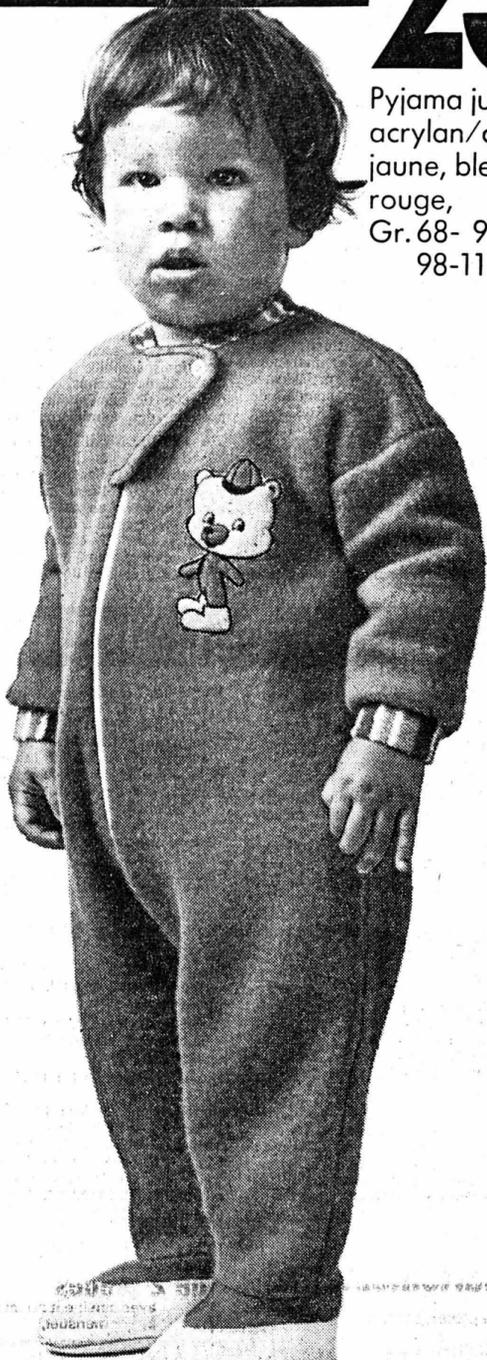
Renseignements et visite de l'appartement-pilote:

GECO, Promenade-Noire 3, Neuchâtel, tél. 038 24 44 46 G. Fanti, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 41 12 84

Possibilité d'achat immédiat à des conditions excellentes.

**PRIX INATTENDU 23.90** 75251

Pyjama jumbo,  
acrylan/coton,  
jaune, bleu,  
rouge,  
Gr. 68- 92 23.90  
98-116 25.90



Chaque prix: une performance!



**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté SA*

NEUCHÂTEL

LA CITÉ LA CITÉ

**PRIX CITÉ**

DOUILLET

**PULLOVER**

POUR DAMES

manches longues, ras cou, fermeture éclair dos,  
70 % lambswool, 20 % angora, 10 % nylon, coloris mode

**16.-**

**La Cité**

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

**LL**

**Deux lettres de Noblesse**

*Latour-Lautrec*

**Blanc de Blancs de France**

*Un vin de grande occasion n'est pas forcément cher.  
Par exemple Latour-Lautrec.  
Un Blanc de Blancs de France qui classe  
ceux qui l'offrent. Et qui crée l'ambiance  
dès qu'on fait sauter son bouchon.  
On le sert bien rafraîchi.  
A ce prix, c'est un luxe qu'on peut s'offrir souvent.*

*Latour-Lautrec.  
En bouteilles, en magnums,  
ou en mignonnettes 2 dl:  
juste ce qu'il faut  
pour deux flûtes.*

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Boîtes à ouvrage**

CENTRE DE COUTURE BERNINA

**L. CARRARD**

Epancheurs 9 Neuchâtel

**Louez un utilitaire**  
pour vos petits transports et déménagements

Permis de voiture  
Tél. (038) 36 14 55

**Vive le roi! ...**  
DE LA COULEUR

Unique en son genre  
D'un emploi incomparable  
Des couleurs naturelles  
Une reproduction sonore HI-FI

**C'EST LE NOUVEAU TÉLÉVISEUR COULEUR PRECISIA**

En exclusivité chez Telemo

PROFITEZ DE NOTRE SUPER OFFRE DE REPRISE  
Nous vous donnons jusqu'à Fr. 700.—  
de votre ancien téléviseur noir-blanc

**La TV couleur c'est l'affaire d'un connaisseur**

**telemo**

Ruelle du Lac  
2072 SAINT-BLAISE  
Tél. 33 55 22

**Nouvelle étoile au ciel de la copie de bureau**

Gevafax X-10 et X-20  
produits de la marque mondiale AGFA-GEVAERT

**GEVAFAX X-20**

la copieuse automatique pour papier normal qui abaisse les frais. Gevafax X-20 est le fruit d'un perfectionnement convaincant de l'excellent Gevafax X-10.

**BÜRO-GERÄTE AG | SA**  
Stöckackerstrasse 81, 3000 Berne 5, téléphone 031 55 57 37  
Bureaux à Zurich, Bâle, St-Gall et Genève - Grand-Saconnex

La nouvelle X-20 nous intéresse. Nous désirons:  
 une démonstration gratuite  
 analyse gratuite avec comparaison de frais  
 prospectus supplémentaire  
 essai gratuit d'une semaine chez nous  
 offre exacte

Maison: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Personne compétente: \_\_\_\_\_

7503

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Succès du troisième Festival de la chanson

De notre correspondant : Samedi soir, à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds, se déroulait le 3<sup>ème</sup> Festival de la chanson. Il s'agit d'un concours réservé aux chanteurs amateurs de toutes nationalités, domiciliés tant en ville que dans la région, voire même en Franche-Comté. Cette année, un thème avait été retenu : « Tout âge chante », ce qui valut au nombreux public de suivre quelques très intéressantes prestations.

L'organisation « Gi do », responsable de la manifestation, peut être largement satisfaite puisque ce sont 19 concurrents, dont huit concurrentes qui rivalisèrent d'aisance et de technique. Cette soirée était animée par Daniel Juillerat, faitiste bien connu et dont les talents de prestidigitateur firent le bonheur des spectateurs. Parmi les espoirs de la scène, relevons la présence de Christian Lachat, de La Chaux-de-Fonds, qui affichait allégrement 12 ans et obtint la deuxième place au palmarès. Les prix offerts par les organisateurs et l'orchestre « The Crows » furent remis aux lauréats par Mme Renga, représentante de l'Association pour le développement de la ville et le responsable de l'organisation, M. Giacomo Camarda.

Les chasseurs de son de La Chaux-de-Fonds, représentés par M. E. Morier ont, pour leur part, décidé d'offrir un enregistrement aux trois premiers classés.

L'orchestre « The Crows » a accompagné avec brio plusieurs concurrents et animé la soirée. Il appartenait enfin à l'orchestre « Flash galaxie » de conclure.

### RESULTATS

Voici les principaux résultats : 1. Antonio Aguilera, La Chaux-de-Fonds, avec sa chanson « Manuela » ; 2. Christian Lachat, La Chaux-de-Fonds, « Maman laisse moi sortir ce soir » ; 3. Tony Strage, La Chaux-de-Fonds, « Se davvero mi vuoi bene » ; 4. Fredy Mercay, La Chaux-de-Fonds, « Chez moi » ; 5. Nicole Jaworski, Lausanne, « La paloma blanca » ; 6. Sefio Samali, La Chaux-de-Fonds, « U. Maritello ».

## Soucis de la Société neuchâteloise de patronage: la réinsertion sociale des détenus plus difficile

La société neuchâteloise de patronage siègeait hier en fin d'après-midi dans les locaux du « Club 44 ». Une trentaine de personnes, parmi lesquelles le préfet des Montagnes M. Jean Haldimann, ont suivi ces débats placés sous la présidence de M. W. Lenoir, agent du patronage et secrétaire du comité.

Essentiellement statutaire, cette réunion fut consacrée à l'examen des comptes 1974 qui enregistrent des recettes 79.000 fr. (dont une subvention de l'Etat de 70.000 fr.) et aux dépenses quelque 102.000 fr., laissant apparaître un déficit d'exercice de 22.000 fr. (montant qui a été prélevé au compte-capital).

Après le rapport des vérificateurs, on passa au budget 1976. La subvention de l'Etat a été augmentée et passera à 130.000 francs. Divers dons et autres apports permettent d'arriver à un total

de recettes présumé de 140.000 fr. contre des dépenses estimées à 141.000 francs. Une situation somme toute assez normale. Tous ces rapports furent également acceptés.

Au chapitre des nominations statutaires, M. Jacques Wavre, trésorier et membre du comité depuis 1947, ne souhaitant plus briguer un nouveau mandat, le comité a été chargé de lui trouver un successeur.

### BILAN DES PATRONAGES

Mais la partie-clé de cette assemblée résidait dans le rapport annuel présenté par l'agent du patronage M. Lenoir. L'année dernière, la société neuchâteloise de patronage s'est occupée de 269

personnes (247 en 1973) qui se répartissent de la façon suivante :

— Patronages officiels : 143 (54 sursitaires et 89 libérés conditionnellement) dont 43 nouveaux et 35 classés (deux décès, 11 révocations ou expulsions, 22 fins de mandat). De ce nombre, 23 patronages ont été reçus d'autres cantons tandis que la société en transmettait sept.

— Patronages volontaires : 14. Il s'agit d'anciens détenus qui ont demandé d'être suivis régulièrement et ont fréquemment confié la gestion d'un plan de desendettement à la société. Il faut ajouter 28 interventions occasionnelles.

En plus des patronages volontaires, ont été suivis cinq cas de tutelles sans autre mandat, alors que les patronnés inclus dans les rubriques précédentes font également l'objet de dix mandats de tutelle. Sur le nombre total de ceux dont la société a dû s'occuper, on relève 8 % de femmes.

### SOUCCIS FINANCIERS

Comme toute société en cette période conjoncturelle, celle de patronage connaît quelques soucis financiers. Malgré les subventions, malgré aussi l'aide de la Loterie romande, malgré enfin l'appui de nombreux cotisants il devient de plus

en plus difficile de nouer les deux bouts. Comme le déclare d'ailleurs M. Lenoir : « Comment voulez-vous que nous puissions apporter un réel soulagement à nos clients avec la somme de 8000 fr. budgétée à cet effet alors qu'il faut compter plus de 500 fr. pour garantir le logement et la nourriture d'un de nos consultants jusqu'au moment où il recevra sa première paie. »

Mais l'action d'une telle société est plus que jamais utile, pour ne pas dire indispensable. Ceux qui ont connu la prison doivent pouvoir compter sur un appui.

Et l'avenir ? Ici, comme ailleurs, la récession se fait sentir. Surtout dans le cadre de la recherche d'emplois pour tant indispensables pour une réinsertion des anciens détenus. M. Lenoir profita de cette occasion pour s'étonner de la position des administrations publiques :

« A quoi sert-il d'inscrire dans le code pénal que la justice pénale doit permettre le reclassement du condamné si d'autre part l'Etat refuse des emplois à ceux qui ont un casier judiciaire ». Un problème parmi d'autres qui furent évoqués lors de cette réunion qui fut suivie d'un forum, en soirée, consacré aux jeunes et à la drogue. Ph.N.

### LA VUE-DES-ALPES

## Route enneigée: quatre blessés

(c) Hier vers 14 h 15, M. Gion Pasquali, 20 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture de La Vue-des-Alpes à Neuchâtel. Peu après le sommet, sur une route enneigée, il perdit la maîtrise de sa machine, qui zigzagua et traversa la chaussée de droite à gauche, entrant en collision avec la voiture conduite par M. Maurice Blandinier, 70 ans, de Peseux, arrivant normalement en sens inverse. Quatre personnes ont été blessées lors de ce choc dont deux ont été transportées à l'hôpital de Landeueux, soit M. Blandinier et sa femme, tandis que M. Pasquali et son passager, M. Jean-Pierre Morf, 28 ans, de La Chaux-de-Fonds, étaient hospitalisés à La Chaux-de-Fonds. Le permis de conduire de M. Pasquali a été saisi.

## Collision: un blessé

Vers 8 h, hier, M. F.M., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Place-d'Armes en direction nord. A la hauteur de la rue de la Chapelle, sa voiture entra en collision avec celle de M. Pierre Martin, âgé de 48 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui empruntait la rue précitée et roulait en direction ouest. A la suite de cet accrochage, la voiture de M. Martin a encore heurté une automobile en stationnement. Blessé, M. Martin a été transporté à l'hôpital de la ville. Le permis de M. F. M. a été saisi.

### Inattention

Hier, vers 11 h 55, M. C.C., de Charquemont (France), circulait chemin de Jérusalem en direction nord lorsque sa voiture heurta celle conduite par M. P. J., de La Chaux-de-Fonds, qui précédait et s'était arrêté avant d'obliquer à gauche dans l'intention d'emprunter la route de la Sombaille. Dégâts.

## FRANCE VOISINE

## Une femme tue son ami à Dole

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 0 h 45, une jeune femme se présentait à l'air égaré à l'hôtel de police de Dole et demandait à parler d'urgence au commissaire.

Elle devait déclarer : « Je crois que j'ai fait une bêtise, je viens de blesser mon ami très sérieusement d'un coup de carabine ».

Un drame, épilogue d'une discussion apparemment banale, s'était en effet

déroulé dans le logement où Mme Perrard 32 ans, employée de maison, vivait avec M. Richard Hunzertag, 31 ans, qui après avoir exercé différents métiers travaillait chez un primeuriste. Le couple était rentré tard dans la soirée et comme cela arrivait fréquemment une dispute éclata. Transporté à l'hôpital, Richard Hunzertag y décédait peu après son admission. (AP)

## Un livre célébrant l'amour de la marche A la découverte des crêtes du Jura

(sp) Récit de voyage, direz-vous ? Oui, mais d'un voyage singulier. Que nous sommes beaucoup à avoir rêvé de faire, mais que nous n'avons, hélas ! jamais entrepris : le périple, sur la plante des pieds, sac au dos, de La Chaux-de-Fonds à Genève, par les crêtes du Jura. Quelque chose comme 200 km, par tous les temps : ça compte !

Celui qui l'a fait avait 50 ans. Ayant commencé par un premier voyage, il décida, quasiment pour son demi-siècle d'existence, de boucler la boucle et d'aller jusqu'au bout. Avec sa femme. Après un entraînement méthodique, dont il décrit dans cet ouvrage, le détail. Ce marcheur, cet auteur, ce photographe, c'est André Dubois, directeur de la section préprofessionnelle de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds, sportif, nageur,

cycliste mais surtout passionné du Jura, de nature et de culture, lesquels vont bien ensemble.

Nous n'allons pas déflorer ce beau roman d'amour et d'aventure, mais seulement dire qu'il s'agit là d'un texte littéralement modèle sur la nature du voyage, et le voyage de la nature. Tout y est simple, précis : un véritable manuel du bon marcheur, du bon montagnon. Pas de lyrisme littéraire, pas de grandiloquence : une poésie ferme, souvent délicate, basée autant sur les jarrets que les yeux et les oreilles.

Il est à conseiller à tous les amateurs de tourisme pédestre, de nature vraie, car il leur montre non seulement tout le pays, mais la meilleure manière de s'en servir. En ces temps de récession, où l'on va rechercher utilement les plaisirs simples de la vie, n'est-il pas, cet ouvrage, à mettre entre toutes les mains. Cet ouvrage, patronné et diffusé par l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds et le service d'information du Jura neuchâtelois constitue le premier guide pédestre complet des chemins des crêtes du Jura, de La Chaux-de-Fonds à Genève. Le graphisme des huit itinéraires a été réalisé par François Corbellari. La préface est due à la plume de Jean-Marie Nussbaum.

## Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

**Poissons frais**  
recommandés cette semaine

Mesdames, profitez !  
Durant quelques jours seulement, nous vous offrons :

**Filets de perches frais**  
(le meilleur marché de Suisse)  
le kg Fr. **18.-**

La pêche ne sera pas longtemps abondante

**Lehnherr frères**  
Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL  
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire : le lundi

**POUSSINES**  
Babcock blanche et Waren brune ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 ½ ans à 6 mois. Santé garantie. Coquelets d'engrais. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole TREIZE-CANTONS, 1599 Henniez (VD). Tél. (037) 64 11 68

**ROBERT POFFET tailleur**  
se charge de vos transformations et réparations de :

Vestons Jupes  
Pantalons Cuir  
Manteaux Daim  
Robes Fourrure

Neuchâtel - Ecluse 10 - Tél. (038) 25 90 17.

**W. STEIGER**  
NEUCHÂTEL  
Pierre à Mazel 4-6  
Tél. 038 / 25 29 14

**Miele** Electrolux  
OUVERTURE DE L'EXPOSITION :  
de 9 h à 11 h 45 - de 17 h à 18 h 30  
ou sur rendez-vous.  
Mercredi et samedi après-midi fermé

**MAINTENANT :**  
● MACHINE A LAVER LE LINGE  
● LAVE-VAISSELLE

**Miele**  
(neuves)  
dès Fr. **1495.-**

**DEVIS**  
résolues avec efficacité  
Tél. 021/95 11 50  
ARRANGEMENTS FINANCIERS  
1510 MOUDON

**SUBITO**

# Patinoire de Fleurier - Ce soir à 20 h 15 - Championnat suisse LNB

## CP FLEURIER - FORWARD-MORGES

**Optique Robert**  
FLEURIER  
Tél. 61 10 57

**Chez André**  
FLEURIER  
Rue du Sapin 2a Tél. : 61 18 30  
Ameublement - Décoration  
Articles pour bébés

Nos Fleurisans sont rentrés de Langenthal avec la totalité de l'enjeu. Ils ont donc réalisé l'exploit que certains leur réclamaient; les condamnaient même à réaliser.

Les voilà à nouveau « dans le coup » pour obtenir une place dans le tour de promotion. Or, chaque année, il semble

que nos Vallonniers jouent avec cette quatrième place... pour finalement la céder à d'autres! En ira-t-il de même cette saison? De tout cœur nous espérons qu'en janvier nos gars participeront au tour de promotion. Pour ce faire, un nouvel effort est exigé d'eux.

Pour l'heure, il s'agit de ne point réaliser de faux pas à Forward. L'équipe vaudoise est pratiquement condamnée au tour de relégation. Or, cette perspective, peu réjouissante, ne va pas la laisser indifférente. Elle se doit, au travers des quatre derniers matches de championnat, préparer ce tour de relégation. Elle va donc venir à Belle Roche animée d'un désir de vaincre à ne pas sous-estimer. Et puis, afin de respecter la règle du jeu, elle se doit, vis-à-vis de Fribourg et Sion, de tout mettre en œuvre pour s'imposer.

Voilà donc nos Vallonniers à la croisée des chemins. A eux de choisir le bon. Et à nous, fidèles supporters, de les encourager, de les soutenir.

Alors? Tous à Belle Roche dans quelques heures!

**Pharmacie DELAVY**  
Fleurier  
Tél. 61 10 79

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**  
**CHEZ ROMANO**  
R. ZUCCOLOTTI  
Choix - Qualité à prix modérés  
Fleurier Tél. 61 10 46

Pour votre publicité dans la FAN  
**ANNONCES SUISSES S.A. ASSA EST PRÉSENT**  
régulièrement au Val-de-Travers  
Prenez contact  
avec M. Eric Hofer Tél. (038) 24 40 00

A priori, le programme de cette fin de championnat leur est favorable; extrêmement favorable: recevoir Forward, puis Fribourg et Belle Roche avant de se rendre à Lausanne et d'accueillir Viège ne pouvait mieux servir leurs intérêts. En fait, il semble que la troupe de Jeannin et Mombelli ait tous les atouts pour réussir, Sion et Fribourg - les deux équipes pouvant encore lui ravir le quatrième fauteuil - ayant un programme combien plus difficile.

C'est dire que la tâche de nos gars ne sera pas si facile. Certes, ils ne manquent pas d'atouts pour s'imposer. En valeur pure, ils sont supérieurs aux Morgiens. Et pourtant, au premier tour, n'ont-ils pas partagé l'enjeu?

**clients?**  
Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

**TÉLÉVISION - Noir-blanc + Couleur**  
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ALLIANCES  
Atelier de réparation - Gravure  
**JACCARD**  
Fleurier Tél. (038) 61 11 94

**C. JACOT & Cie**  
FLEURIER  
CAVE de la CITADELLE  
• Réserve de la Citadelle •  
Le vin de tous les jours...  
Vin de la commune de Tarragone  
Tél. 61 10 96

Agent officiel TOYOTA entretient Réparations toutes marques  
**GARAGE G. MASSON**  
Tél. 63 18 28  
COUVET

**Centre Coop Fleurier**  
vous trouverez toujours toutes consommations et petite restauration

**A la Buvette de la Patinoire**  
vous trouverez toujours toutes consommations et petite restauration

Entreprise  
**Pierre Simonin**  
Ferblanterie - appareillage couverture  
Articles ménagers.  
FLEURIER - Tél. 61 11 48

ENTREPRISE  
**Antonio Buschini**  
Gypserie - Peinture - Papiers peints  
Enseignes - Décorations  
FLEURIER - LES VERRIÈRES  
Téléphone 61 28 39

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Au tribunal de police du Val-de-Travers

### Epilogue d'un accident mortel: le prévenu condamné à un mois de prison avec sursis

Le tribunal de police, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a siégé hier à Môtiers.

Au volant d'une voiture, M. S., en obliquant à gauche, Grand-Rue, à Travers, pour ensuite virer à droite avec l'intention de s'engager dans un chemin de traverse, a-t-il commis une faute de circulation et peut-on en reprocher une aussi à F. K., de Couvet, qui a tenté, avec sa voiture, de dépasser par la droite, cette manœuvre ayant provoqué un accident ?

Les défenseurs des prévenus avaient des thèses diamétralement opposées quant aux responsabilités. Le tribunal, lui, trança à la manière de Salomon, en estimant que M. S. aurait dû serrer à droite avant de prendre son virage et qu'il n'était donc pas sur la partie de la route qui lui était réservée. Il paiera 50 fr. d'amende et 56 fr. 50 de frais. C'est à une amende et des frais identiques qu'a été condamné F. K., parce que celui-ci a tenté un dépassement sans prendre toutes les précautions nécessaires.

#### ACCIDENT MORTEL

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'accident mortel survenu dans la nuit du 12 août de l'année passée au Petit-Saint-Bernard, sur Saint-Sulpice. Aussi ne rappellerons-nous que brièvement les faits. W. M., domicilié en Suisse alémanique, s'était rendu avec un restaurateur de Neuchâtel, à un concours de pêche à Dijon. Au retour, ils mangèrent en France et n'étaient nullement pressés de rentrer. En descendant la côte du Haut-de-la-Tour sur Fleurier, dans un double léger virage, le restaurateur dit à W. M. :

« Attention, ça glisse ! »  
Bien que l'autonobiliste ne roulait qu'à une vitesse d'environ 45 km à l'heure, sa voiture sortit de la chaussée et bascula dans le ravin sur le côté droit de la route. Le restaurateur de Neuchâtel fut tué sur le coup et le conducteur a été grièvement blessé. La femme de la victime, pour défendre ses droits, s'était portée plaignante et partie civile. De nombreux témoins et une vision des lieux avaient retenu l'attention du juge pendant deux précédentes audiences déjà. Si l'avocat de la partie civile demandait la condamnation de l'autonobiliste, son défenseur, lui, plaidait pour la libération et très subsidiairement, l'appli-

cation d'une peine réduite avec sursis. Le tribunal a d'abord déploré que l'autonobiliste pilotée par W. M. ait été immédiatement menée à la démolition et qu'elle n'ait pas pu être soumise à une expertise. Cela étant, le président s'est fondé essentiellement sur le rapport d'expertise et les déclarations orales d'un expert au Service cantonal des automobiles, concluant à une faute du conducteur qui n'a pas pu être maître de la situation.

Pour homicide par négligence, consécutive à une perte de maîtrise objective et subjective, W. M. a été condamné à un mois d'emprisonnement, à payer 200 fr. d'amende et 1440 fr. 45 de frais. Le sursis lui a été accordé pour la peine privative de liberté et la durée d'épreuve a été fixée à deux ans. W. M. était de surcroît renvoyé pour avoir soi-disant dépassé par la droite une voiture sur l'autoroute près de Wangen-sur-Aar. Or, le rapport de la police argovienne est sujet à caution, puisque aucun automobiliste n'a pu confirmer les déclarations écrites des agents mais qu'un témoin accompagnant W. M. a spécifié qu'il était impossible que l'inculpé, qui rentrait d'un concours de pêche à la Brévine, ne se trouve à l'heure indiquée à Wangen-sur-Aar. En raison d'un léger doute, W. M. a été libéré de ce chef d'accusation.

#### ET REVOICI LA « FÉE VERTE »

Il venait du Jura bernois. Il accomplissait un cours de répétition. Et un jour tout de go, demanda à un agriculteur si l'on pouvait acheter de l'absinthe dans le district.

« Bien sûr, lui fut-il répondu. Et puis plus rien ne se passa pendant deux ou trois mois. C'est alors que l'ancien gris-vert, D. H., revint trouver l'agriculteur et lui demanda s'il ne lui céderait pas quelques litres d'absinthe. Le marché conclu, D. H. repartit en auto avec six litres de « bleue ». Sur la route Fleurier - la Brévine, le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule à la suite d'un excès de vitesse.

La police, appelée à faire les constatations, découvrit les litres de « fée verte » dont trois d'entre eux étaient brisés. Elle saisit les autres et D. H. déclara qu'il avait acheté chez F. E. cette liqueur prohibée ! Chez ce dernier, on ne trouva aucune trace de distillation ni d'absinthe.

— J'ai fait cette vente pour rendre service. Je ne recommencerai plus, car je n'ai plus de « bleue ». Je préfère m'occuper de lait plutôt que de « petit lait ».

Comme F. E. a joué franc jeu, il a écopé d'une amende réduite à 300 francs et de 41 fr. 90 de frais. Quant au dénonciateur, D. H., la facture est beaucoup plus « salée ». Si, pour avoir transporté de l'absinthe, il s'en est tiré avec 300 fr. d'amende et 41 fr. 90 de frais, il a dû en revanche payer 400 fr. d'amende par mandat de répression pour l'accident et le canton de Berne lui a retiré son permis de conduire pendant deux mois. Les amendes pour infraction à la loi fédérale sur l'absinthe seront radiées dans un délai de deux ans et le juge a ordonné la confiscation et la destruction de la « fée verte » qui est sortie sans dommage de l'accident.

#### IVRESSE AU VOLANT

Dans la nuit du 12 août, rentrant d'une fête aux Cernets-sur-les-Verrières, R. R. roulait sur la route Fleurier - Couvet. A la sortie du village de Boveresse, sans doute à la suite d'un excès de vitesse et d'un phénomène d'aquaplanage, sa voiture est sortie de la route et s'est retournée fond sur fond. Suspecté d'ivresse, il a été soumis à une prise de sang. Elle révéla une alcoolémie moyenne de 1,42 g‰.

R. R. a reconnu tous les faits. C'est un bon ouvrier. Le procureur général a requis contre le prévenu 12 jours d'emprisonnement et 400 fr. d'amende. Comme le juge va encore examiner différentes circonstances personnelles ayant trait à l'accusé, le jugement sera rendu lundi prochain. G. D.

#### BROT-DESSOUS

##### Succès d'un concert

(c) Un petit concert a été donné dernièrement au Home Beauvieux, à Brot-Dessous par deux accordéonistes du Val-de-Travers, la formation Louis Roselet et Jean-Jacques Blanc. La directrice, Mme Henriette Baillod, du home Beauvieux, le personnel et les personnes âgées résidant dans cette maison ont apprécié ce petit concert.

## Comment fonctionne au Vallon le service dentaire d'urgence

Comme nous l'avons déjà indiqué, grâce à la collaboration des trois médecins-dentistes installés au Vallon et à la participation de la police, il a été possible à la Société neuchâteloise des médecins-dentistes de mettre sur pied un service dentaire d'urgence au Val-de-Travers.

Si l'on veut recourir à ce service, il faut s'adresser en premier lieu au poste de commandement du détachement de gendarmerie, à Môtiers. Pour les patients qui téléphonent pendant les jours ouvrables, la police doit d'abord leur demander s'ils ont cherché à atteindre leur dentiste ha-

bituel. S'ils l'ont fait sans succès ou s'ils n'ont pas de médecin-dentiste attiré, le nom du praticien de service leur sera alors communiqué.

Pendant les jours fériés et les fins de semaines, la police devra prendre le nom du patient qui téléphone. Si cet appel a lieu le matin, le patient pourra se rendre chez le médecin de service à 11 heures. Si l'appel a lieu l'après-midi, le patient devra alors se trouver chez le médecin-dentiste dont le nom lui sera communiqué à 17 ou 18 heures.

Au cas où aucun rendez-vous n'est fixé pour les heures précitées, le mé-

decin-dentiste de service pourra alors disposer de son temps. Il est évident qu'il ne faut pas appeler le poste de police en fin de soirée ou pendant la nuit, puisque le rendez-vous n'aura lieu chez le dentiste que le lendemain matin. Exception est faite cependant pour des cas urgents tels qu'hémorragies ou infections aiguës. Le système décrit ci-dessus fonctionnera jusqu'à fin février de l'année prochaine à titre d'essai et si des lacunes étaient constatées dans son fonctionnement, on tenterait de les pallier dans toute la mesure du possible. G. D.

## Vers le trentième anniversaire du groupement des chanteurs du Vallon

De l'un de nos correspondants :

Les délégués des sociétés affiliées au Groupement des chanteurs du Val-de-Travers ont siégé dernièrement à Travers sous la présidence de M. Claude Niederhauser, de Fleurier. Ils ont pris connaissance des comptes du dernier concert en commun donné à Travers en mai dernier ; le bénéfice, soit 542 fr., a été versé à raison de 60 % aux fonds des courses scolaires du village organisateur, et de 40 % à la caisse du groupement. Quant aux comptes du groupement proprement dit pour l'exercice 1974, ils bouclent par un solde actif de 122 fr. 85 et ont été vérifiés par les délégués du Männerchor Couvet-Fleurier. Dans son rapport d'activité, le pré-

sident Niederhauser a remercié les organisateurs du concert de Travers et félicité la société de chant « La Concorde » de Fleurier à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire.

L'assemblée a fixé le lieu et la date du 25<sup>e</sup> concert en commun ; il aura lieu à Fleurier, le 22 mai 1976, probablement pour la première fois à l'église catholique. Au chapitre des nominations, il faut relever la reconduction du mandat du triumvirat qui compose le bureau du Groupement des chanteurs du Val-de-Travers : MM. Claude Niederhauser, président pour la troisième fois ; Arthur Baumann (Saint-Sulpice), secrétaire-caissier pour la 7<sup>e</sup> fois ; et Arthur Junod (Couvet), membre adjoint

pour la 3<sup>e</sup> fois. Après 20 ans d'appartenance au comité central de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois en tant que représentant du Val-de-Travers, M. Arthur Junod a émis le désir d'être relevé de ses fonctions. Pour lui succéder, il a été fait appel à M. Claude Niederhauser.

#### VERS UN 30<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Enfin, en vue de marquer en 1979 le 30<sup>e</sup> anniversaire du groupement régional qui compte quelque 250 chanteurs du Val-de-Travers et de Pontarlier (chorale Sainte-Cécile), le bureau a lancé l'idée, très favorablement accueillie par les délégués, de préparer l'exécution d'une œuvre importante, encore à choisir, interprétée avec le concours de solistes et d'instrumentistes de la région. Cette œuvre devrait être populaire, pas difficile à étudier et plaire autant aux chanteurs qu'aux auditeurs ! Un ou deux concerts seraient organisés à Couvet qui dispose d'une salle assez grande et qui était le village d'un des membres fondateurs du groupement, feu M. Eugène Bosshard. Un comité spécial s'occupera de la mise sur pied de ce 30<sup>e</sup> anniversaire du « gron » des chanteurs valloisiers.

## Soirée à Travers sous le signe de la rose

De notre correspondant :

La Société féminine de gymnastique « Traversia » a organisé sa soirée d'automne dans la grande salle de l'Annexe à Travers où, malheureusement, les spectateurs étaient trop peu nombreux pour applaudir des productions de bonne qualité en général.

Les pupillettes ont été les premières à se trouver sur scène et se sont taillées un succès spécialement dans le ballet « Au clair de la lune », interprété en costumes chamarrés. Les pupillettes avaient aussi inscrit un ballet, intitulé « Il était une fois dans l'Ouest » à leur programme mais c'est surtout le troisième ballet de la section féminine, dansé sur l'air de « Lily Marlène » qui récolta le plus

d'applaudissements et qui connut les honneurs du bis. Ce ballet où des roses furent ensuite lancées aux spectateurs, occupait une place prépondérante. Un bal mit un point final à une charmante soirée.

#### CHAMP-DU-MOULIN

##### Crue de l'Areuse : production électrique en hausse

(c) A la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région ces derniers jours, le débit de l'Areuse a passé de 3 m<sup>3</sup>/seconde à 70 m<sup>3</sup>/seconde, débit enregistré à Champ-du-Moulin. Ainsi les cinq usines électriques des Gorges de l'Areuse produisent-elles à nouveau à 100 %, ce qui signifie une puissance totale de 12 mégawatts. On peut signaler que l'année 1975 aura été excellente au point de vue de la production électrique pour les cinq usines, ce qui est intéressant à une période de crise de l'énergie. C'est regrettable que l'Areuse n'ait pas un débit plus régulier, car on pourrait augmenter la puissance installée dans cette région du canton.

#### Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Commission générale et le Comité administratif de l'Hôpital du Val-de-Travers à Couvet, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur  
**Charles HUMBERT**

père de Monsieur Serge Humbert, secrétaire dévoué du comité.

Couvet, le 17 novembre 1975.

## Chronique du Val-de-Ruz

### La prochaine fête régionale de gymnastique à Dombresson

Ainsi en ont décidé les responsables de la section de Dombresson - Villiers de la Société fédérale de gymnastique : la prochaine fête régionale se déroulera dans le village des « bourdons ». Cette décision a été prise récemment lors d'une assemblée qui s'est déroulée sous la présidence de M. Jacques Cazès. Un comité d'organisation sera mis sur pied prochainement et comme on sait qu'à Dombresson, tout ce qui est entrepris est fort bien mis au point, on ne doute pas de l'ampleur des tâches qu'il faudra assumer pour mettre au point cette manifestation.

Des sondages ont déjà été opérés auprès de propriétaires de terrains où pourraient se réunir les gymnastes de tout le Val-de-Ruz, des petits aux plus grands. Des dates ont été retenues : les 11, 12 et 13 juin 1976.

Déjà les « anciens » ont promis leur appui et leurs conseils pour que tout

ce qui n'est actuellement que prévu, soit mis en place avec un rare souci de bienfaisance.

#### DU BON TRAVAIL

A ce propos, il convient de relever que les bonnes volontés ne manquent pas au sein de la SFG de Dombresson-Villiers. Dans tous les secteurs, il se fait du bon travail, dans la discipline et la bonne humeur. Chez les enfants, pépinière de la société, on a compris que le développement physique commence tôt et qu'il vaut la peine de consacrer une heure par semaine en dehors de l'école, à soigner son corps. Moniteurs et monitrices s'y sont dévoués pour que tout marche à souhait.

#### Beaux résultats de la Société cynologique

Dimanche, 9 novembre, cinq conducteurs de la Société cynologique du Val-de-Ruz se sont rendus à Yverdon et ont affronté une bise glaciale pour défendre les couleurs de la SCVR : ils ont obtenu d'excellents résultats.

#### CLASSEMENT CHA (MAX. 250 POINTS)

M. Alain Loetscher, de Fontainemelon, a acquis un deuxième rang avec 244 p ; M. Juan Fluvia de Villiers (238 pts) a été classé au 4<sup>e</sup> rang ; M. Gilbert Pasquier de Lignières, a obtenu un 6<sup>e</sup> rang avec 235 points et Lucien Dängeli, des Hauts-Geneveys a lui été classé au 8<sup>e</sup> rang avec 225 points.

Ces quatre conducteurs ont obtenu l'excellent CHDI. Et au 10<sup>e</sup> rang (très bon avec mention) on trouve Simone Courant, de Lignières.

Relevons l'enthousiasme des « dames » qui fréquentent régulièrement les leçons au cours desquelles il se fait toujours du bon travail. Il y a actuellement un passage à vide du côté des « actifs ». Les jeunes gens sont, en effet, un peu moins portés à faire un effort, préférant rester assis, passifs, devant le petit écran, oubliant par là même que leur avenir d'adulte se prépare physiquement longtemp à l'avance.

On espère pourtant que d'ici à la prochaine fête régionale, l'effectif des hommes sera redevenu ce qu'il fut naguère. Enfin signalons que, dans les préoccupations des gymnastes de l'est du Vallon s'esquisse déjà le 125<sup>e</sup> anniversaire de la création de la SFG de Dombresson-Villiers.

A. S.

#### Fête civique

(c) Les jeunes gens et jeunes filles de Dombresson et de Villiers, ayant atteint leur majorité en 1975 participent à une manifestation qui aura lieu à l'hôtel du Mouton d'or, à Villiers, le 21 novembre prochain.

#### Collecte annuelle de l'hôpital de Landeyeux

(c) Comme de coutume, l'hôpital Landeyeux s'adresse à la population du Val-de-Ruz pour sa collecte annuelle qui se déroulera du 15 au 30 novembre. Le but à atteindre en 1975 est de réunir les fonds nécessaires à la réfection urgente de la cuisine et du réfectoire de l'établissement.

Le comité administratif a remercié les sœurs de Saint-Loup dont l'appui compétent depuis 1911 à nos jours a été fort apprécié. Le Conseil général de l'institution des diaconesses de Saint-Loup a en effet pris la décision de retirer les sœurs en activité à Landeyeux.

#### SAVAGNIER

##### Souper paroissial

(c) Le souper paroissial de samedi dernier a connu un succès sans précédent ; la salle de gymnastique de Savagnier, coquettement fleurie et parée, a accueilli en effet plus de 170 convives, amateurs de choucroute « maison » ou de vols-avent tout aussi réussis. Après le repas, des jeux-concours, des productions du club d'accordéons « Les joyeux Savagniens » et deux films, l'un montrant Savagnier, au fil des saisons, il y a 15 ans, l'autre relatant quelques épisodes de la dernière sortie des aînés de la paroisse, animèrent cette soirée.

#### CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.

Aide familiale : tél. 53 10 03.

Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, le Grenier, de 20 à 24 heures.

## LA CÔTE-AUX-FÉES

### Un nouveau groupe de l'école du dimanche

A la suite de contacts pris par des monitrices de La Côte-aux-Fées, un nouveau groupe d'école du dimanche vient d'être créé dans la région du Mont-de-Buttes.

Depuis de nombreuses années, les enfants de la Montagne-de-Buttes (paroisse de Buttes) et du Mont-de-Buttes (paroisse de La Côte-aux-Fées) n'avaient plus d'enseignement religieux sur place. Les parents d'une vingtaine d'enfants ont été favorables à cette innovation, et les petits collèges désaffectés de ces deux quartiers retrouveront donc, pour quelque moment chaque semaine, un peu de l'animation enfantine d'autrefois ! Jusqu'à Noël, c'est au Mont que les leçons seront données, puis ce sera le tour de la Montagne.

### Le brouillard responsable d'une collision

Vers 20 h 45 lundi, M. L.J., domicilié à Besançon (France), circulait de La Côte-aux-Fées en direction de Buttes. Au lieu dit « Les Leuba », dans un virage à droite, sa voiture fut déportée vers la gauche en raison de la visibilité restreinte par le brouillard. Là, elle heurta l'automobile conduite par M. D.P., domicilié aux Petits-Prés Baillod sur Provence (VD), qui roulait normalement en sens inverse. Dégâts.

## FLEURIER

### Chronomètreur de 400 matches...

(sp) A ce poste depuis une douzaine de saisons déjà, M. Marcel Schwarz, de Fleurier, a chronométré dernièrement son 400<sup>e</sup> match de hockey sur glace, cela à l'occasion de la rencontre C.P. Fleurier - H.C. Sion sur la patinoire fleurisane. A ce titre, il a suivi le déroulement de toute espèce de matches : scolaires, minis, novices, juniors, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligue et, bien sûr, ligue nationale B.

## CARNET DU JOUR

Couvet : cinéma Colisée, 20 h 30, « Le vieux fusil ».  
Môtiers : château, « Visage d'Appenzel » exposition de photographies.  
Môtiers : musée Rousseau, ouvert.  
Fleurier : le Rancho, bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.  
Fleurier : patinoire, 20 h 15, Fleurier 1 - Forward Morges 1.  
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Sage-femme : tél. 63 17 27.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.  
Les Verrières : bureau de renseignements Banque cantonale.  
FAN, bureau de Fleurier : 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.

MEUBLES  
GRIZE  
COUVET  
(038) 63 22 06

## AVIS DIVERS

### Salle Grise, COUVET

Vendredi 28 novembre 1975, à 20 h 15  
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION et LE SERVICE CULTUREL  
MIGROS  
présentent

## LA TERRE GRECQUE ET LA GRÈCE ORTHODOXE

Film et commentaire de Louis PANASSIÉ.

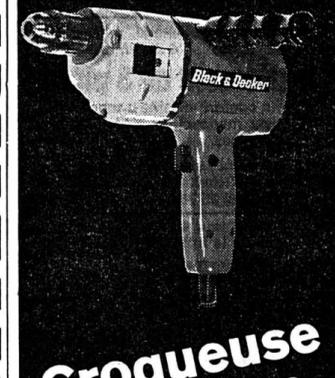
Location : pharmacie Bourquin, Couvet  
tél. (038) 63 11 13.

Prix des places : Fr. 6.—.



Bosch  
Appareils ménagers  
COUVET  
Tél. 63 12 06

LES TEMPS CHANGENT...  
LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI.  
PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes



## Croqueuse de béton

Cette robuste perceuse-frappeuse Black & Decker DNJ 74, à 2 vitesses, arrive à bout de béton le plus dur. 370 watts, 10 mm.

Prix Indicatif Fr. 189.—  
Maintenant seulement Fr.

139.—  
CENTRE SCHMUTZ  
FLEURIER - Tél. 61 33 33

## RÉGION DES LACS

### La Neuveville: l'eau plus chère

De notre correspondant :

Deux objets importants ont été traités lors de la récente séance du législatif neuvevillois : l'augmentation du tarif de l'eau et le budget 1976.

Les comptes 1974 du service des eaux ont accusé un déficit de plus de 60 000 francs : la consommation d'eau ayant atteint son point d'inflexion, l'augmentation de son prix devenait inévitable. Les augmentations proposées par le Conseil municipal (10 c par m<sup>3</sup> ont été acceptées). A titre d'exemple, l'eau pour usage courant passe donc de 60 c à 70 c. Les taxes fixes trimestrielles passent de 2 fr. 50 à 3 fr. par m<sup>3</sup> de capacité de compteur. La taxe supplémentaire pour les piscines subit aussi une augmentation de 5 centimes.

Le budget communal 1976 présenté par la commission des finances prévoit un bénéfice de 15 984 fr. ; le total des charges se monte à 6 191 275 fr. et le total des produits à 6 207 259 fr. ; la plus-value des dépenses par rapport au budget 1975 est de 197 716 francs, soit une augmentation de 3,3 %. A noter

que la quotité d'impôts reste fixée à 2,5. La taxe immobilière passe de 1 % à 1,5 % (augmentation de 0,5 % par rapport à 1975, d'où une recette supplémentaire de 75 000 francs).

Le budget a été accepté après une longue discussion de laquelle ressort le vœu des partis de voir les dépenses freinées au maximum par une restructuration de l'administration communale. Le législatif avait encore à nommer une commission de gestion. Furent élus : M. Alain Tschumi (Forum), Marcel Schori et Pierre Hirt (lib-rad.), et Walter Louis (UDC). Quant au parti socialiste, prêtant l'opposition qu'il a toujours manifestée à l'encontre de la création de cette nouvelle commission, il a refusé de présenter un candidat, ce qui d'ailleurs lui a valu... les applaudissements des conseillers municipaux ! La commission de gestion fonctionnera à titre provisoire jusqu'à fin 1976.

Dans les divers, l'on a enregistré deux interpellations du groupe libéral-radical sur les cours de la protection civile et l'adhésion à l'ARP.

**A LOUER**



**APPARTEMENT 3 PIÈCES**  
à Neuchâtel, Ecluse 61,  
entièrement rénové, tout confort.  
Libre dès le 24 novembre 1975 ou  
à convenir.  
Fr. 450.— + Fr. 60.— charges;

à Hauterive, Jardillots 30-32,  
**APPARTEMENTS  
3 PIÈCES**  
tout confort. Libres tout de suite.  
Fr. 401.— + Fr. 80.— charges.  
Tél. 24 44 46-47.



**CORTAILLOD.**  
A louer tout de suite  
ou pour date à convenir  
joli et confortable

**appartement  
de 3 1/2 pièces**  
avec poste de concierge

Offres sous chiffre 79-1393, à An-  
nonces Suisses S.A., «ASSA»,  
case postale, 3001 BERNE.

A louer à Cortaillod-village, immé-  
diatement ou pour date à convenir,  
**très jolis appartements**

2 1/2 pièces	dès Fr. 385.—
3 pièces	dès Fr. 470.—
3 1/2 pièces	dès Fr. 530.—
4 1/2 pièces	dès Fr. 590.—

charges comprises

Tél. 24 42 40.

**LA NEUVEVILLE**

à louer tout de suite ou pour date à  
convenir

**appartement de 4 pièces**

cuisine agencée, grand balcon avec  
vue sur le lac, place de jeux pour en-  
fants. Loyer 508 fr.,  
plus frais de chauffage.

Tél. (038) 51 10 89, concierge  
(032) 22 50 24, gérance.

**PLACES DE PARCAGE**

à louer à Neuchâtel  
Rue des Sablons 43  
dans garage souterrain collectif,  
avec place de lavage.  
Libres tout de suite ou pour date à  
convenir.

S'adresser à :  
**LA NEUCHÂTELOISE - Assurances**  
Bassin 16, Neuchâtel  
Tél. (038) 21 11 71.

A louer, pour le 1<sup>er</sup> décembre,  
**logement 3 pièces**

refait à neuf, 350 fr. par mois, au cen-  
tre de la ville.  
Tél. 24 44 67.

A louer pour le 24 novembre,  
au centre de la ville,  
**bureau 3 1/2 pièces**

refait à neuf, 350 fr. par mois.  
Tél. 24 44 67.

A louer à Neuchâtel, chemin de la  
Caille,  
**appartement de 4 pièces**

Loyer mensuel, charges comprises,  
Fr. 732.—

**appartement de 2 pièces**

Loyer mensuel, charges comprises,  
Fr. 429.—  
Tout confort, cuisine agencée, tapis  
tendus, balcon.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel, rue de Grise-  
Pierre, dès le 24 décembre 1975,  
**appartement de 3 pièces**

tout confort, cuisine agencée.  
Loyer mensuel, Fr. 544.—, charges  
comprises.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

A louer tout de suite, au Landeron,  
près de la frontière neuvevilloise,  
**1 appartement  
de 2 pièces**

320 fr. + charges 30 fr.

Renseignements: Fiduciaire  
R. Englert, Bienne,  
tél. (032) 22 33 42.

A louer au Landeron immédiatement  
ou pour date à convenir

**appartements  
tout confort**

1 pièce dès Fr. 220.—  
2 pièces dès Fr. 370.—  
3 pièces dès Fr. 470.—  
charges comprises  
Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel,  
rue du Roc (quartier de la Gare),  
immédiatement  
ou pour date à convenir,  
**appartement de 4 pièces**

tout confort; loyer mensuel, charges  
comprises, 506 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13,  
2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

A louer

**studios**

tout confort. Date à convenir.  
Renseignements :  
tél. 25 76 72.

**Crêt-Taconnet 42**

Pour le 1<sup>er</sup> mai 1976,

**appartement de 3 chambres**

cuisine, bains, W.-C., chauffage par appar-  
tement. Loyer mensuel: Fr. 192.50.

S'adresser à L'Etude Roger Dubois,  
notaire, Neuchâtel, tél. 25 14 41.

A louer à Colombier,  
chemin des Saules,  
tout de suite ou pour date à convenir,  
**appartement de 4 pièces**

tout confort; loyer mensuel, charges  
comprises, 669 fr.  
Fiduciaire Leuba & Schwarz,  
fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel,  
Centre-Ville, dès  
le 31 décembre  
1975,

**grand studio**

tout confort, cuisine  
agencée, W.-C. sépa-  
rés, tapis tendu,  
poutres apparentes,  
cave.

Pour visiter :  
tél. 24 36 34  
Pour traiter :  
Fid. Schenker  
Manrau S.A.,  
av. Fornachon 29,  
Peseux,  
tél. 31 31 55.

A louer à

**Auvernier**

appartements  
2 pièces,  
salle de bains,  
fibres immédiatement.

Tél. 31 21 62.

**APPARTEMENTS  
DE VACANCES**

Vos vacances d'hiver  
à :

**Haute-  
Nendaz**

chalet de montagne  
en hiver seul équipé  
pour 6-8 personnes.

Pour tous  
renseignements :  
Conti Gérald  
2900 Porrentruy.  
Tél. (066) 66 44 45.

Vacances d'hiver  
**Les Haudères**

Confortable studio  
pour 2 personnes.

Tél. (021) 22 23 43,  
heures de bureau.

**NOËL  
EN MONTAGNE**

Louez un chalet pour un merveilleux sé-  
jour « blanc ».  
L'organisation d'ancienne renommée  
vous l'offrira immédiatement.  
Téléphonez vite!  
Institut suisse de location  
RENT-AGENCE, Grand-Saint-Jean 4,  
1002 Lausanne. Tél. (021) 22 46 31-32.



quelque chose à dire...  
**ASSA  
s'en chargera**

**POUR VOS PROBLÈMES  
DE COMMUNICATION  
ASSA VOUS DONNE  
LES SOLUTIONS**

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA  
Société suisse de publicité  
23 succursales et agences  
A Neuchâtel : 2, Fbg du Lac  
Tél. (038) 24 40 00

Prochainement vous recevrez notre CATALOGUE  
Conservez-le et participez à notre CONCOURS



**BIJOUX  
BONNET**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%  
EN ÉVITANT LES INTERMÉDIAIRES  
et gagnez cette bague en or 18 carats

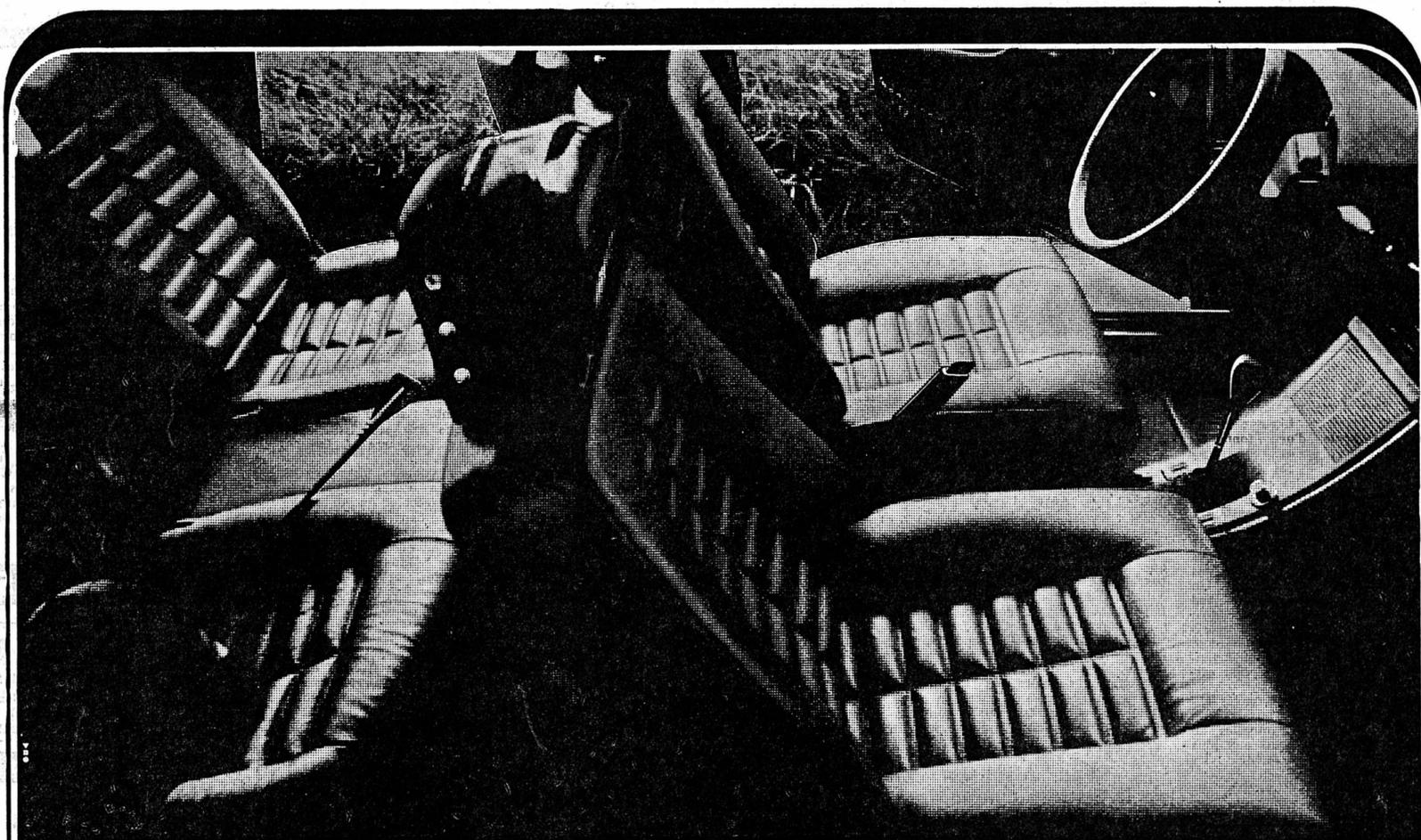
VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Numa-Droz 141

La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 22 22 25

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



«Voiture de l'année» «Prix de la sécurité» «Award style auto».

**La voiture la plus primée de l'année  
existe maintenant en version encore plus raffinée:  
CX Pallas.**



Les trois distinctions  
que la nouvelle  
Citroën CX obtint à elle  
seule dès l'année de sa  
sortie lui furent décernées  
par des professionnels  
internationaux

de l'automobile et par la  
presse spécialisée:  
«Voiture de l'année»,  
«Prix de la sécurité» et  
«Award style auto».  
Comme quoi les chefs-  
d'œuvres dignes de ce

nom ne passent pas  
inaperçus. Et maintenant,  
la CX existe également  
en version «Pallas».  
CX 2000 Super:  
1985 cm<sup>3</sup>, 102 CV DIN,  
vitesse de pointe  
174 km/h.

CX 2200 Super et Pallas:  
2175 cm<sup>3</sup>, 112 CV DIN,  
vitesse de pointe  
179 km/h.  
Moteur à 4 cylindres  
disposé transversale-  
ment, traction avant,  
suspension hydropneu-

matique, correcteur de  
hauteur, freins à disque  
sur les 4 roues, système  
de freinage haute  
pression à double circuit  
avec répartition de la  
puissance en fonction  
de la charge. Equipe-

ment très varié compre-  
nant tous les éléments  
de sécurité active et  
passive.

**CITROËN CX**

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12.  
Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22. Fon-  
tainemelon: W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac,  
tél. (038) 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.



**CITROËN**



**CITROËN**



**JURA - JURA - JURA - JURA - JURA**

A la Cour d'assises du Jura

**Assassin et sa complice devant leurs juges pour avoir tué sordidement une pompiste**

De notre correspondant :  
Le procès qui s'est ouvert hier matin devant la Cour d'assises du Jura, à Delémont, est de ceux qui ont un retentissement profond dans l'opinion publique. Non en raison de la personnalité des tueurs — des crapules sans envergure — mais parce qu'avec un peu de malchance, chacun aurait pu se trouver à la place de la victime: une personne seule, tranquille, que rien ne semblait désigner à l'attention des amateurs de mauvais coups. Pourtant un soir, cette personne modeste s'est trouvée, chez elle, en face d'un voyou qui n'a pas hésité à jeter du couteau pour se saisir de la clé d'un coffre dont le ne savait même pas s'il renfermait quelque chose. Un crime heureusement rarissime chez nous, mais qui ressemble cependant par plus d'un aspect à celui commis au Prédame en septembre 1969, sur deux vieillards, crime qui valut à ses auteurs, Fernand Borruat et Yvonne Bernard sa maîtresse, respectivement 20 et 16 ans de réclusion.

Hier matin s'est donc ouvert à Delémont le procès de Robert Rey, l'assassin de Mme Hélène Grolimund, pompiste de la route de Bâle et de sa maîtresse et complice, Geneviève Guibelin (voir la « FAN L'EXPRESS » d'hier). Les deux accusés ont quitté pour trois jours les pénitenciers de Thorberg et Hindelbank pour comparaître devant la Cour d'assises que préside M. Henri Béguelin. Lui, 25 ans, beau garçon, mais l'œil un peu fuyant. Est-il accablé? En tout cas il paraît mou dans la plupart de ses réponses, et peu empressé à se défendre. Elle, la quarantaine, assez élégante, à l'esprit plus vif et elle fait preuve de davantage d'énergie. Entre eux, de toute évidence, l'amour c'est bien fini... C'est maintenant à qui tirera le mieux son épingle du jeu. Aussi se traite-t-on ré-

cioproquement de menteur et de menteuse, et essaie-t-on d'échapper les responsabilités.

Robert Rey est amené d'abord à parler de son enfance et de sa jeunesse au milieu de parents séparés, puis réconciliés, qui l'emmènent avec eux dans plusieurs villes de France. Mal disposé envers l'école, l'accusé fait de mauvaises études, mais décroche tout de même un diplôme de cuisinier. C'est pour exercer son activité professionnelle qu'il arrivera en mars 1973 à Delémont, après avoir travaillé à Paris, à Nice et à Cannes.

**SOUS LE « CHANTAGE » DE SA MAÎTRESSE**

Rey connaît Geneviève Guibelin lors d'une fête à Bassecour. Bientôt il vit chez elle. Il est vrai qu'elle est mariée, mais le mari est en France... C'est d'ailleurs ce mari qui apprendra à Rey qu'il y a « un beau coup » à faire à Delémont, chez la pompiste de la route de Bâle. Selon l'accusé, Geneviève Guibelin ne tarde pas à revenir elle-même à la charge en lui disant qu'elle a besoin d'argent. Elle ajoute qu'elle est enceinte et que s'il ne fait pas « le coup » chez Mme Grolimund, il aura affaire à son mari et à ses amis. Rey prépare donc l'opération avec le fils (mineur) de sa maîtresse. Celui-ci, qui a habité route de Bâle, connaît les habitudes de Mme Grolimund, ainsi que le quartier. Il remet à Rey un cordon électrique, une veste, un couteau à cran d'arrêt. Geneviève Guibelin donne pour sa part un collant qui servira à la confection d'une gagoule. Une première tentative, le mercredi 5 septembre 1973, échoue, car il y a des gens gênants dans les parages.

Le lendemain, après avoir téléphoné à la victime pour s'assurer qu'elle est bien seule chez elle, on fait une nouvelle

tentative. La bonne, Rey s'introduit par le balcon dans la maison, trouve le coffre, qui est fermé. Il attend donc Mme Grolimund qui ne tarde pas à entrer dans la pièce. Il lui demande d'éteindre et de reculer.

Mais la vieille dame ne l'entend pas ainsi. Elle griffe le voleur au visage à travers sa gagoule. Celui-ci « perd les pédales » et frappe à coups de couteau dans la région du cœur. Puis avec le fils Rey, il cherche et déniche la clé du coffre, empoche ce qui s'y trouve (18.000 francs et non 1000 fr. comme indiqué par erreur dans notre édition d'hier), sort par la fenêtre et se rend chez sa maîtresse. Il annonce alors que le coup a réussi. On procède au partage du butin: trois parts de 6000 fr. chacune: la première pour l'assassin, la seconde pour Geneviève Guibelin, la troisième pour le fils de cette dernière. Puis on soupe (!) et on s'occupe à faire disparaître les objets compromettants. Telle est à peu près la version du crime fournie par l'accusé qui précise que son intention était d'assommer Mme Grolimund d'un coup de poing et de la ligoter.

Geneviève Guibelin, elle aussi, est Française. Née en 1936, elle épouse en 1965 un divorcé de 13 ans son aîné, dont elle a deux enfants. Le mari est boucher, mais il remet bientôt son commerce pour ne pas avoir à payer une pension plus élevée à son ex-femme. Le couple arrive à Delémont en février 1967. Lui est ouvrier dans une boucherie tandis qu'elle travaille comme employée de maison, puis comme sommelière. Compromis dans une affaire à Delémont, le mari regagne la France, tandis que la femme reste à Delémont.

Interrogée hier après-midi, l'accusée « rectifie » énergièrement certaines dépositions de son ex-amant. D'abord elle ne lui a jamais dit qu'elle était

enceinte et elle ne lui a pas davantage demandé de « faire le coup ». Il est vrai qu'elle ne s'est pas opposée à la préparation de l'expédition, mais les principaux préparatifs se sont faits dans la chambre de son fils, elle n'a donc pas entendu. En outre, il n'avait pas été préalablement convenu qu'elle toucherait une part du butin. Et, en ce qui concerne ce butin, les 6000 fr. qui lui ont été remis n'étaient pas pour elle, mais bien pour son mari qui avait indiqué le coup. Enfin Geneviève Guibelin, questionnée à ce sujet par le président, dit qu'elle n'a pas été « frappée » de faire à souper quelques minutes après le crime, ni d'ailleurs par la lessive des habits des deux complices car, dit-elle, il n'y avait pas de sang, mais seulement de la vase et de l'herbe...

Questionnée une seconde fois, Rey maintient sa version des événements et il finira, sur insistence du président, par affirmer que « c'est elle qui ment ».

A noter encore que la part de l'assassin et celle de G. Guibelin (ou de son mari?) ont été transportées en France par cette dernière et bel et bien remises au mari, dont on a perdu toute trace depuis. Ces 12.000 fr. n'ont donc pas encore pu être récupérés à l'heure actuelle.

Aujourd'hui la Cour d'assises entendra les témoins et les experts et, peut-être, les plaidoiries et le réquisitoire.

BEVI

**Parc jurassien de la Combe-Grède: étude sur la tourbière des Pontins**

Depuis l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en août, le comité de l'Association du parc jurassien de la Combe-Grède s'est réuni deux fois. Il a pris connaissance avec intérêt des conclusions d'une étude faite à la tourbière des Pontins. L'eau de l'étang qui s'y trouve a été analysée afin de déterminer pour quelle raison les poissons ne pouvaient y vivre. Il résulte de ce travail que l'eau de l'étang est à la fois très pauvre en oxygène et très acide; les conditions physico-chimiques qui y règnent sont telles que les carpes et les tanches ne peuvent subsister.

Cette étude a démontré aussi que l'exploitation de la tourbe, qui se pratique depuis plusieurs années et qui cessera en 1976, a provoqué une modification du milieu naturel par suite d'une forte diminution de l'humidité dans une bonne partie de la tourbière. La création d'étangs tels que celui qui a été étudié est le meilleur moyen de rétablir les conditions existant avant l'intervention de l'homme. Elle seule permet d'éviter le dessèchement dû à l'exploitation de la tourbe et une transformation irréversible du biotope. Un agrandissement du côté nord de cette réserve, à proximité de l'empoisieu, est également envisagé.

Une visite des lieux avec la participation des instances cantonales de la protection de la nature s'est déroulée samedi. Il sera ainsi possible de discuter des projets du comité et de solliciter les autorisations nécessaires à leur réalisation.

Quant au Parc jurassien proprement dit, il est prévu de l'agrandir du côté sud du sommet de Chasselral. Il s'agirait d'une réserve de plantes uniquement, car le gibier y est assez abondant et une réserve de chasse ne s'impose pas. Les tractions avec les propriétaires sont en bonne voie et permettent d'envisager une concrétisation prochaine de ce projet.

Comme de coutume, le comité est intervenu à maintes reprises pour éviter des atteintes à la nature et aux sites, telles que: l'ouverture de gravières, la constitution de dépôts d'ordures « sauvages », l'organisation de tirs militaires pendant les cours de répétition. Ses efforts ont été couronnés de succès, grâce à la bonne volonté des intéressés.

Par sa lutte incessante, le comité de l'Association du parc jurassien de la Combe-Grède espère conserver intactes pour l'avenir des coins de terre chers au cœur des populations de la région.

**FRIBOURG - FRIBOURG**

**A-t-on défiguré la Grand-Rue de la cité médiévale? Une sculpture moderne controversée à Morat**

De notre correspondant :  
Faut-il qu'une cité, fût-elle aussi ravissante et bien conservée que Morat, reste figée dans son passé, comme si l'histoire s'était arrêtée pour elle au Moyen-âge? Telle est l'une des questions posées aux Moratois qui, dans leur majorité semble-t-il, voient d'un mauvais œil l'intrusion d'une sculpture abstraite en plein cœur de leur vieille ville. Sans doute peut-on à bon droit, diverger d'opinion. L'œuvre n'est placée sur le socle d'une fontaine ancienne qu'à titre d'essai. Elle ne devrait y rester que si une majorité l'accepte. Une majorité qui ne sera fatalement pas composée d'amateurs d'art dit éclairés, qui ne tiendra guère compte du fait que l'œuvre est due à l'un des plus grands sculpteurs du XXe siècle, Jean Arp, né en 1887 à Strasbourg et mort à Bâle en 1966.

Le point de la situation a été fait hier à Morat, lors d'une conférence de presse présidée par M. Albert Engel, syndic. Pour commencer, les faits: ce sont les autorités de Morat qui, pour marquer le huitième centenaire de la fondation de la ville, ont émis le désir d'ériger une

sculpture sur le fut de la fontaine. Des spécialistes furent conviés à siéger au sein d'un jury. D'emblée et justement, fut écartée la solution qui eût consisté à faire du faux vieux. Et l'on opta pour une œuvre moderne, pourvu qu'elle soit d'un très haut niveau artistique, non pas de la dernière avant-garde, mais d'un « classique du vingtième siècle », et qu'elle s'intègre au cadre.

**PAS DE CONCOURS POSSIBLE**

Les moyens financiers étaient relativement faibles et excluèrent l'organisation d'un concours, même restreint. Un concours qui eût d'ailleurs posé un problème encore plus épineux, lorsqu'on connaît la production des artistes marqués du jour. C'est alors que jouèrent les relations d'un membre du jury, M. Marcel Joray, éditeur à Neuchâtel, qui obtint de Mme Jean Arp, veuve du sculpteur, qu'elle offrit une sculpture à la ville de Morat. Celle-ci n'aurait à payer que le prix de la fonte de l'œuvre dont l'original est plus petit que le monument qui a été posé « à l'essai ». Morat a avancé la somme nécessaire, qui sera restituée si les Moratois refusent le cadeau... Il faut noter d'ailleurs que la condition (que l'œuvre prenne place au cœur de la ville) n'a pa-

été posée par Mme Arp, mais par M. Joray. C'est à prendre ou à laisser...

M. Joray, hier, a païd la cause de l'œuvre, tout en se défendant de vouloir imposer quoi que ce soit: aux Moratois de choisir. Il nota que Jean Arp, il y a soixante ans, exposait déjà avec Kandinsky et qu'il participa à tous les mouvements artistiques nouveaux; que ses œuvres figurent à Strasbourg, à Paris, à Caracas, à Bâle, à Saint-Gall, à Lozano et dans les grands musées du monde.

L'œuvre proposée à Morat, créée en 1959, est baptisée « torse-chevalier »: ce qui a provoqué un malentendu, puisqu'elle ne représente rien de concret. Ecoutons M. Joray: « L'œuvre ne parle que le langage de l'art, par la pureté des lignes, par la richesse d'invention des formes toujours renouvelées selon la position du spectateur, par l'harmonie sensible ou même sensuelle qui s'en dégage (...) ». M. Joray admet qu'on puisse être troublé au premier abord: c'est l'une des fonctions de l'art. Il va plus loin: « Pour ceux enfin qui n'ont aucun contact avec l'art moderne (que je soupçonne de n'aimer que le sujet représenté dans l'art ancien), qui n'ont jamais vu Rodin, ni Brancusi, ni Pevsner, ni Moore, et qui ne tiennent pas à les

voir, il est fatal qu'ils récusent Arp aussi ».

**VIVRE AUJOURD'HUI**

Morat n'est pas une ville-musée. Elle est vivante et veut le rester. On ne peut vivre du passé, dit M. Joray: « Chacun admet ces vérités premières quand il s'agit de son travail, de son confort, de son mode de vie. Pourquoi en douter sur la plan de l'art? »

« C'est un combat autour de l'art vivant. Quelle que soit son issue, ce combat me plaît », dit encore M. Joray. Un combat qui l'compare aux grandes controverses passées. Avant d'être par-tout censurés, les impressionnistes — par exemple — ne furent-ils pas objet de scandale?

Deux avis pour terminer, sur l'œuvre de Jean Arp. Celui de Remo Rossi, président de la commission fédérale des beaux-arts: « Son importance ne peut être mise en doute. Elle peut être placée n'importe où. Elle peut se marier avec n'importe quelle ambiance ». Et celle de M. Vouga, membre de la commission fédérale des monuments historiques: « Je ne partage pas entièrement l'admiration de M. Joray. Mais je suis un chaud partisan de mettre une œuvre moderne dans une cité médiévale. »

Michel GREMAUD



Placée à titre d'essai sur une fontaine de la Grand-Rue, la sculpture de Hans Arp n'a pas manqué de susciter des réactions passionnées de la part des Moratois (Avipress Fleury)

**LA ROCHE**

**Collision en chaîne: quatre blessés et charrette démolie**

(c) Hier vers 7 h 20, M. Yvan Broch, de Charney, circulait au volant de sa voiture de Hauteville à Fribourg. A l'entrée de La Roche, il heurta une charrette à lait tirée par un cheval, conduite par M. Marcel Rigolet, agriculteur. La charrette fut démolie. A la suite de ce choc, l'auto heurta encore un deuxième véhicule conduit par Mlle Patricia Schaub, de La Roche, qui était accompagnée d'une passagère. Les quatre personnes furent légèrement blessées. Dégâts estimés à 12.000 francs.

**Perte de maîtrise: deux blessés**

(c) Hier vers 11 h, M. Hans Weber, 49 ans, agriculteur à Villars-les-Moines, circulait au volant de sa voiture en direction de la gare de Morat, Freiburgstrasse. Dans un virage à droite, il perdit la maîtrise de sa voiture qui, déportée à gauche, entra en collision avec celle de M. Cao-Ramiro Ardao, 21 ans, domicilié à Morat. Les deux conducteurs, blessés, furent transportés à l'hôpital de Meyriez. Dégâts estimés à 20.000 francs.

**Subvention au centre «Release»: reprise des débats aujourd'hui**

De notre correspondant :  
Le Grand conseil devrait reprendre aujourd'hui le débat sur la subvention de 48.000 fr. au centre «Release», inscrite au projet de budget de l'Etat, mais que la commission d'économie publique (CEP) a proposé de verser plutôt à l'office cantonal des mineurs. Des « critères objectifs » dont la consistance n'a pas été prouvée auraient motivé — selon la CEP — cette volte-face. Mais on sait que le geste antimilitariste d'un des travailleurs sociaux de «Release», lors du défilé militaire du 6 novembre, pèse dans la balance. « Ne pas mélanger les bidons de l'armée et des drogués », disions-nous dans notre édition de samedi. Plusieurs appels ont été émis hier encore en faveur de «Release» dont le rôle est qualifié d'indispensable.

L'attitude de la CEP, nous l'avons déjà dit, a été sévèrement réprochée par la commission cantonale pour la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie (COLAT). Hier, le comité consultatif de «Release» nous a fait parvenir une déclaration semblable quant au fond, approuvée par Mgr Bullet, évêque auxiliaire, le Dr Descloux, directeur du centre psycho-social, le Dr Stiévert, médecin à Guin et M. F. Beaud, secrétaire romand de «Pro Juventute» (les autres membres du comité, le Dr Solms et M. J. Sperisen, n'ont pu être atteints à temps). Ce comité note que « l'attribution de l'aide publique à un autre ser-

vice représenterait un recul certain de plusieurs années. Il faut se rappeler que la nature du drogué tend à refuser tout service qui a une étiquette officielle ». Il distingue l'activité de «Release» qui ne saurait être jugé en fonction d'un incident qui relève de la justice militaire.

De leur côté, 100 travailleurs sociaux ont adressé une lettre au Conseil d'Etat (qui s'est occupé de l'affaire hier) et aux députés. « La preuve n'est plus à faire que les jeunes en difficulté ne s'adresseraient pas à un organisme officiel », dit cette lettre. « La suppression de «Release» créerait un vide dans la prise en charge socio-thérapeutique », alors que l'éventuel retrait de la subvention « serait une atteinte portée non pas à «Release», mais aux jeunes. » M. G.

**Septuagénaire renversée**

Hier, vers 7 h 30, un automobiliste de Fribourg circulait du Varis en direction de la route du Jura. A l'entrée de l'avenue de Rome, une vieille dame qui traversait le passage de sécurité, a été renversée par son véhicule. Il s'agit de Mme Catherine Golliard, 73 ans, domiciliée à Fribourg, qui fut transportée à l'hôpital cantonal. Elle souffre d'une fracture du bassin et de douleurs abdominales.

**Fêtes de Morat: «fastes» et colloque**

De notre correspondant :  
Les préparatifs des fêtes qui marqueront en 1976 le 500ème anniversaire de la bataille de Morat sont assidûment poursuivis. Le bruit a couru que le canton de Berne, qui doit y être étroitement associé, aurait « renoncé aux fastes » pour ne pas indisposer la France et le canton de Vaud (en lui rappelant le début d'une période de sujétion à Berne). Selon les organisateurs moratois, MM. Engel et Lerj en tête, ces rumeurs sont infondées. Tout se passera comme prévu. Il ne s'agit pas simplement de célébrer l'héroïsme des ancêtres, mais d'engager une réflexion sur « l'Europe de Charles le Téméraire »: tel sera le thème d'un colloque international qui conduira naturellement à évoquer la situation d'aujourd'hui.

La marche populaire «100.000 marchent vers Morat» (à laquelle il con-

viendrait de donner un titre moins germanique) aura lieu. Pour marquer le 800ème anniversaire de la fondation de Morat, toutes les villes des Zaehringen participeront à une manifestation au mois de mai. Les journées officielles du 500ème anniversaire de la bataille se dérouleront les 19 et 20 juin, avec la participation de tous les Etats confédérés. Une rencontre fraternelle entre représentants des villes des deux camps sera organisée, ainsi que bien d'autres festivités encore.

Morat continue de s'embellir en vue de « son » année: les restaurations marchent bon train. L'idée saugrenue — proposée par un mécène — de reconstruire l'ancien ossuaire de la bataille a été abandonnée. Hier ont été présentés les premiers exemplaires de la médaille officielle, en or et en argent, que les banques tiennent à la disposition des numismates et de tous les amateurs.

**MOUTIER**

**Deux enfants blessés**

(c) Deux accidents de la circulation se sont produits hier à Moutier. Vers 13 h 20, le petit Serge Carron, 10 ans, qui traversait un passage pour piétons, est revenu en arrière et a été heurté par une voiture. Il a été hospitalisé souffrant d'une fracture du fémur droit.

Vers 16 h 20, la petite Romana Marzio, 12 ans, qui descendait à bicyclette une rue à forte déclivité, a été heurtée par un fourgon des PTT. Souffrant de diverses contusions, elle a été hospitalisée.

**VICQUES**

**Le toit d'un garage s'envole...**

(c) Construit dans la plaine de Bellevie, le garage du val Terbi, à Vicques, est exposé à la violence des éléments naturels. C'est ainsi que, dans la nuit de samedi à dimanche, le vent soufflant en rafale emporta une partie de la toiture qui retomba sur des voitures stationnées au bord du bâtiment. Les dégâts sont élevés.

**COURGENAY**

**Nouveau président**

(c) Réunis samedi en assemblée générale, les buralistes postaux du Jura se sont donné un nouveau président central en la personne de M. Georges Donzé, buraliste à Courtételle. L'ancien président, M. Henri Favre, de Courgenay, était parvenu au terme de son mandat.

**Passante tuée à Crémines**

De notre correspondant :  
Hier vers 13 h 30, Mme Adélla Spart a traversé imprudemment la chaussée pour se rendre chez une voisine à Crémines et a été happée par une voiture soleuroise.

Transportée à l'hôpital de district à Moutier, puis transférée à l'hôpital de l'Isle à Berne, elle devait y décéder à son arrivée.

**VAUD**

**Vol à main armée d'Yvonand: auteur arrêté et butin récupéré**

De notre correspondant :  
Les recherches entreprises par la police de sûreté vaudoise en collaboration avec la gendarmerie, ont permis d'identifier et d'arrêter l'auteur du vol à main armée perpétré le soir du 12 novembre contre le buraliste postal d'Yvonand (voir notre édition de vendredi). Il s'agit d'un ressortissant italien âgé de 22 ans, manœuvre, domicilié à Yvonand. La quasi-totalité du butin, soit

15.100 francs, a été retrouvée, de même que les armes ayant servi à l'agression. Il semble que l'auteur de ce vol à main armée ait agi seul.

On se souvient que mercredi, le buraliste postal d'Yvonand et sa femme rentrant à leur domicile vers 22 h 55, se trouvèrent en présence d'un individu masqué, qui, sous la menace d'un pistolet et d'un poignard, obligea le buraliste à ligoter sa femme sur une chaise dans la chambre à coucher. Se ravissant, l'agresseur la fit enlever à la cave, puis toujours sous la menace de ses armes, contraignit le buraliste à l'accompagner à la poste où il se fit remettre les 15.100 francs qui ont été retrouvés.

**BIENNE**

**Fenêtres de la propriété d'un conseiller de ville brisées**

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h 10, un ou plusieurs malfaiteurs ont fracassé les fenêtres du bureau de la propriété de M. Peter Ihly, au Bridelweg. L'acte est certainement intentionnel car il a été commis à l'aide de deux grosses pierres provenant du remblai de la voie de chemin de fer situé à quelque 50 m de là. C'est la fenêtre du premier étage qui a été visée, la seule, non pourvue de volets. Relevons que M. Peter Ihly est resteur de l'école primaire de Boujean et conseiller de ville.

**YVERDON**

**Fillette heurtée par une voiture**

(c) Hier vers 16 h 15, 60, avenue Pierre-de-Savoie, une fillette qui traversait la chaussée en courant en direction du trottoir ouest a été happée par une voiture circulant en direction du Valentin. Elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon souffrant d'une commotion cérébrale.

**PAYERNE**

**Marché au bétail**

(c) Le marché mensuel au bétail de boucherie s'est déroulé rue de la Gare, lundi après-midi. Les seize bêtes présentées ont été examinées par les experts, avant d'être taxées, puis emmenées.

**CARNET DU JOUR**

- CINEMAS**
- Apollo: 15 h et 20 h 15, «Le vieux fusil».
  - Capitole: 20 h 15, «La kermesse érotique».
  - Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, «Sexe à Copenhague».
  - Lido: 15 h et 20 h 15, «Impossible... pas français».
  - Métro: 19 h 50, «Je m'appelle Trinita - La part des lions».
  - Palace: 15 h et 20 h 15, «L'Europe en flammes».
  - Rex: 15 h et 20 h 15, «Pied plat liquide tout»; 17 h 45, «Cabaret».
  - Scala: 14 h 30 et 20 h 15, «Le parain» (II).
  - Studio: 15 h et 20 h 15, «Toutes les filles pour un sexpert».
- THEATRE**
- Théâtre municipal. 20 h, «Kontrast I» de Max Frisch et Michel Viala.
- URGENCES**
- Pharmacie d'office: pharmacie Schuerch, Nidau 36, tél. 22 43 54.
  - Médecin: tél. 22 33 33.

**Nous sommes des professionnels**

C'est lors de la liquidation de sinistres voitures que cela se remarque. Vous nous présentez votre véhicule, nos experts examinent le dommage de collision, de parking ou de malveillance et l'indemnisent de suite. Faites confiance aux professionnels!

78.1002.20.88

**En bonnets mains avec Altstadt**

**ALTSTADT**  
Société Anonyme d'Assurances  
2000 Neuchâtel  
31, faubourg du Lac, 038/24 54 66

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le voile se lève sur un horrible drame

## Le petit Markus a-t-il été victime d'un crime sexuel?

Une certitude: le jeune garçon a été étranglé

Au cours de la conférence de presse qu'elle a convoquée hier, la police bâloise a révélé que le petit Markus Zimmermann a été aperçu dimanche après-midi par deux promeneurs qui suivaient le chemin longeant le Rhin de Bâle à Augst. A l'endroit où il a été découvert, le talus qui borde le fleuve est haut d'une vingtaine de mètres et très abrupt.

Il est donc possible que le corps ait été là depuis quelque temps déjà et que les gens qui sont passés sur ce chemin ne l'aient pas remarqué. Car il fallait vraiment lever la tête et même faire un effort d'observation pour le voir.

Selon toute vraisemblance, le corps de l'enfant a été jeté dans ces buissons par le haut, c'est-à-dire en venant directement de la route qui est toute proche et qui, elle aussi, longe le Rhin.

A cause du mauvais temps qui a sévi, il est difficile d'établir à combien de jours remonte le crime. A compter de dimanche, 24 heures en tout cas, 48 peut-être, davantage même.

Markus Zimmermann a été étranglé: des marques très nettes d'ongles sur son coup l'attestent. Il s'agit probablement d'un crime sexuel.

Cependant, on constate que le garçon portait toujours le survêtement de gymnastique qu'il avait en quittant la salle de judo. C'est pourquoi la police hésite à se prononcer. Elle fait valoir beaucoup de réserves.

Après avoir relevé toutes les empreintes, elle a entrepris de chercher les objets manquants et qui pourraient fournir des indices précieux: le costume de judo, le sac de sport, les espadrilles, le manteau et le portemonnaie rouge.

La prime de 10.000 francs à qui donnera des renseignements utiles sur ce crime est maintenue, elle a même été augmentée de 10.000 francs par une personnalité désireuse garder l'anonymat.

On a besoin de l'aide de la population. Mais cette participation souhaitée du public a aussi ses désavantages. Les gens ont tellement été frappés que, par excès de sollicitude, ils téléphonent pour dire absolument n'importe quoi et même pour donner des conseils à la police.

A tel point que le président du gouvernement de Bâle-Ville s'est adressé à la population sur les ondes de la Radio

alémanique pour la prier de s'en tenir strictement aux faits importants.

Le meurtrier court toujours.

On se demande maintenant s'il n'a pas fait la connaissance du petit Markus à la kermesse d'automne où le gosse est allé tout seul, pendant une heure et demie environ, le samedi précédent. En tout cas, le soir où il a disparu, le garçon a eu un comportement inhabituel en se préparant à sa leçon de judo. Il a par exemple refusé de mettre une chemise sous prétexte que cela lui prenait trop de temps.

Il a aussi quitté précipitamment le local d'entraînement, avant ses camarades. Il a donné l'impression d'être très pressé. Il avait peut-être rendez-vous avec son futur meurtrier. Mais ça c'est encore une supposition.

C'est sur son emploi du temps pendant sa visite de la kermesse qu'on va désormais essayer de percer le mystère.

### Appel du médecin-légiste

Le médecin-légiste est d'avis que la mort de Markus Zimmermann remonte de 24 à 48 heures avant la découverte du corps. Celui-ci peut cependant avoir été jeté dans les buissons mercredi déjà. La police demande donc à tous les automobilistes qui ont parcouru dans la région où le corps a été découvert entre mercredi soir et dimanche après-midi de s'annoncer afin que les pistes sans intérêt puissent être éliminées. Enfin, on recherche les personnes qui auraient vu soit des individus, soit des voitures, d'allure suspecte, mercredi soir, près de l'école de judo.

### Parlementaires égyptiens en Suisse

BERNE (ATS). — Une délégation de parlementaires égyptiens, comprenant cinq députés et dirigée par M. Sared Marei, président du parlement, séjourne cette semaine en Suisse. En accueillant les hôtes égyptiens, l'Assemblée fédérale rend l'invitation faite à des parlementaires suisses qui s'étaient rendus en Egypte en janvier sous la présidence de M. Simon Kohler. Les députés égyptiens — membres de «l'Assemblée du peuple» de l'Egypte — sont arrivés samedi à Genève où ils ont visité l'ONU et le CICR. Mardi, ils seront à Vevey où est prévue une visite de «Nestlé», puis à Berne où une réception sera organisée à l'ambassade d'Egypte. Mercredi, ils verront l'école d'agriculture de Rueti-Zollikofen avant de se rendre au Conseil national pour s'entretenir avec des parlementaires suisses. Le président de la Confédération, M. Pierre Graber, les recevra ensuite. Ils quitteront la Suisse après être allés à Jungfraujoch et avoir visité deux entreprises jurassiennes — l'une au Noirmont et l'autre à Moutier.

### Trafic des marchandises par route: des mesures sont nécessaires

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a accepté un postulat du conseiller national Albrecht, PDC de Nidwald, demandant que des mesures soient prises à l'étude afin de remédier, sur nos routes servant au transit international, à la surcharge menaçante que cause le trafic lourd. Il faudrait que ces mesures puissent entrer en vigueur avant l'ouverture du tunnel routier de Saint-Gothard. On doit également se rendre compte que la limitation légale du poids des camions (28 t en Suisse, 38 t dans les pays de la CEE) ne pourra être indéfiniment prorogée en Suisse du fait de l'amélioration de notre réseau routier et autoroutier. Le temps viendra où la Suisse ne pourra plus ignorer les demandes répétées de ses voisins. Or, malgré cette limitation, le trafic lourd a augmenté de 36 % entre 1970 et 1973, par exemple.

Le service combiné rail-route pourrait, en principe, remédier à cette situation. Les constatations faites sur la ligne d'Aldorf à Airolo montrent cependant qu'on ne peut contraindre les propriétaires de camions à se servir du rail, même quand les conditions sont avantageuses et que l'utilisation de la route est rendue considérablement plus difficile, comme c'est le cas au pont de Wattening qui a été endommagé. Seules des mesures d'appoint pourront empêcher que le réseau de routes nationales ne soit encombré par un trafic lourd trop important.

### Helvetas: 20 ans d'activité

ZURICH (ATS). — Malgré la récession, Helvetas, organisation privée d'aide au développement, enregistre pour sa vingtième année d'activité une augmentation de ses recettes. Selon le rapport d'activité, celles-ci ont augmenté de près d'un million de francs par rapport à l'exercice précédent et se sont élevées à 5,16 millions de francs. Les sommes récoltées par l'organisation elle-même, sous forme de collectes, de cotisations ou de dons, ont rapporté 2,932 millions de francs, soit 430.000 francs de plus que l'année précédente.

L'augmentation des recettes s'observe dans tous les domaines. Le rapport mentionne que l'augmentation des contributions d'origine publique est particulièrement réjouissante. En règle générale, il révèle que les projets concrets sont plus attractifs que les collectes anonymes.

Les contributions de la Confédération aux projets d'Helvetas se sont élevées à 2,227 millions de francs, soit à 500.000 francs de plus que l'année précédente, dont une partie concernait des contributions pour des projets antérieurs.

## Procès à Brigue de l'affaire du téléphérique fou de Betten

Pour l'accusation, les deux accusés ont fait preuve de négligence grave

De notre correspondant :

Tout au long de la journée de lundi s'est déroulé au château de Stockalper à Brigue devant le tribunal d'arrondissement le procès de l'affaire de Betten, ce téléphérique fou qui en juillet 1972 avait dévalé la montagne à une vitesse effrayante. La cabine alla s'écraser contre le mur de béton de la gare de départ. La catastrophe fit douze morts, tandis que deux jeunes touristes allemands d'Essen furent marqués pour la vie.

Le tribunal était placé sous la présidence de M. Max Arnold, tandis que M. Alain Zen-Ruffinen occupait le poste de rapporteur.

Quatre personnes figuraient au banc des accusés soit un ingénieur de l'Office fédéral des transports, un constructeur qui avait monté le téléphérique et deux des employés de la société.

Finalement, lundi, l'accusation n'a retenu comme accusés que les deux derniers, soit MM. Maurice Imhof, 1923, chef d'exploitation sur ce téléphérique, domicilié à Betten, et son employé direct, M. Alfred Blatter, 1938, de Betten également.

Le procureur a retenu contre eux l'homicide par négligence, lésions corporelles graves et l'entrave aux dispositions touchant le trafic dans le domaine des télétransporteurs. Le procureur a requis contre Imhof 10 mois de prison avec sursis et une amende

de mille francs et contre Blatter une amende de 800 francs.

L'accusation a retenu ces deux accusés pour la bonne raison qu'ils ont fait preuve de négligence grave. La cabine était surchargée. Normalement elle ne devait transporter que 50 personnes ou aucune personne s'il y avait plus de 1500 kilos de matériel. Or, on transporta durant des semaines des tonnes de gravier, sable, etc., tout en laissant les touristes entrer dans la cabine pour gagner Betten ou Bettmeralp. Le soir de la tragédie, la benne se trouvant sous la cabine devait, selon l'enquête, transporter au moins 2500 kilos de gravier, voire 3000 kilos. Par conséquent, aucun passager ne devait prendre place dans la cabine. Or, on laissa entrer quarante personnes.

A cela s'ajoutent des problèmes compliqués sur le fait qu'à la suite de la rupture du câble, le dispositif de freinage n'ait pas fonctionné. Ce point n'a pu être éclairci. L'installation n'était pas tenue en excellent état de propreté.

Il a été longuement question lundi à Brigue de données techniques. On devait apprendre ainsi que le câble tracteur devait normalement être en mesure de résister à une traction de 22.000 kilos. Or, ce câble était rongé par des oxydes et n'avait plus qu'une résistance de quelques milliers de kilos seulement. Malgré cette rupture, le système de freinage automatique

aurait dû fonctionner sur-le-champ. Or, les freins à mâchoires ne fonctionnèrent qu'après huit secondes seulement. Il était alors trop tard. La cabine avait pris une telle vitesse que ces freins furent pratiquement inefficaces. On n'arrive pas à comprendre pourquoi ils n'ont pas fonctionné normalement. Le manque de propreté des câbles devait y être pour beaucoup. A cela s'ajoute la surcharge dont nous avons parlé plus haut.

Notons qu'à la suite de l'accident de Betten, des contrôles plus minutieux ont été ordonnés par l'Office fédéral des transports dans toute la Suisse.

Parlant durant plus de deux heures au cours de l'après-midi, M. Hermann Bodenmann, ancien conseiller aux Etats, plaida fermement l'acquiescement des deux employés. Selon lui, la technique est responsable de la catastrophe ainsi que la fatalité. Selon M. Bodenmann, la surcharge n'est pas prouvée. Bien plus, même avec une surcharge le câble aurait dû résister, car si surcharge il y eut, celle-ci restait encore normale. Hélas, le câble était oxydé à l'intérieur et cette oxydation était mal connue jusqu'à aujourd'hui, car elle peut atteindre la moelle même d'un câble de 20 mm, comme c'était le cas ici, sans qu'extérieurement, quelque chose soit visible.

Le jugement ne sera pas connu avant mercredi. M. F.

## Elections législatives communales à Bâle-Campagne

LIESTAL (ATS). — Un premier bilan intermédiaire des élections législatives communales (14 communes), qui viennent de se dérouler dans le canton de Bâle-Campagne fait apparaître un déplacement des mandats vers la gauche: le parti socialiste a, en effet, gagné des sièges au détriment du parti radical, du parti démocrate (partiellement identique à l'UDC-PAB) et de l'alliance des indépendants.

Le parti socialiste enregistre pour l'in-

stant 5 gains et 2 pertes. Son bilan est encore meilleur si l'on tient compte du gain d'un siège enregistré respectivement par un mouvement d'obédience socialiste, à Gelterkinden et par un dissident socialiste, à Birsfelden. Les démocrates-chrétiens ont gagné eux un siège (3 gains et 2 pertes), tout comme le parti évangélique populaire (1 gain). Le recul le plus important a été enregistré par le parti radical, qui a perdu 5 sièges, perte compensée par le gain d'un seul man-

dat. Les démocrates quant à eux perdent trois mandats, tandis que l'alliance des indépendants voit son recul de trois sièges compenser le gain d'un mandat.

En gagnant un siège, les socialistes et le PDC obtiennent respectivement la majorité absolue aux Conseils communaux de Pratteln et de Therwil, tandis que les démocrates ont perdu la leur à Augst.

Les résultats dans les grandes communes du demi-canton ne seront pas connus avant aujourd'hui.

## Loterie à numéros: mise au point

BERNE (ATS). — Il est apparemment exclu de remettre en discussion le taux, controversé par certains, de 8,1 % de remise accordée aux dépositaires de la Loterie suisse à numéros, contrairement à ce que pouvait laisser supposer une information diffusée par la presse. Celle-ci alléguait en effet que des «propositions de compromis» seraient faites vendredi prochain, au cours d'une réunion entre le conseiller d'Etat bernois Henri Huber, président de la Loterie suisse à numéros, et les mandataires des dépositaires récalcitrants. Cette réunion, ajoutait l'information incriminée, met un effet suspensif aux décisions du comité de la Loterie suisse, enjoignant les dépositaires, jusqu'au 17 novembre, soit de se soumettre soit de renoncer à toute collaboration.

Or, M. Henri Huber a publié lundi une mise au point démentant certains faits. Le président de la Loterie suisse tient en effet à préciser que l'entretien envisagé vendredi avec M. Georges Mazelli, secrétaire de la Fédération suisse des marchands de journaux, ne peut avoir pour conséquence d'entraîner l'ef-

fet suspensif des décisions prises par le comité de la Loterie suisse et communiquées récemment aux dépositaires touchés. Ces décisions gardent leur entière validité.

De son côté, un porte-parole de la Loterie romande relève qu'il ne s'agit pas d'une réunion de négociation, mais d'une simple entrevue entre MM. Huber et Mazelli. Il semble donc y

avoir eu erreur d'interprétation, ajoute-t-on de même source.

La très grande majorité des dépositaires ont accepté le taux de remise de 8,1 %. Libre aux quelques récalcitrants de Suisse romande d'abandonner la Loterie à numéros, s'ils maintiennent leur revendication de 10 % comme condition sine qua non de collaboration, ajoute le porte-parole.

## L'industrie pharmaceutique et la recherche fondamentale

BALE (ATS). — Sur la recherche, la Suisse ne dispose que de données statistiques sporadiques, la plupart du temps incomplètes, a déclaré le professeur Aurelio Cerletti, vice-président du Conseil suisse de la science, lors de la session d'automne de l'Association suisse des chimistes, qui a eu lieu samedi à Bâle. Dès lors, il devient très difficile d'établir la distinction entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

Dans le cadre de la conférence donnée par le professeur Cerletti, sur le thème de «la recherche fondamentale dans le contexte général de la recherche et du développement», l'orateur a indiqué, selon des évaluations personnelles, que la proportion de la recherche a été

réalisée en 1974 à raison de 23 % grâce à des moyens étatiques et de 77 % grâce aux industries, sur un montant global de dépenses de l'ordre de 3,5 milliards de francs à affecter à la fois à la recherche et au développement.

Dans l'industrie, il n'est guère aisé de faire la part de la recherche fondamentale et celle de la recherche appliquée, les seuils de distinction étant trop fluctuants. Il y a cependant des domaines de recherche qui dépendent clairement de la recherche fondamentale pour des raisons de rentabilité et qui, de ce fait, sont à classer et à financer à l'échelle nationale. «Malheureusement, les politiciens ont tendance à trop méconnaître ce problème ou à attendre des résultats trop immédiats des programmes de recherche de cet ordre.»

## Stagnation du commerce extérieur de la Suisse avec les pays de l'Est

ZURICH (ATS). — La part du commerce extérieur de la Suisse avec les pays de l'Est n'a toujours pas atteint le taux de 4 % du début des années cinquante. On peut d'ores et déjà prévoir qu'elle restera, cette année encore, inférieure à ce taux, écrit le Crédit suisse dans le dernier numéro de son «bulletin». Cette situation n'est pas particulière à la Suisse. En effet, la part du commerce extérieur avec les pays de l'Est n'atteignait l'an dernier que 4,75 % pour l'ensemble des pays d'Europe occidentale.

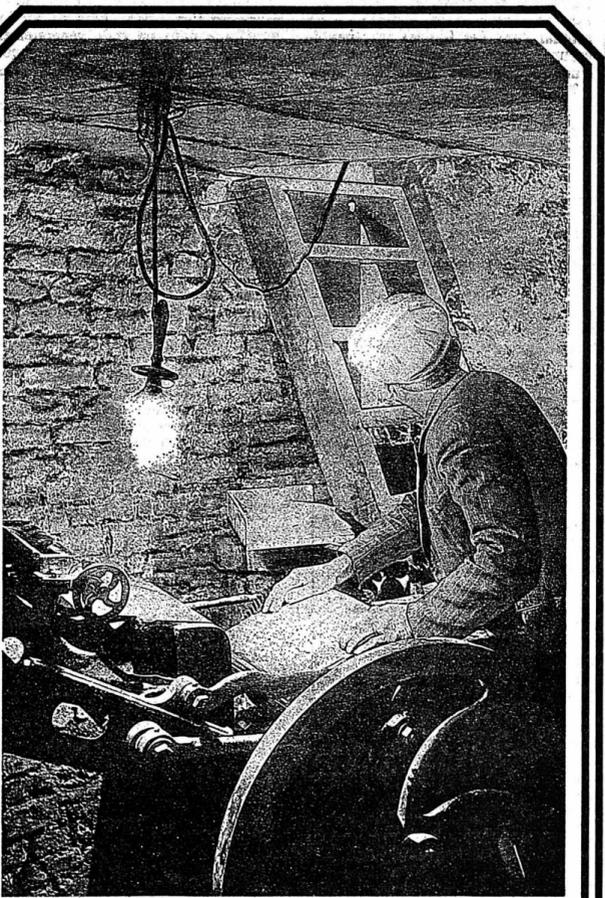
Selon le Crédit suisse, il faut s'attendre à ce que, dans l'avenir, les balances commerciales déficitaires des pays de l'Est — la balance commerciale de l'Union soviétique montre elle aussi cette année une tendance à la baisse — freinent encore les échanges avec les pays occidentaux. S'ils ne peuvent être compensés par des services du secteur tertiaire (tourisme), les déficits des ba-

lances commerciales doivent être financés par des crédits. Seule l'Union soviétique a la possibilité de compenser ses déficits. En vendant son or. Certes, il est extrêmement difficile d'évaluer l'endettement externe des pays du Commerce.

Toutefois, les indices sont suffisamment expressifs pour nous autoriser à penser que la capacité d'endettement des pays de l'Est pourrait bientôt être atteinte, que l'endettement ne pourra pas continuer très longtemps encore à progresser au rythme qu'il a connu récemment.

### Loterie à numéros: pas de «6»

Aucun participant n'a réussi le maximum de 6 points.  
3 gagnants avec 5 numéros sortis et le numéro complémentaire: 172.717 fr. 90 chacun.  
116 gagnants avec 5 numéros sortis: 4466 fr. 85 chacun.  
5601 gagnants avec 4 numéros sortis: 92 fr. 50 chacun.  
94.400 gagnants avec 3 numéros sortis: 4 francs chacun.  
(Sans garantie)



Le colonel Rémy raconte une épopée de

## LA RESISTANCE

EN FRANCE, EN BELGIQUE ET AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Propagande clandestine imprimée la nuit dans des caves. Evadés qu'on cache et qu'il faut soigner, nourrir, habiller en civil puis guider vers la «ligne de démarcation» ou vers l'Angleterre. Notes, croquis et photos qui deviennent, à Londres, cartes d'Etat-Major. Maquisards. Saboteurs. Toute une vie secrète grouille sous la surface apparemment calme de la France occupée: la Résistance. Des documents inédits, des souvenirs poignants, un moment de l'histoire mondiale qui concerne chacun d'entre nous.

SORTIE DU N° 2 - Fr. 3,20 seulement

Chaque mardi chez tous les marchands de journaux.

alpha

Editions KISTER S.A.  
Genève - 33, quai Wilson  
Tél. 022/31.50.00



hockey sur glace

# Le championnat de ligue nationale reprend ses droits ce soir

## Ligue A: on repart en force!

Intermédiaire transalpin clos, revenons au championnat national et rentrons immédiatement dans le vif du sujet avec la confrontation Langnau - La Chaux-de-Fonds, laquelle constituera un des grands événements de cette seconde quinzaine de novembre avec Bienna - Berne (samedi) et La Chaux-de-Fonds - Berne (le 29).

Il n'est pas nécessaire de faire un dessin bien compliqué pour saisir toute l'importance du choc qui, ce soir, va mettre l'Emmental en effervescence! Vainqueur de Berne il y a une semaine, Langnau entend aussi faire subir sa loi à La Chaux-de-Fonds. En battant la troupe de Pelletier, les « tigres »

de Kusson pourraient tirer tout le bénéfice de leur exploit de l'Allmend. En perdant, ils se trouveraient quasi définitivement écartés de la course au titre et leur historique 4-3 n'aurait pas plus de résultat que le tort causé à Berne. Pour justifier, en quelque sorte, leur victoire de mardi dernier, les Emmentalois se trouvent donc dans l'obligation de s'imposer encore ce soir.

Une victoire face à La Chaux-de-Fonds est-elle dans les possibilités de Langnau? L'expérience oblige à répondre affirmativement. A plusieurs reprises, Langnau a été battu par la troupe de Pelletier, mais il n'a jamais été battu par la troupe de Pelletier, les « tigres »

exploit de sa part ne surprendrait donc pas. Mais La Chaux-de-Fonds, avertie (et comment!) de ce qui l'attend, nous paraît être de taille à éviter cet écueil tant redouté. Elle peut en tout cas limiter sa perte à un seul point.

Un souhait avant cette rencontre pas tout à fait comme les autres: que les « bagarres » du match aillent et se reproduisent pas.

Berne, le « cocu » de la dixième journée, s'en va à Sierre où l'attend une formation valaisanne désireuse de terminer dans le peloton de tête. Gagnon et ses coéquipiers ayant tenu le champion en échec (2-2) chez lui au premier tour, la logique voudrait que la tâche de Berne soit très difficile. En réalité, la troupe de Cadioux est fort capable d'enregistrer un net succès à Sierre, succès qui lui permettrait de se rapprocher de La Chaux-de-Fonds, car on ne sait...

Vainqueur par 9-4 à Allier, Bienna attend un Kloten qui semble être en reprise. Les « Aviateurs » sont certainement ceux qui ont le plus de possibilités de déloger les Seeländais de leur quatrième place. Ils tenteront donc, ce soir, de porter un assaut décisif au but de Nagel. Les Biennois ont les faveurs du pronostic; ils devront, néanmoins, se battre avec acharnement s'ils veulent recevoir Berne, dans quatre jours, dans les meilleures conditions possibles.

Villars enregistrera-t-il enfin sa première victoire de la saison? Il n'avait perdu que par 1-2 à la Valascia, si bien qu'il pourrait logiquement prétendre à un succès, d'autant qu'Ambri Piotta n'est pas des plus solides hors de ses terres. Ce match marquera les débuts officiels du Canadien Beaulieu dans la formation vaudoise. Nous verrons si l'ex-professionnel est l'homme de la situation.

## La Chaux-de-Fonds sans Pelletier

Jusqu'à ce jour, La Chaux-de-Fonds a connu une seule grosse difficulté: Berne qui l'a nettement battue! Cette défaite était prévisible, mais pas sur un « score » aussi large (14-2). Il est vrai que les « horlogers » l'acceptèrent en admettant qu'ils avaient quitté le jeu bien avant le coup de sifflet final. Aujourd'hui, il s'agit d'un mauvais souvenir. Ce soir, nouveau « test » avec le difficile déplacement dans l'Emmental. L'on sait qu'aux Mélezes la bataille fit rage durant 60 minutes avec, à la clé, une expulsion pour 10 minutes de Kusson; expulsion qui eut le don de briser les nerfs de Langnau. Cette partie vient une semaine après le surprenant redressement des banlieusards contre Berne. Cette formation possède de solides ressources. Elle entend le prouver contre La Chaux-de-Fonds.

Gaston Pelletier s'en va avec tous ses titulaires. On avait des craintes sur les

blessures des frères Neüniger: Tony a reçu un coup de canne à l'issue de la partie contre Villard (blessé à l'arcade sourcilère, il se présenta tout de même à la convocation de l'équipe nationale) et Baeny fut évacué sans connaissance à la 40me minute à la suite d'un coup au foie (il était rétabli pour rejoindre Killias). Tout rentra dans l'ordre et on peut admettre que les Jurassiens vont pouvoir aligner leurs meilleurs éléments. Ce dernier dimanche, à défaut de parties amicales, ils se sont entraînés aux Mélezes avec passablement de détermination, gage d'une santé remarquable.

L'équipe pour Langnau doit être celle que nous avons découverte, mardi passé. Elle évoluera au complet. Si l'on accepte le forfait de Pelletier pour 5 semaines encore, toutes les lignes seront complètes avec Brun, Leuenberger et Steudler comme remplaçants.

P. G.



EN EVIDENCE. — Le Chaux-de-Fonniier Toni Neüniger le fut face à l'Italie, notamment sur cette action où il obtint un but pour la Suisse contre l'Italie.

(Keystone)

## Ligue B: qui de Fleurier, Sion ou Fribourg?

Genève Servette et Zoug sont assurés de participer au tour de promotion. Lausanne est à une longueur de but, son succès de jeudi passé contre Viège (match en retard) l'ayant propulsé au niveau des seize points. Langenthal (sauf accident) n'est pas loin non plus, tout comme Arosa, Zurich et Lugano. Encore un petit effort et ils pourront « voir venir ».

### CARTE DECISIVE?

Dans le groupe est, Davos va s'accrocher au mince espoir lui restant, alors que dans le groupe ouest, Fleurier, Fribourg et Sion sont en compétition pour l'obtention du quatrième fauteuil. Pour le reste, seul un miracle peut encore propulser Uzwill, Olten, Bâle, Viège et Forward dans le groupe des forts. Miracle peu probable.

Ce soir, Davos joue une carte peut-être décisive à Zoug. Vainqueur, il se rapprocherait du perdant de la confrontation Lugano-Arosa, si perdant il y a. Or, à Zoug, la formation grisonne n'est pas favorite. Elle ne l'est même pas du tout, à moins, que Stuppan et sa troupe « laisse aller »! Au Tessin, la tâche des jeunes d'Arosa ne sera pas facile. Fantaisies, ils sont capables du pire comme du meilleur. Et puis, Lugano — balayé dans les Grisons (8-2) au premier tour — a une revanche à prendre. Chez lui, avec Molina — le seul international de ligue B avec Durst (Davos) — Lugano veillera au grain.

Dans le groupe est, toujours, Bâle et Olten lutteront pour le prestige (terni), l'équipe rhénane accusant deux points de retard sur son rival soleurois. Quant à Zurich, il tentera à Uzwill d'assurer le minimum face à une équipe dont la fin de championnat est plus difficile que prévue.

### A DISTANCE

Dans le groupe ouest, Fribourg, Fleurier et Sion se mesureront... à distance! A priori, l'équipe neuchâteloise est la mieux lotie des trois à l'occasion de cette onzième soirée. Certes, Forward n'est pas à sous-estimer. « Il faut avoir le cœur solide pour entraîner les Fleuris », lançait, en guise de boutade,

Aldo Mombelli, l'un des deux entraîneurs. Et de poursuivre: « Depuis que Fleurier est en ligue B, il aligne les performances et les contre-performances avec régularité. Espérons que cette saison sera la bonne... » Fleurier dans le tour de promotion? C'est plus que possible. Pour ce faire, il doit commencer par battre Forward à l'heure où Sion va à Lausanne. A Montchoisi, le néo-promu va souffrir alors que Fribourg, le troisième larron, reçoit Viège aux Augustins. A priori, Neuchâtelois et Fribourgeois devraient s'imposer... avant de

s'affronter samedi à Belle Roche dans un match quasi décisif. A moins que Jimmy Rey précipite les Vaudois de Vincent dans un traquenard.

Aux Vernets, Genève Servette reçoit Langenthal. Invaincus à ce jour, les Genevois vont-ils tout mettre en œuvre pour signer un exploit unique (sauf erreur): celui de boucler la phase initiale du championnat sans connaître l'amertume de la défaite? C'est possible. Mais Langenthal a encore besoin de deux ou trois points pour assurer sa place dans le tour de promotion... P.-H. B.

football

## Neuchâtel (3<sup>me</sup> ligue)

### Un « carton » d'Etoile!

Etoile - Espagnol 9-1 (4-1)

BUTS: Lasa pour Espagnol; Ribera (2), Fonti (3), Bristot, Burri, Boillat, Voiron.

ETOILE: Agresta (Sabatino)

Crivelli, Schmid, Gigon, Robert; Bristot, Jaquet, Fonti; Ribera, Boillat (Voiron), Burri. Entraîneur: Fonti.

ESPAGNOL: Persolino; Diaz, Garcia, Diez, Fafian; Standke, Munoz (Oliva); Anton, Argiles, Mora, Lasa.

Face à l'équipe d'Espagnol, bien faible samedi dernier sur le terrain des Foulets Etoile n'a éprouvé aucune difficulté à réussir un « carton ». Et les neuf buts marqués sont presque un minimum, plusieurs chances réelles ayant été galvaudées. Venant après la défaite contre Les Geneveys-sur-Coffrane, cette victoire est réconfortante et permet aux Stelliens de rester « dans le coup ».

Quant à Espagnol, il faudra cravacher ferme pour éviter toute mauvaise surprise en fin de saison. Mais il est possible que cette équipe montre un visage beaucoup plus positif lorsqu'elle affronte d'autres de ses compagnons d'infortune.

Superga II - Serrières I 0-5 (0-1)

BUTS: Fivaz 38me, 70me et 74me; De Pietre 78me et 81me.

SUPERGA: Dinuzzo; Tomassini, Mirkov, Bennati, Greco; Galli, Pozza, Rustico; Aprile, Bartolomeo, Prati. Entraîneur: Pozza.

SERRIERES: Smalz; Imhof, Piccolo (Vermod), Noverraz, Monnier; Scacchi, Desjardins, De Pietro; Fivaz, Humpal (Gorgerat), Favre. Entraîneur: Richens.

ARBITRE: M. Blaser (La Chaux-de-Fonds).

Malgré un terrain lourd on assista à un match plaisant et équilibré jusqu'au 2me but des visiteurs (70me). Pendant ces 70 minutes, les chances de but furent égales. Les locaux auraient pu, toutefois, ouvrir la marque; hélas, ils tirèrent sur un montant! Et puis, le 2me but des visiteurs fut marqué après une période de domination de Superga. Menés par 0 à 2, les locaux se découvrirent et permirent ainsi à Serrières, aidé aussi par la chance, de marquer encore 3 buts. Si Superga a fourni un bon match, Serrières a justifié amplement sa première place au classement.

### Toto-X

Liste des gagnants du concours No 10:  
1 gagnant avec 6 points: 75.722 francs.  
116 gagnants avec 5 points: 367 francs 20.  
4162 gagnants avec 4 points: 10 francs 25.  
4997 gagnants avec 3 points plus le numéro complémentaire: 5 fr. 70.

### Sport-Toto

Liste des gagnants du concours No 46:  
15 gagnants avec 11 points: 5819 fr. 65.  
217 gagnants avec 10 points: 301 francs 70.  
1992 gagnants avec 9 points: 32 francs 85.  
Le maximum de 12 points n'a pas été obtenu.

### Ligue A

1. Chx-de-Fds	10	8	1	1	58	42	17
2. Berne	10	6	1	3	57	33	13
3. Langnau	10	6	1	3	41	34	13
4. Bienna	10	6	—	4	57	45	12
5. Kloten	10	4	1	5	39	53	9
6. Sierre	10	3	2	5	35	47	8
7. Ambri Piotta	10	2	3	5	28	33	7
8. Villars	10	—	1	9	22	50	1

Bienna - Kloten (9-4)  
Langnau - La Chaux-de-Fonds (3-7)  
Sierre - Berne (2-2)  
Villars - Ambri-Piotta (1-2)

### SAMEDI

Ambri-Piotta - La Chaux-de-Fonds (1-1)  
Bienna - Berne (7-8)  
Langnau - Villars (4-1)  
Sierre - Kloten (3-4)

### Ligue B (est)

1. Zoug	10	8	1	1	58	25	17
2. Arosa	10	5	2	3	56	29	12
3. Zurich	10	5	2	3	50	31	12
4. Lugano	10	5	2	3	27	31	12
6. Uzwill	10	3	1	6	37	46	7
7. Olten	10	3	1	6	38	52	7
8. Bâle	10	2	1	7	22	82	5

### MARDI

Fleurier - Forward Morges (3-3)  
Fribourg - Viège (2-6)  
Genève Servette - Langenthal (7-4)  
Lausanne - Sion (4-2)

### VENDREDI

Genève Servette - Lausanne (2-2)

### SAMEDI

Fleurier - Fribourg (3-2)  
Forward Morges - Sion (3-3)  
Viège - Langenthal (0-10)

### Ligue B (ouest)

1. Genève S	10	9	1	—	68	26	19
2. Lausanne	9	6	2	1	40	26	14
3. Langenthal	10	5	2	3	57	38	12
4. Sion	10	3	2	5	40	40	8
5. Fleurier	10	3	2	5	39	51	8
6. Fribourg	10	3	2	5	29	45	8
7. Viège	9	2	1	6	29	59	5
8. Forward	10	1	2	6	32	49	4

### MARDI

Bâle - Olten (2-8)  
Lugano - Arosa (2-8)  
Uzwill - Zurich SC (3-8)  
Zoug - Davos (4-2)

### VENDREDI

Bâle - Lugano (2-2)

### SAMEDI

Davos - Olten (3-7)  
Uzwill - Arosa (4-7)  
Zurich SC - Zoug (2-4)

### volleyball

## Championnat suisse féminin de ligue A

### Choc important ce soir au Panespo

Ce soir les filles de Neuchâtel-Sports joueront un match important du championnat suisse, contre Bienna. Actuellement, les deux formations comptent le même capital de points, étant classées au deuxième rang de la ligue A, avec, toutefois, un meilleur « set-averages » pour les Seeländaises. C'est contre Uni-Bâle que les deux équipes ont concédé leurs deux seuls points.

Si, sur le papier, l'équipe biennoise semble plus forte, pouvant compter sur une majorité de filles d'expérience, évoluant ou ayant évolué de nombreuses années sur le plan international, les « locales » sont décidées à ne pas laisser passer leur chance. Une victoire leur permettrait de rester dans le sillage des Bâloises. Donc, beau match en perspective, ce soir, au Panespo.

### COUPE DE SUISSE

Le premier tour de la coupe de Suisse a été favorable aux équipes neuchâteloises. En effet, les filles de La Courde, en déplacement à Montreux, se sont qualifiées en l'emportant par 3 à 1. C'est sur le même résultat que Marin I a éliminé, samedi, l'équipe d'Oensingen. Le tirage au sort du prochain tour aura lieu au début de décembre. RMI

ski

## Forfait de Neureuther pour Val d'Isère

Christian Neureuther, l'un des meilleurs slalomeurs actuels, a décidé de renoncer aux épreuves du « Critérium de la première neige » à Val d'Isère (4-7 décembre). L'Allemand de l'ouest n'entamera sa saison qu'à Vipiteno-Sterzing où se déroulera un slalom spécial le 15 décembre prochain.

Neureuther a fourni cette précision à Munich à son retour d'un stage d'entraînement à Soelden (Autriche) où il a notamment procédé à la mise au point de son matériel. Il a d'autre part estimé qu'il possède de bonnes chances pour le slalom des JO d'Innsbruck où ses principaux rivaux seront, selon lui, Thoeni et Gros, Stenmark et Hinterseer. « C'est pour cela que je veux me concentrer sur le spécial. Je préfère renoncer à Val d'Isère où ne sont prévus qu'une descente et un géant », a-t-il affirmé.

motocyclisme

## Du beau monde à Neuchâtel

A l'occasion de la projection du film « Le cheval de fer » (première suisse avec séances à 17 h, 19 h et 21 heures à la salle de la Cité universitaire de Neuchâtel), le Norton-club de Neuchâtel annonce la venue, le jeudi 20 novembre, de plusieurs champions du pilotage: le Français Michel Rougerie, vice-champion du monde en 250 cmc, son compatriote Patrick Pons, le Vénézuélien Johnny Cecotto, champion du monde en 350 cmc, ainsi que le Suisse Philippe Coulon. Ces invités dédicaceront photos et posters.

fennis de table

## Côte Pesoux sèchement contré

Ligue interrégionale (groupe 2): Côte Pesoux se souviendra du sec 6 à 0 encaissé face à Berne II qui alignait un C3, un C5, et un B7. On s'explique difficilement comment Kirchhof (classé B7) a pu perdre 21/12, 21/15 devant un C3! Il est vrai que l'équipe était handicapée par l'absence d'un joueur. En revanche, le jeune Folly a fait une entrée fracassante contre Elite Berne II en battant un B6 et un B7; malheureusement le « score » final de 6/4 fut à l'avantage des Bernois, mais ça promet...

Le Locle n'ayant encore pas connu de défaite cette saison, occupe la seconde place du classement avec 6 points derrière Berne II. Modeste, Maurice Brandt nous confie que le niveau des équipes est faible cette année.

Groupe 3: Après un départ en fanfare, Omega Bienna est battu coup sur coup, par Wettstein et Biberist. Espérons que cette mauvaise série sera éphémère.

Première ligue: Le Locle II qui semble être le seul à pouvoir inquiéter les « leaders » a subi sa première défaite contre Port I, dont la rencontre VEC Sapin I sera une véritable bataille de titans.

Deuxième ligue: Cernier II et Métaux Précieux II comptent maintenant 3 points de retard sur Brunette I qui n'a concédé aucun point en 4 matches.

Troisième ligue (groupe 1): Brunette II et Métaux Précieux II ayant été battus 2/6 et 1/6 par Suchard I (4 matches, 8 points), on se demande quelle équipe sera encore en mesure de tenir tête à ce dernier.

Groupe 2: Neuchâtel II, 3 matches, 6 points, conserve une confortable avance sur Longines I (4,5) et Sapin II (4,4).

Groupe 3: Troisième victoire par 6/0 pour Omega II, manifestement très fort, mais qui partage tout de même la première place avec La Heutte II aux résultats, certes moins impressionnants. Bienna III possède également 6 points, mais avec 2 matches de plus.

## Forward sur la route de Fleurier

Etonnant Fleurier qui, dans la même semaine, d'une part s'incline face à la somme toute assez modeste formation séduisante et d'autre part s'en va battre dans son fief Langenthal l'une des équipes favorites du groupe. Cheminement déconcertant d'une équipe chez laquelle il apparaît plus que jamais impossible de déceler des indices de cohérence et par là même d'émettre toute hypothèse dans le sens d'une prévision de résultat.

### REDOUTABLE

Que penser alors de la rencontre de ce soir et au travers de celle-ci des chances de qualification de l'équipe valloisienne?

Actuelle « lanterne rouge » du classement, Forward Morges n'en demeure pas moins une formation redoutable au même titre que les autres par la constataction faite depuis le début de saison que presque toutes les équipes partent dans chaque rencontre quasi sur pied d'égalité. Sérieusement accrochée et ayant été contrainte de concéder le match nul en terre vaudoise au premier tour, l'équipe fleurisane a dès lors tou-

tes les raisons de se méfier de son adversaire. Bien que ne disposant pas dans ses rangs de très grandes individualités, mis à part peut-être le jeune gardien Anker, l'équipe vaudoise évolue dans un style généralement offensif axé fortement sur le « contre » à petite distance lorsque celui-ci est possible. Ce dernier point devrait d'ailleurs faire l'objet d'une attention particulière de la part des Neuchâtelois qui en ont justement été victimes à Morges lorsque l'équipe locale combla un écart de deux buts pour égaliser en l'espace de quelques minutes.

### LA LEÇON

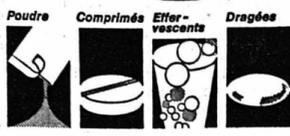
Ayant reconquis mardi dernier à Langenthal toutes leurs chances de participer au tour de qualification, après avoir passé dans une phase critique, les Fleurisans auront sans doute compris la leçon et se garderont de galvauder deux nouveaux points face à Morges, car ils auront à l'esprit que la solution de « rechange » ne peut cette fois que se situer à Montchoisi face à Lausanne... J.-P. D.

## QUAND C'EST VRAIMENT NÉCESSAIRE

Maux de tête  
Maux de dents  
Névralgies  
Rhumatismes  
Lumbagos  
Sciaticques  
Refroidissements  
Règles douloureuses

## NOUVEAU POUHRE EN SACHET PLASTIQUE

KAFKA



Qui l'évaporateur Casana est favorable à l'environnement parce qu'il n'utilise aucune énergie, ce que n'offre aucun autre humidificateur. Choisissez parmi 8 modèles ceux vous conviennent et aucun refroidissement ne vous attendra l'hiver prochain.

STOCKLI

Dans les commerces tenant les articles de ménage

Stockli... ça c'est meilleur

A Stockli fil, fabrique d'articles en métal. 8754 Nottwil

football

Une journée importante en première ligue

groupe occidental

Week-end bénéfique à Stade Lausanne

Un coup d'épée dans l'eau que le week-end passé, qui, pour certains, marquait l'ultime journée du premier tour. En effet des cinq rencontres prévues, trois se sont terminées sur un partage des points, une a été interrompue (Nyon - Berne) à la suite des méfaits de la pluie; une seule équipe a connu le succès: Stade Lausanne.

dit mieux? A Audax de fournir ce « petit rien » qui peut l'amener plus haut... Par exemple, au titre de dauphin.

NON CONFORME

Fétigny, lui aussi, reste dans la course aux honneurs bien que, depuis quelques semaines, la stabilité ne soit pas son fort. A Monthey, il a connu de mauvais moments mais est parvenu à sauver un point. La situation de Nyon est loin d'être conforme à ses ambitions. Il est vrai qu'il a joué deux rencontres en moins que la plupart de ses adversaires. Pour autant qu'il transforme ce retard en victoires, il améliorera nettement sa situation. Mais en est-il capable? Dimanche, la chance a

été de son côté. Alors qu'il perdait face à Berne, la rencontre a dû être arrêtée et remise à plus tard.

Que se passe-t-il au bas de l'échelle? Monthey a légèrement amélioré sa situa-

tion en récoltant un point face à Fétigny. Montreux en a fait de même devant Central. Seul Boudry est resté sur sa faim sur le terrain de Vidy où Stade Lausanne s'est montré bien gourmand.

groupe central

Delémont avance

C'est toujours la « bouteille à encre » dans le groupe central, les résultats du dernier week-end n'ayant pas contribué à y voir plus clair.

EMMENBRUCKE RÉAGI

Certes, quelques formations ont réalisé une bonne opération en ce dimanche pluvieux de novembre mais l'incertitude reste totale, aussi bien en ce qui concerne les premiers rangs que la relégation. Ainsi, Emmenbrucke qui détient toujours le dernier rang, semble bien décidé à améliorer son sort. Il l'a démontré au cours du derby qui l'opposait à Kriens. Ayant contraint ce favori au partage des points, la « lanterne rouge » ne se trouve plus qu'à deux longueurs de Boncourt qui n'a rien pu lors de son déplacement en terre zougoise. Le FC local, s'il a permis aux frontaliers du Jura de sauver l'honneur, leur a infligé trois humiliations. Les Lucernois ont, outre cette défaite des protégés de Gigandet, une autre bonne raison de croire qu'ils pourront bientôt rejoindre le peloton des attardés: Brunnen n'a-t-il pas dit, lui aussi, abandonner la totalité de l'enjeu lors de son déplacement à Soleure? Ce dernier, grâce à ce succès, revient à la septième place et si l'on y regarde de plus près, on constate que l'écart qui le sépare des premiers se résume finalement à trois points. De quoi voir revenir certains espoirs.

FAUTEUIL POUR DELÉMONT

Ceux-ci deviennent de plus en plus concrets pour Delémont, qui, en battant nettement son hôte Petit Huningue - ce qui n'aura pas manqué d'être apprécié par Boncourt - revient à deux points des

chefs de file. Encore un ou deux dimanches et les hommes de Bai, s'ils poursuivent sur cette lancée, se retrouveront dans un des fauteuils conduisant aux finales pour l'ascension. Ces places sont, pour l'instant, partagées par Laufon et par le SC Zoug. Le premier le doit à une victoire acquise dans la banlieue bernoise, aux dépens du néo-promu, Kœniz. Voilà un succès bien précieux pour Stocker et ses protégés, surtout après les contre-performances des dimanches précédents. C'est dire qu'il sera difficile de les déloger.

Le SC Zoug s'est, lui aussi, imposé à l'extérieur. A Buochs, plus précisément, ce qui ne constituait certainement pas qu'une simple formalité. Quoi qu'il en soit, la bataille pour les premières places reste des plus ouvertes. Concordia, qui était au repos, s'il se retrouve à la huitième place n'a-t-il pas, théoriquement, que trois points de retard sur les meilleurs? Bien peu de choses si l'on tient compte qu'il reste un tour complet à jouer.

Cinq points d'avance pour Dynamo Kiev

Dynamo Kiev a été sacré champion d'URSS. Il a terminé la compétition avec cinq points d'avance sur Chakhtior Donetsk.

Lors de l'ultime journée, Kiev l'a emporté par 3-0 (buts de Veremeiev, Onitchenko et Blochine) face à Torpedo Moscou. Avec 18 buts, l'international Olgeb Blochine a été le meilleur réalisateur de la saison.

Classement final: 1. Dynamo Kiev, 43 p. (53-30). 2. Chakhtior Donetsk, 38 p. 3. Dynamo Moscou 38 p.

POSITION SURFAITE

Les Stadistes lausannois ont été les bénéficiaires de ce dernier rendez-vous. Parmi les éléments du groupe de tête, eux seuls ont empêché la totalité de l'enjeu alors que Bulle et Central ont partagé les frais. Stade Lausanne a ainsi rejoint Berne et, en sa compagnie, s'appête à se porter au niveau de Central Fribourg. A bref délai, un regroupement s'opérera derrière Bulle.

Malgré le partage des points auquel Audax l'a contraint, Bulle reste un solide chef de file. Il compte tout de même quatre longueurs d'avance sur Central. Au vu de ses dernières sorties, la position de Central ne paraît-elle pas surfaite? Dimanche, à Montreux, il n'a rien montré de transcendant. Seul un penalty lui a permis de récolter un point. En fait, Central doit avant tout sa position à une défense qui est la plus solide du groupe; quant à son attaque, parmi les moins lumineuses, elle se contente, par-ci par-là, d'un but. C'est suffisant à son « bonheur »... qui ne manque pas de réalisme. Peut-être trop!

La façon dont évolue Stade Lausanne est plus plaisante. Pour vaincre, il cherche à marquer des buts et non à en point concéder uniquement. Boudry a subi les effets de cet état d'esprit.

PARFAIT ÉQUILIBRE

Durrenast, qui n'a pas joué dimanche, est également porté sur l'attaque. Avec des avants percutants, il mérite de participer au débat pour la deuxième place en compagnie de Central, Stade Lausanne et Berne. Il n'a perdu qu'un point de plus que ce trio.

Mine de rien, Meyrin conserve quelques ambitions. Ne se situe-t-il pas à deux longueurs de Central? Juste derrière lui se présente Audax, qui a presque réussi un exploit à Bulle. En contraignant le chef de file à partager l'enjeu, Audax a équilibré son exercice du premier tour de la façon la plus parfaite: quatre victoires, quatre partages, quatre défaites; vingt-deux buts marqués, vingt-deux buts reçus; douze matches, douze points. Qui

La situation GROUPE OCCIDENTAL

Classement: 1. Bulle 12-19. - 2. Central Fribourg 12-15. - 3. Durrenast 12-14. - 4. Berne et Stade Lausanne 11-13. - 5. Meyrin 12-13. - 6. Audax Neuchâtel 12-12. - 7. Fétigny 11-11. - 8. Stade Nyonnais 10-10. - 9. Monthey 12-10. - 10. Le Locle 11-8. - 11. Boudry 12-7. - 12. Montreux 12-5.

Dimanche prochain. - Bulle - Durrenast, Stade Lausanne - Fétigny, Monthey - Meyrin, Montreux - Boudry, Nyon - Le Locle.

GROUPE CENTRAL

Classement: 1. SC Zoug et Laufon 11-15. - 2. FC Zoug 12-14. - 3. Kriens 10-13. - 4. Delémont 11-13. - 5. Kœniz 12-13. - 6. Soleure 12-12. - 7. Concordia Bâle 10-10. - 8. Petit Huningue 12-10. - 9. Buochs 12-9. - 10. Brunnen 10-8. - 11. Boncourt 12-8. - 12. Emmenbrucke 11-6.

Dimanche prochain. - Delémont - Concordia, Kriens - Laufon, Soleure - Boncourt, SC Zoug - Brunnen.

Jeudi, formation des groupes éliminatoires du championnat du monde 1978 en Argentine

Le onzième championnat du monde, dont l'organisation, pour 1978, a été confiée à l'Argentine, sera mis en route à partir de jeudi prochain, à Guatemala City. C'est, en effet, le 20 novembre que la commission d'organisation de la coupe, réunie dans la capitale guatémaltèque, doit décider la composition des groupes éliminatoires. Les résultats de ces rencontres préliminaires permettront d'obtenir, en 1977, les quatorze équipes qui participeront, un an plus tard, à la phase finale du tournoi de l'Argentine et la RFA, qualifiées en tant que pays organisateur et tenant du trophée.

ricaines - dix du sud du continent et quatre de l'Amérique du Nord et du Centre et des Caraïbes.

D'autre part, la commission d'organisation doit recevoir, au cours de sa réunion à Guatemala City, le rapport d'un comité de la FIFA qui, au cours de la semaine dernière, a fait, en Argentine, une tournée d'inspection des travaux préparatoires du « mondial 1978 ». En même temps, les organisateurs argentins devront présenter officiellement à la commission d'organisation leurs plans définitifs quant au système et au calendrier de la compétition dans sa phase finale.

d'inspection s'est, notamment, préoccupé de problèmes comme les liaisons aériennes, le logement, la TV couleur, l'état des stades et les télécommunications. Il a également visité les villes de Rosario, Cordoba, Mendoza, Mar del Plata et Buenos Aires.

À la veille de sa tournée, M. Neuberger n'avait pas caché une certaine inquiétude à cause de la situation actuelle en Argentine. Ses déclarations à la presse, à l'issue de l'inspection, semblent indiquer, par contre, que le rapport sera totalement favorable aux organisateurs argentins.

L'onzième coupe du monde ne pourrait changer de siège que si l'« AFA » (Association du football argentin) renonçait d'elle-même au droit acquis en juillet 1966 ou si la commission d'organisation de la FIFA le décidait ainsi, soit parce qu'elle estime que les organisateurs sud-américains n'ont pas suivi les instructions de la FIFA, soit pour des raisons qui rendraient impossible l'organisation du championnat dans les délais préalablement fixés.

AUTRES PROBLÈMES

La décision finale n'appartiendrait cependant pas à la commission mais au comité exécutif de la FIFA. La commission est, par contre, autonome en ce qui concerne la composition des groupes éliminatoires.

Le « conclave » de la FIFA à Guatemala City, qui doit s'ouvrir aujourd'hui et se clôturer vendredi, comprend aussi la réunion de quatre autres commissions (finances, statut du joueur amateur, disciplinaire), et du comité exécutif, sous la présidence de M. Joao Havelange.

Le comité, dont la première réunion de cette année avait eu lieu à Dakar, en février, examinera peut-être l'éventuelle admission de la fédération de la Chine populaire. La question de la suspension de l'Afrique du Sud et les demandes d'admission du Mozambique, de la Rhodésie, de Guam et d'autres pays figureraient aussi à l'ordre du jour.

boxe

Vers un combat Monzon-Valdes?

Le promoteur italien Rodolfo Sabatini n'a pas caché que son plus cher désir pour l'an prochain serait de conclure un superchampionnat du monde des poids moyens entre l'Argentin Carlos Monzon, tenant du titre pour la WBA, et le Colombien Rodrigo Valdes, détenteur de la couronne pour le WBC.

« Mon rêve serait d'organiser ce combat et la seule ville qui me semble capable de l'accueillir est Monte-Carlo » a déclaré le promoteur italien qui pense que la date la plus propice serait au mois de mars prochain. « Bien entendu, ce projet ne se réalisera que si Monzon bat Tonina en décembre, et que si Valdes garde son titre face à Cohen au début de l'année prochaine » a-t-il précisé.

À Bloomington, le poids lourd américain Duane Bobick est resté vaincu en remportant sa 33ème victoire aux dépens de son compatriote George Johnson, qu'il a battu par K.O. technique au 5ème round d'un combat prévu en dix.

À Portland, Chuck Wepner a obtenu une nouvelle victoire face au poids lourd irlandais Johnny Evans (K.O. technique au 4ème round). C'est la 34ème victoire de Wepner, qui a perdu neuf matches, dont un récemment contre Mohamed Ali.

On aura tout vu!

La commission de boxe de l'Etat d'Arizona vient d'autoriser les combats entre femmes! Le règlement et les catégories de poids sont pratiquement les mêmes que pour les hommes, sauf en ce qui concerne la protection de certains sports parties du corps. Comme les boxeurs, les femmes doivent être munies de la ceinture abdominale en mousse, mais aussi d'un protège-poitrine en caoutchouc à armatures en acier.

divers

A la TV romande

Voici le programme de la TV romande prévu par le Service des sports pour la semaine du 18 au 24 novembre:

Mardi 18 novembre: pas de retransmission. - Mercredi 19: 21 h 20, face au sport: la femme et le sport en Suisse. - Jeudi 20: pas de retransmission. - Vendredi 21: 18 h 10, agenda, avec pour le sport: affiches cyclistes d'avant 1914. - Samedi 22: pas de retransmission. - Dimanche 23: 18 h 05, football: retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale. - 19 h 05, les actualités sportives: résultats et reflets filmés. - Lundi 24 novembre: 22 h 15, sous la loupe: football.

tennis de table

Rapid Genève

Rapid Genève occupe la première place du classement de ligue nationale A, tant chez les messieurs que chez les dames, au terme du deuxième tour de la compétition, dont voici les résultats:

Ligue nationale A, messieurs, deuxième tour à Bâle: UGS - Young Stars Zurich 5-5; UGS - Young Stars Zurich 3-6; Elite Berne - Bâle 3-6; Rapid Genève - Baslerdybli 6-0; Silver Star - Young Stars 5-5; UGS - Blauweiss 6-3; Elite - Baslerdybli 6-2; Rapid - Bâle 6-1; Elite - UGS 5-5. - Classement: 1. Rapid Genève 7-14 - 2. Bâle 5-8 - 3. Silver Star Genève 7-7 - 4. Young Stars Zurich 5-6 - 5. UGS 7-6 - 6. Elite Berne 7-4 - 7. Blauweiss Zurich 5-3 - 8. Baslerdybli 5-0.

basketball

En ligue B

Sportive Française - Nyon 83-88 (40-50); Lausanne-Sports - Jonction 83-93 (33-47); Swissair Zurich - Champel 86-85 (31-45); Martigny - Lemania Morges 81-110 (34-62); Sion - Uni Bâle 117-92 (50-50). - Classement: 1. Nyon 6-12. 2. Lemania Morges 7-12. 3. Sportive Française et Sion 6-8. 5. Martigny et Jonction 7-8. 7. City Fribourg 6-6. 8. Lausanne-Sports 7-4. 9. Champel et Swissair 6-2. 11. Uni Bâle 6-0.

Ligue nationale féminine: Stade Français - Nyon 51-49; Plainpalais - Muraltes 54-68; Baden - Fribourg Olympic 70-61; Lausanne-Sports - Femina Berne 61-63; Berne - Pully 84-61. - Classement: 1. Muraltes 5-10. 2. Plainpalais et Berne 5-8. 4. Baden, Femina Berne 5-6; 6. Lausanne-Sports, Fribourg Olympic et Stade Français 5-4. 9. Nyon et Pully 5-0.

EN 1ère LIGUE

Groupe 2: Bienne - Yvonand 87-50; Uni Lausanne - Abeille La Chaux-de-Fonds 75-50. - Groupe 3: Riehen - Baden 67-33. - Groupe 4: Reussbühl - Frauenfeld 57-50; Bellinzzone - Lucerne 105-47; Muraltes - Rio Lugano 74-63.

Championnat suisse

conduit le bal

Ligue nationale B, groupe ouest, à Monthey: Thoune - Bâle 6-3; Silver Star - Berne 2-6; Monthey - Bienne 6-0; Wettingen - Nestlé Vevey 6-3; Silver Star - Bâle 2-6; Thoune - Berne 2-6; Nestlé Vevey - Bienne 6-4; Monthey - Wettingen 6-2. - Classement: 1. Monthey 7-12 - 2. Bâle 7-11 - 3. Berne 7-8 - 4. Wettingen 5-5 - 5. Silver Star Genève et Thoune 5-4 - 7. Bienne 5-2 - 8. Nestlé Vevey 7-2.

Ligue nationale féminine, deuxième tour à Bâle: Silver Star - Young Stars 3-6; Rapid Genève - Kloten 6-2; Basliisk Bâle - Uster 5-5; Elite Berne - Bâle 6-2; Silver Star - Kloten 6-4; Rapid - Young Stars 6-4; Basliisk - Bâle 3-6; Elite - Uster 6-0.

- Classement: 1. Rapid Genève 5-10 - 2. Elite Berne 5-8 - 3. Young Stars Zurich 5-7 - 4. Bâle 5-4 - 5. Uster 5-4 - 6. Silver Star Genève 6-4 - 7. Kloten 5-3 - 8. Basliisk 6-2.

olympisme

Montréal

Le gouvernement s'en mêle!

Le gouvernement du Québec a annoncé la création d'un organisme gouvernemental chargé de veiller à la construction et au financement du stade olympique de Montréal.

Le ministre chargé du dossier olympique, M. Fernand Lalonde, a déclaré à l'assemblée nationale que la ville de Montréal restait responsable de la construction des installations olympiques à l'exclusion du stade, dont l'achèvement suscite des inquiétudes sérieuses depuis quelques semaines. M. Lalonde, qui évalue maintenant le coût des jeux à un milliard de dollars et le déficit à 600 millions de dollars, a ajouté que certains éléments du stade (mât, toit et centre de presse) ne pourront être achevés pour l'ouverture des jeux, le 17 juillet 1976.

cyclocross

Albert Zweifel perd enfin!

La série victorieuse d'Albert Zweifel s'est terminée dimanche à Gansingen, où il a subi sa première défaite de la saison en onze épreuves! C'est Peter Frischknecht qui a réussi à la battre, nettement d'ailleurs, puisqu'il l'a devancé de 43".

Frischknecht prit un départ très rapide et Zweifel peina pour suivre sa cadence. Il paya ses efforts à partir du 5ème tour, au terme duquel Zweifel concéda trente secondes. Par la suite, et en dépit d'une chute de Frischknecht, il se révéla incapable de combler son handicap.

Classement: 1. P. Frischknecht (Uster) les 19,5 km en 51'00" - 2. A. Zweifel (Rueti) à 43" - 3. M. de Block (Be) à 1'50" - 4. U. Muller (Steinmaur) à 2'01" - 5. K.-P. Thaler (RFA) à 2'25" - 6. H. Gretener (Wetzikon) à 2'53".

Nouvelle victoire de Gilles Blaser

Déjà vainqueur samedi à Genève, le Genevois Gilles Blaser a remporté, dimanche, en France, le Cyclocross international de St-Jeoire. Il a devancé de près de quatre minutes les Français Mahon et Ogier.



ATTENTIFS. - Les membres du comité de la « Neuchâteloise » écoutent attentivement le rapport de leur président, M. Fivaz. (Presservice)

gymnastique Assises à Saint-Sulpice

L'association neuchâteloise se porte toujours fort bien

Près de deux cents délégués des sections neuchâteloises ont siégé à Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Albert Perrin (Les Ponts-de-Martel). 51 sections étaient représentées à cette assemblée cantonale, qui s'est déroulée sans histoire. Le volumineux rapport de gestion a été adopté à l'unanimité. On le voit, les affaires de l'ACNG sont bien gérées, leur examen rétrospectif ne donnant lieu à aucun débat. Le résultat financier de la Fête romande de La Chaux-de-Fonds permettra d'éviter une augmentation de la cotisation cantonale; telle est l'heureuse nouvelle apportée par le président du comité d'organisation de cette importante manifestation, M. Payot, qui enlève un souci aux dirigeants neuchâtelois.

M. C. Droël, président du comité d'organisation de la Fête cantonale des pupilles et pupillettes de 1976: La Coudre et La Chaux-de-Fonds - Abeille. C'est la Métropole horlogère qui l'emporte, avec 96 voix contre 81 à La Coudre. Les jeunes gymnastes se rencontreront donc sur les terrains de la Charrière l'an prochain.

LA « CANTONALE » À NEUCHÂTEL?

L'organisation du premier championnat cantonal de gymnastique de section a été attribuée à Corcelles-Cormondrèche. La candidature de la ville de Neuchâtel pour la mise sur pied de la Fête cantonale de gymnastique de 1977, présentée par M. R. Allemann, a reçu un accueil favorable. La prochaine assemblée des délégués de l'ACNG aura lieu, l'an prochain, à Colombier, à l'occasion du centenaire de la section locale. En

fin, M. G. Freymond, président de la section de La Coudre, a été élu membre de la commission de vérification en remplacement de M. R. Lüthi, démissionnaire. Des applaudissements nourris ont salué les états de service de seize nouveaux membres vétérans et de cinq honoraires cantonaux, particulièrement dévoués à la cause de la gymnastique en Terre neuchâteloise. Le village de Saint-Sulpice a reçu les délégués de l'ACNG avec beaucoup de cordialité, grâce à la section locale dirigée par M. E. Cochand et aux autorités communales dont le salut officiel a été apporté par le président de commune M. M. Tuller. Accompagné de M. Ely Tacchella, chef du service cantonal des sports, M. François Jenneret, conseiller d'Etat, a félicité et remercié les gymnastes neuchâtelois pour leur contribution positive à la pratique du sport dans notre canton. Puis le président cantonal M. A. Perrin a pu clore cette assemblée, qui s'est déroulée dans un excellent esprit. PAH

Tableau d'honneur

VÉTÉRANS CANTONAUX (25 ANS D'ACTIVITÉ)

Roger Aeschbach, Les Brenets; Jean Bornand, Saint-Aubin; Jean-Claude Dagon, Peseux; Cyrille Greber, Fontaines; Georges Grosjean, Serrières-Hommes; Raymond Guenet, Corcelles-Hommes; Georges André Guermann, Les Ponts-de-Martel-Hommes; Elie Jaquenoud, Les Ponts-de-Martel-Hommes; René Kummer, Saint-Aubin; Germain Mojon, Le Locle-Hommes; Marcel Schopfer, La Coudre; Marcel Steinmann, La Coudre; Georges Thiébaud, Les Ponts-de-Martel-Hommes; Roger Thomas, La Chaux-de-Fonds-Abeille; Eric Tschanz, Fontaines; Georges Waelle, Serrières.

HONORAIRES CANTONAUX (40 ANS D'ACTIVITÉ)

André Bottinelli, Peseux; Marcel Devaud, Serrières; Willy Kuchen, Couvet; Jean Vaucher, Saint-Sulpice; Gottfried Zaugg, Neuchâtel-Hommes.

natation A la fédération suisse

Un bénéfice de douze mille francs

La Fédération suisse de natation a tenu son assemblée des délégués à Locarno, sous la présidence de M. Nicolas Wildhaber (Genève). Les débats ont été royalement menés, étant donné que les sections natation, waterpolo, plongeon et natation artistique avaient débattu de leurs problèmes propres auparavant. Cette nouvelle façon de faire a été approuvée par l'assemblée plénière.

Six nouveaux clubs ont été admis au sein de la fédération (Rothrist, Mendrisio, Morges, Uetendorf, Champéry et Kemptal) dont l'effectif est désormais de 128 sociétés et de 25.000 membres environ.

L'augmentation du prix de la licence, qui avait été décidée l'an dernier, a permis au trésorier de boucler l'exercice avec un bénéfice de 12.000 francs. Cette somme sera réservée à la préparation

olympique et à la formation des espoirs. Le titre de membre d'honneur a été attribué à Daniel Kaegi (Zurich), Rudolf Kaeser (Berne) et à Jacques Naegeli (Bienne)

CALENDRIER

Les championnats 1976 ont été attribués ainsi: Natation. - Championnats suisses d'hiver les 28 et 29 février à Genève, championnats suisses d'été du 20 au 22 août à Bâle, championnats suisses juniors les 28 et 29 août à Lancy, championnat suisse de grand fond à Gambarogio (la date reste à fixer). Plongeon. - Championnats d'hiver à Liestal, d'été à Martigny.

Pour 1977, les championnats suisses auront lieu à Winterthur (hiver), Sion (été), Arbon (juniors), Aegeri (grand fond), Coire et Locarno (plongeon). Les championnats suisses 1976 de natation artistique ont été attribués à Zurich.

ski

La fédération italienne sévit

Besson et Anzi radiés à vie

La Fédération italienne de ski a confirmé la radiation à vie de deux anciens membres de son équipe nationale, Giuliano Besson et Stefano Anzi. Tous deux faisaient encore partie des meilleurs descendeurs mondiaux, l'an dernier. Ils avaient posé la date du 15 novembre comme ultime limite pour leur réintégration au sein de l'équipe d'Italie.

Anzi et Besson avaient, d'autre part, déclaré que s'ils n'étaient pas réintégrés dans l'équipe nationale, ils porteraient plainte pour « rupture de contrat de travail ».

motocyclisme

Cotisation augmentée à la fédération suisse

La révision partielle des statuts et l'augmentation des cotisations constituèrent les deux points principaux de l'ordre du jour de l'assemblée d'automne de la Fédération motocycliste suisse, à Courrendlin. Malgré une certaine opposition, la modification des statuts a été acceptée par 941 voix contre 251. Les délégués se sont également déclarés d'accord de porter à 18 francs le montant de la cotisation de membre (766 voix pour, 427 contre).

Le calendrier 1976 revêtira à nouveau une grande importance. Il comportera 12 courses sur route, 23 motocrosses, 16 trials, 2 crosses et une épreuve sur gaz.



# Quinzaine du meuble contemporain

du 14 au 29 novembre 1975

A l'occasion de notre jubilé nous organisons une exposition sélective, réunissant les plus grands noms du mobilier contemporain:

DE SEDE  
HERMAN MILLER COLLECTION  
VICTORIA  
B & B ITALIA

INTERLÜBKE  
SAPORITI  
T 70  
ARFLEX

découvrez des idées toutes nouvelles et inattendues pour embellir votre intérieur  
participez à notre grand concours jubilaire



Heures d'ouverture de l'exposition:  
du lundi au samedi: de 9 à 22 h.  
le dimanche: de 14 à 18 h.

# armourins



## Des voilages neufs sans bourse délier

Il suffit d'avoir un peu de chance...

Du 17 au 22 novembre, vous pouvez gagner le voilage dont vous rêvez. Pour cela, passez à notre rayon rideaux. Chaque jour, de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 16 h 30, nous distribuons des BILLETS DE LOTERIE GRATUITS. Les numéros gagnants permettent de choisir UN VOILAGE MURATEX D'UNE VALEUR DE Fr. 50.—. Les numéros gagnants sont affichés, vous pouvez donc constater tout de suite si la chance vous a favorisé. Un conseil... venez avec les mesures des fenêtres que vous aimeriez habiller de nouveaux voilages MURATEX, car c'est peut-être vous qui allez gagner!

Les voilages à bordure Muratex sont aussi beaux que des voilages à ourlet. Ils tombent en plis souples et sont très vite prêts à poser. De plus, ils tamisent doucement la lumière sans jaunir, existent dans de nombreux dessins et ne sont pas chers. Si vous ne tenez pas à confectionner vos rideaux vous-même, notre service «Ensembliers» s'en chargera.



MURATEX et ARMOURINS vous souhaitent bonne chance

### OFFRES D'EMPLOIS

#### Gérance à remettre

Par suite de démission honorable du titulaire, la gérance du

## Cercle des Travailleurs

avenue de la Gare 3, Neuchâtel, (restaurant et grande salle) est à remettre pour le 1er mars 1976 à couple sérieux.

Faire offre au Comité du Cercle des Travailleurs, case postale 644, 2001 Neuchâtel.

Fabrique d'Horlogerie de Corcelles cherche

#### employée de bureau

connaissant l'anglais et parfaitement la dactylographie, allemand souhaitable. Faire offres sous chiffres II 6223 au bureau du journal.

Nous cherchons à

#### temps partiel

des personnes dynamiques pour la démonstration et la vente de notre produit dans toutes les villes de Suisse. Gain intéressant. Tél. (038) 31 72 50, ou écrire case postale 20, 2035 Corcelles (NE).

Je cherche pour entrée immédiate

à temps fixe. 5 jours par semaine

#### une extra

2 jours par semaine. Horaire à convenir. Tél. 53 36 28.

Société importatrice de matériel de manutention - chariots élévateurs - rayonnages, etc., cherche un

## AGENT RÉGIONAL

pour le canton de Neuchâtel (avec atelier de réparation).

Les entreprises ou personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Sarteco S.A., av. Ruchonnet 3, 1003 Lausanne.

AUBERGE DU MONT-GELE

1914 ISÉRABLES (VALAIS) cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

#### une sommelière

Congé 1 1/2 jour par semaine et 1 dimanche par mois. Salaire garanti. Nourrie, logée. Tél. (027) 86 26 88.

### GAINS intéressants

par une occupation accessoire. Renseignements sans engagement contre timbre 30 c.

SEPRATIC, case postale 105, 2900 Porrentruy.

### Personne forte

pouvant s'occuper d'un monsieur âgé, pour repas et ménage. Belle chambre, et nourriture. Tél. (022) 36 84 20.

Café du Lion-d'Or, Coffrane, cherche

### sommelière

Entrée immédiate. Débutante acceptée. Tél. 57 11 91.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir une

## ouvrière qualifiée

connaissant le posage de cadrans et l'emboîtement, et

## un horloger

pour décollages montres simples et automatiques. Places stables. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous par tél. (038) 25 53 63.

CABARET LAUSANNOIS cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

### sommelier

Tél. (021) 23 89 06 ou (021) 22 11 49 dès 21 h 30.

Je cherche

### dame

(logée et nourrie) sachant tenir un ménage et cuisiner. Aménagement moderne, à disposition. Congés réguliers.

Faire offres écrites sous chiffres FO 6204 au bureau du journal.

RESTAURANT DU PERSONNEL F.T.R.

cherche pour début janvier 1976,

### un casseroier

Il s'agit d'un restaurant moderne, offrant d'excellentes conditions de travail.

Congé les samedis et dimanches. Salaire selon expérience et capacités.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à M. Rohifs, gérant. Tél. (038) 21 11 45, interne 245.

### Employé de commerce

maturité commerciale, langues française, anglaise et allemande, expérience achats, ventes et marketing, cherche emploi. Libre immédiatement. Tél. (038) 25 79 50.

### Collaboratrice

sténodactylo, possédant certificat de correspondance commerciale française, notions d'anglais, cherche poste à responsabilité, région Neuchâtel, ou Bienne.

Adresser offres écrites à BB 6216 au bureau du journal.

### Jeune homme

de langue maternelle française cherche changement de situation, expériences en commerce et industrie, relations publiques, ventes. Connaissances linguistiques. Petite ou moyenne entreprise de préférence. Conditions à définir.

Adresser offres écrites à DD 6218 au bureau du journal.

### COMMERCES

Disposant de Fr. 300.000, je cherche

### affaire commerciale

BAR A CAFÉ OU TABAC. Adresser offres écrites à HH 6222 au bureau du journal.

A remettre (raison d'âge)

### beau minigolf

sur la Riviera vaudoise. Date à convenir. Non solvable s'abstenir. Ecrire sous chiffres 481 871 à Publicitas, 1800 Vevey.

### DEMANDES D'EMPLOIS

## JEUNE SECRÉTAIRE

5 ans d'expérience dans la réception / téléphone et correspondance de cadres d'entreprise, cherche poste intéressant pour le début de l'année. Adresser offres écrites à AA 6215 au bureau du journal.

### Urgent!

Dessinateur en bâtiment disposant de 2 mois cherche n'importe quel emploi, permis A.

Bernard Stuckli, 1787 Môtier/Vully. Tél. (037) 71 35 14.

### Se créer une existence sûre

Nous cherchons encore quelques représentantes

de bonne volonté pour travailler par téléphone notre clientèle privée et commerciale. Rayon bien déterminé. Vous pouvez obtenir des gains élevés à domicile.

Les intéressées pouvant travailler toute la journée, et disposant du téléphone, sont priées de s'annoncer par téléphone au (037) 71 42 09 ou au (093) 35 20 96.

ENTREPRISE VAUDOISE DE RÉVISION DE CITERNES cherche

### chef d'équipe

au bénéfice des brevets fédéraux mazout et essence.

Salaire intéressant pour personne compétente et capable de prendre ses responsabilités.

Faire offres sous chiffres 22-14.139-342 à Publicitas, 1401 Yverdon.

### LES TEMPS CHANGENT...

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

### DONALD DUCK



Une rue dans la ville

Aujourd'hui, la rue du

# Seyon



Sept jours sur sept pour le plaisir des gourmets

La qualité au service de la gastronomie

## L'hôtel-restaurant du Soleil

Enfant de Neuchâtel, M. Droz quitta le chef-lieu en 1938 pour aller faire son apprentissage au Schweizerhof à Berne. Ce fut le début d'une carrière hôtelière. Après son apprentissage M. Droz est allé faire ses armes dans divers grands hôtels du pays, notamment à Lugano, Montreux, Villars. En 1952, il part, avec son épouse, en Ecosse et plus précisément à Edimbourg pour apprendre l'anglais. Il y resta 12 ans. Puis, il reprit une auberge classée monument historique appelée le « Hawes Inn » à une vingtaine de kilomètres de la capitale écossaise. Après cinq nouvelles années, M<sup>me</sup> et M. Droz rentrèrent à Neuchâtel, en 1968 où ils reprirent l'Hôtel du Soleil en novembre 1971.



Mme et M. Droz à la réception de l'Hôtel du Soleil. (Avipress J.-P. Baillod)

Dans cet établissement, M. Droz a fait faire d'importantes transformations. C'est ainsi que la salle à manger, le restaurant, la réception ont été complètement refaits. C'est maintenant un hôtel-restaurant moderne, équipé de 21 chambres totalisant 38 lits.

### Clientèle cosmopolite

S'il y a plusieurs dizaines d'années, l'Hôtel du Soleil était le relais neuchâtelois des voyageurs de commerce, sa vocation a quelque peu changé au cours des années, notamment à cause de la forte diminution qu'a connue la branche de la représentation. Il est bien clair que, entre-saison, il n'est pas rare que la clientèle soit formée de commerçants ou de techniciens de passage en ville. Mais M. Droz travaille principalement avec de la clientèle française.

### Des clients fidèles

Durant la haute saison qui part du 1<sup>er</sup> juin pour s'étendre jusqu'à la fête des vendanges, la base de la clientèle est française. En effet, il n'est pas rare

de voir des familles revenir chaque année passer leurs vacances dans notre ville. Puis, le genre d'hôtel, tranquille avec une ambiance plutôt familiale semble particulièrement plaire à nos voisins d'outre-Doubs. Pendant la période de basse saison, c'est encore une fois la clientèle française qui arrive en tête notamment avec les gens qui viennent passer un week-end ou les fêtes dans la région. Il faut encore relever que M. Droz fait n'importe quel arrangement quant à la chambre et pension. C'est sans doute un atout supplémentaire qui sait séduire la clientèle.

### Nombreux personnels

Si l'on compte les patrons ce ne sont pas moins d'une quinzaine de personnes qui sont employées à l'Hôtel du Soleil. Il faut en outre relever que le personnel est très stable et connaît les clients, ce qui facilite grandement le service. Comme l'hôtel est accessible

toute la nuit, il y a forcément un veilleur de nuit et, au niveau du restaurant, les garçons assurent un tournus qui permet de maintenir l'établissement ouvert sept jours sur sept.

Entre la salle à manger et le restaurant, on peut servir 150 repas simultanément. Là encore, une idée originale en faisant la même carte au restaurant qu'à la salle à manger. Ainsi le client peut choisir l'ambiance dans laquelle il se sent le mieux pour déguster son plat.

### Le « buffet » de la place Pury

L'Hôtel du Soleil, de par sa situation géographique est un peu le buffet de gare de la place Pury. En effet, ensermé entre la gare des trams et la place du marché, il fait la liaison entre ces deux courants et permet ainsi aux gens qui travaillent dans le secteur de s'y rencontrer et d'y boire un coup, voire d'y traiter une affaire.

## « Aux Gourmets » rue du Seyon

Neuchâtelois d'adoption puisqu'il est établi dans notre ville depuis 1948, M. Schindler a repris le commerce « Aux Gourmets » en 1964. En 1965, il déménagea pour exploiter le magasin qui aujourd'hui, rue du Seyon, offre ses nombreuses spécialités à tous les amateurs de gastronomie de la région. D'ailleurs il n'est pas rare de voir des gens du haut du canton ou même du Jura venir acheter des produits frais que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

### Les produits frais

Dans les produits alimentaires l'accent est surtout mis sur la fraîcheur et la qualité. En effet, on trouve dans le magasin de la rue du Seyon des spécialités de tous les pays, allant de l'Extrême-Orient jusqu'à l'Amérique du

Sud. Bien sûr il ne faut pas oublier les produits français qui tiennent une grande place dans les articles soumis au public. Ces derniers, M. Schindler les importe lui-même. Néanmoins, ces temps, beaucoup de légumes et de fruits frais sont acheminés directement par avion car on ne les trouve plus dans nos contrées. C'est ainsi que, lorsque l'on se promène dans les rayons du magasin, on découvre des inscriptions qui proviennent de pays comme le Mexique, le Pérou, l'Argentine, le Japon, la Thaïlande, etc...

### Vins et spiritueux

Le magasin « Aux Gourmets » n'est pas seulement spécialisé dans l'alimentation mais aussi dans les vins et spiritueux de tous les pays. Si la base

des ventes de vin se situe dans les grands crus français mis en bouteille au domaine, on n'en trouve pas moins des vins turcs, grecs, d'Afrique du Nord, de Hongrie, etc... Pour les spiritueux, en plus des eaux-de-vie traditionnelles, on trouve tous les alcools exotiques.

### Produits laitiers

Le département des produits laitiers offre également toutes les spécialités du genre. En plus de toute la gamme des fromages suisses, on trouve tous les fromages français et ceux moins connus, hélas, italiens et même bulgares.

Mais, le côté le plus prestigieux peut-être de la maison est sa spécialité de terrines et de pâtés de foie français. En effet, M. Schindler tient absolument à offrir un grand choix et une grande variété de ces produits typiques et qui ont l'heur de plaire aux Neuchâtelois. Il n'y a d'ailleurs pas que des terrines mais aussi des foies gras de Strasbourg ou des foies gras truffés du Périgord.

Pour assurer un service de qualité et de choix une vingtaine de personnes sont employées dans le magasin et tous sont à même de conseiller judicieusement la clientèle lors de ses achats.

« Aux Gourmets » s'est fait un nom avec les spécialités et la qualité des produits. C'est peut-être la raison pour laquelle ce magasin réalise le chiffre d'affaires le plus important parmi les concurrents du même genre de Suisse romande. Quant aux produits courants, ils sont offerts à des prix extrêmement compétitifs ce qui explique peut-être la bienveillance qu'ont les Neuchâtelois pour le magasin de la rue du Seyon.



Bien agencé, le magasin aux Gourmets est à même de satisfaire tous les goûts. (Avipress J.-P. Baillod)

Les dernières nouveautés !..

# J. KURTH S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

**Hôtel-Restaurant du Soleil**

La choucroute garnie

NEUCHÂTEL Les tripes à la neuchâteloise

Seyon 1 Le tournedos «Soleil» La chasse (aussi sur assiette)

E. Droz-Morard tél. 25 25 30

DE NOTRE IMPORTATION

## miels de France

de Montargis en Gâtinais

Bruyère Acacia Miel rayon  
Lavande Châtaignier  
Sapin Montagne  
Romarin Toutes fleurs  
Miel crème

Spécialités  
POLLEN, HYDROMEL  
GELÉE ROYALE

### aux Gourmets

Un magasin plein d'AVANTAGEUX ARTICLES DE QUALITÉ

vous attend pour vos cadeaux

**FOULARDS MOUCHOIRS PEIGNOIRS**

Trousseaux Textiles Loisirs

et des idées aussi utiles qu'originales

rue du Seyon Neuchâtel Tél. (038) 25 16 38

Faites vos achats en profitant des conseils du spécialiste

Une visite à notre magasin saura vous convaincre.

Aujourd'hui, l'« à-peu-près » n'a plus cours!

**DE VRAIS PROFESSIONNELS SONT À VOTRE SERVICE**

VÊTEMENTS

Breisacher

NEUCHÂTEL SEYON 12

**Braun Quick Curl Nouveauté**

LE CADEAU IDÉAL!

Nous vendons... et nous réparons!

g jordan électricité seyon-moulins 4 tél. 25 26 48

Tous les appareils chez

# elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres-escompte

Un livret d'épargne, cela signifie:

n'avoir aucun soucis en cas de maladie..

BANQUE HYPOTHECAIRE ET COMMERCIALE SUISSE

Fondée en 1889

2001 Neuchâtel 4, rue du Seyon

**L. Wasserfallen sa**

Pompes funèbres

Rue du Seyon 24 a 2000 Neuchâtel

transports en tous lieux toutes formalités

téléphone 038/25 1108

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 94 91

consacrera à nouveau une page spéciale à la

## rue du Seyon

le mardi 16 décembre

Commerçants, pensez-y pour votre publicité!

Service des annonces ☎ 25 65 01

Le Centre culturel neuchâtelois et la Ville de Neuchâtel présentent au

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL, samedi 29 novembre 1975, à 20 h 30

Un spectacle de la Compagnie Renaud-Barrault

# LES ÉMIGRÉS



de W. MROZEK, avec

Gérard **DARRIEU** Laurent **TERZIEFF**

mise en scène de Roger

## BLIN

Prix des places de Fr. 10.— à Fr. 20.—. Réduction de Fr. 5.— aux membres CCN. Location ouverte au Centre culturel neuchâtelois dès mardi 18 novembre à 13 h 30. Tél. 25 90 74.

### ALLIANCES



#### MACHINES A LAVER

le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

#### Dareco S.A.

Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92 Succ. Neuchâtel. Tél. (038) 25 82 33.

#### Petits transports

Prix intéressant. Tél. 24 38 51.

#### Avis à notre fidèle clientèle le salon canin

restera ouvert du lundi au samedi inclus, durant tout le mois de décembre.

Mme Habegger.



A louer machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez

REYMOND, fbg du Lac 11, Neuchâtel. Tél. 25 25 05.

A propos d'une différence de prix...

# Virginie - une façon agréable de payer moins de taxes...

Comme Virginie contient pour une large part des tabacs cultivés en Suisse, elle est moins imposée que la grande majorité des autres marques.



Dès sa plantation, le tabac suisse fait l'objet de soins attentifs

C'est pourquoi Virginie est l'une de ces rares cigarettes qui ne coûtent que Fr. 1.40 le paquet.

Ce sont d'ailleurs les tabacs de notre pays qui donnent à Virginie son goût typique et en font une cigarette si naturelle.



Avec ou sans filtre

## TÉLÉPHONE Radio-TV ÉLECTRICITÉ

Toutes vos installations par

**CLAUDE DUCOMMUN**

Electricité - Ing EPZ NEUCHÂTEL Orangerie 4 Tél. (038) 25 28 00

Commerçant cherche Fr. 20.000.-

pour développer belle affaire. Remboursable en 6 mois (francs 4000.- par mois). Toutes garanties. Eventuellement association.

Ecrire sous chiffres 82-7460 à Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 4.

**EXCLUSIF 5ans de garantie** pour tous les modèles M 1975



fixations de sécurité accordez votre confiance au marchand d'articles de sport spécialisée

Peintures médiales de R. Claude, au Flash-Bar

Exposition du 9 novembre 1975 au 23 novembre 1975.

### LA POISSONNERIE

M. Giffard - cuisinier Battieux 2-SERRIÈRES-Tél. 31 13 41 Le petit magasin au grand choix

CHEZ LE « PETIT FRANÇAIS » ● POISSONS DE MER FRAIS ● POISSONS DU LAC ● CRUSTACÉS HUITRES - FUMÉS - MOULES HADHOCK SOUPE DE POISSONS MAISON

### Mariez-vous chez nous, nous serons vos garçons d'honneur.

Cocktail ou banquet. Apéritif ou buffet campagne... À chacun son mariage. Au Novotel on se marie comme on veut. On choisit le style de la réception, le local et la décoration florale. Nos chefs de cuisine, nos serveurs, et notre maître d'hôtel font le reste. Ils ne vous laissent que le plaisir d'envoyer les cartons. Téléphonez-nous, pour voir.



#### NOVOTEL Neuchâtel - Est

Route de Berne, 2075 Thielle renseignements et réservations : Tél. (038) 33 57 57. Téléfax 35402.



PANTALONS et CHEMISIERS JUTZELER Hôpital 3 Neuchâtel

### PROPRIÉTAIRES!

Vous réaliserez jusqu'à 30% d'économie sur vos frais de chauffage en faisant poser, sur portes et fenêtres, nos

### JOINTS SEDUR

Devis sans engagement. HOBAC S.A., Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 16 96.

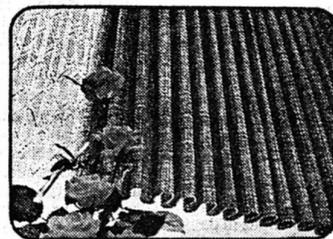
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



# Masserey

Vous exigez beaucoup? Nous offrons mieux encore: Gardisette conjugue avec la même facilité rideaux et tissus-décor.

Avec ourlapon® Sans raccord.



Ne manquez pas d'examiner chez nous les nouveaux tissus-décor Gardisette - tous aussi séduisants et pratiques:

Nous avons décoré pour vous 8 vitrines riches d'idées et de bon goût Exposition spéciale au 11<sup>me</sup> étage sur 250 m<sup>2</sup>

HARTMANN + CO SA succursale NEUCHÂTEL 038 / 31 44 53 spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux service de réparation

### TAXIS CLAUDE Tél. 31 26 26

Sur place, je suis le moins cher.

AUVERNIER BEVAIX COLOMBIER

Toutes directions

### TAPIS RIDEAUX

entièrement synthétiques et d'entretien facile sans raccord ni ajustage et sans ourlet double. Avec la prestigieuse tombée des célèbres rideaux Gardisette. Jugez-en vous-même!



Magasin Portes-Rouges 131 - 133 Tél. 25 59 12

Le grand événement dans le petit crédit: **Réduction du taux + durée plus longue + mensualités plus faibles = prêt comptant Rohner**

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation pour un petit crédit de fr.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ NP/lieu \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Remplir et envoyer à:

## Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône Téléphone 022 28 07 55

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Gros vol de montres au Tessin

BELLINZONE (ATS). — Quelque 1700 montres ont été volées dans l'entrepôt d'une fabrique de montage de Chiasso, dans la nuit de dimanche à lundi. La valeur du butin se monte à environ 20.000 francs.

## Piéton tué

BRIGUE (ATS). — Lundi à l'intérieur du village valaisain de Baltschieder, un piéton, M. Franz Margulisch, né en 1908, fut happé par une auto et projeté violemment au sol. Le malheureux ne devait pas tarder à rendre le dernier soupir.

## Au Grand conseil vaudois

LAUSANNE (ATS). — En reprenant sa session ordinaire d'automne, lundi, le Grand conseil a voté une série de crédits, d'abord pour restaurer et transformer l'école pour enfants sourds de Moudon, soit 640.000 francs, après une longue discussion, ensuite 650.000 francs pour corriger la route Tverdon - Chevaux-Noréaz - Yvonand, en relation avec l'ouverture prochaine de l'école technique supérieure de l'Etat de Vaud, et 500.000 francs pour reconstruire en béton le pont métallique de la Chaudanne, sur la Sarine, sur la route Bulle - Château-d'Oex. En effet, le pont actuel, de 1890, ne répond plus aux normes de sécurité pour le trafic routier.

Une interpellation concernant l'amélioration de la route de Berne entre Moudon et Faoug a été transmise au Conseil d'Etat, qui répondra ultérieurement.

Le deuxième débat sur les modifications à la loi de 1943 sur la police cantonale a été aussi animé que le premier, la semaine dernière. Les députés, tout aussi partagés, en deux camps opposés entre la gauche et la droite, sur plusieurs amendements, ont finalement donné le feu vert au projet gouvernemental mais à une très faible majorité.

M. Claude Bonnard, chef du département de justice et police, répondit,

parfois avec vivacité, à ceux qui estimaient le projet insuffisant, notamment pour demander de compléter la formule d'assermement dans un sens plus étroit de l'interprétation de cette formule, de pouvoir consulter les dossiers de police et de les faire rectifier s'il y a lieu, enfin de détruire ces dossiers après dix ans.

## JURA

### LE NOIRMONT

#### Camion sur la voie ferrée

(c) Un camion bâlois, chargé de fruits et légumes qui circulait, hier entre Les Embois et Le Noirmont, a quitté la route et s'est renversé sur la voie ferrée des CI. Cet accident n'a pas causé de blessés, ni d'arrêt de trafic sur la voie ferrée, mais des dégâts matériels s'élevant à 25.000 francs.

#### Nouveau député

Le Conseil exécutif du canton de Berne a pris acte de la démission en tant que membre du Grand conseil, du Dr Paul Gehler, médecin à Bassecour. Le docteur Gehler faisait partie du parlement bernois depuis 1970.

C'est M. Marcel Koller, né en 1915, maire et agriculteur, de Bourignon, qui lui succédera au parlement bernois. M. Koller est le premier suppléant sur la liste de l'Union démocratique du centre de la circonscription de Delémont. L'assermement du nouveau député aura lieu le 19 novembre.

## Réquisitoire et plaidoirie au procès de Ziefen

LIESTAL (BL) (ATS). — Au procès de la Cour correctionnelle de Liestal sur la tentative d'assassinat de Ziefen (BL), la parole était lundi au procureur, qui a requis une peine de réclusion de 16 ans, et à l'avocat de la défense, qui a plaidé en faveur d'une peine d'emprisonnement.

Le procureur a accusé l'homme d'affaires bâlois Ruinell Sigg de complicité de meurtre. Il avait en effet poussé un ami suédois Bengt H. Salven, qui attend d'être jugé dans son pays, à tirer sur le mari de son ancienne amante, Christian Recher, de Ziefen. Le procureur n'a pas retenu la thèse de la défense, selon laquelle Sigg avait demandé à son ami de donner une leçon au mari, dans le seul but de lui faire peur. La défense a rappelé qu'il est uniquement question de lésions corporelles par négligence et sans intention et demande par conséquent une peine d'emprisonnement. Le verdict sera rendu ce matin.

## Un camion se renverse sur l'autoroute

MUTTENZ (ATS). — Le chauffeur d'un poids lourd a dû freiner brusquement, lundi matin, sur la N 2, près de Muttenz (BL) à la suite d'un engorgement. Son véhicule a dérapé, heurté deux véhicules et s'est ensuite abattu sur l'autre piste de l'autoroute, en heurtant encore une autre voiture. Il a fallu l'aide des pompiers et d'une grue pour récupérer l'épave du camion. La circulation n'a été que partiellement interrompue.

## VIGNOBLE

### CORCELLES-CORMONDRECHE

#### Nouveau plan de zonage

(c) Le Conseil général a siégé, hier soir, sous la présidence de M. Jean-Maurice Matthey. Cette séance avait pour objet l'examen du nouveau règlement d'urbanisme et du projet de plan de zonage. Au préalable, des représentants de chaque parti s'étaient réunis pour coordonner les diverses propositions, de sorte que la séance du Conseil général s'est déroulée dans une atmosphère sereine et constructive.

Diverses suggestions intéressantes ont été formulées quant au plan de zonage. Elles seront encore examinées par les autorités compétentes. Ce premier examen consultatif du Conseil général n'avait pas pour but de prendre une décision et de fixer le plan définitif de zonage. La décision du Conseil général interviendra ultérieurement. Nous reviendrons prochainement sur les débats du Conseil général.

## BIENNE

### Deux piétons renversés

(c) Hier vers 18 h 45, un piéton domicilié à Bienne, qui traversait la chaussée route de Brugg, a été renversé par une motocyclette. Blessé, il a été transporté à l'hôpital régional de Bienne.

Vers 20 h 30, une passante domiciliée à Ipsach, a également été happée par une auto qui circulait dans cette localité. Souffrant de douleurs au dos, elle a été transportée à l'hôpital régional.

## Informations horlogères

# L'atelier genevois des fabriques de spiraux réunis cessera son activité

GENÈVE (ATS). — La direction générale de la Société des fabriques de Spiraux réunies se trouve dans l'obligation de cesser l'exploitation de ses ateliers de Genève à la fin de l'année, a annoncé lundi soir M. Alain Grisel, directeur général de la société. Cette mesure qui touche 24 personnes fait suite au licenciement d'une trentaine de personnes intervenu en juillet dernier.

L'atelier de Genève cessera effectivement son exploitation le 19 décembre prochain. Tout le personnel sera rétribué par l'entreprise jusqu'à fin janvier 1976, certaines personnes jusqu'à fin mars. En effet, les délais légaux ont été prolongés de un mois au minimum pour l'ensemble du personnel, mais le cas échéant

jusqu'à trois mois en fonction de l'ancienneté de certain collaborateurs.

La cessation d'activité est la conséquence d'une évolution défavorable des affaires au cours du premier semestre de cette année et de l'insuffisance des entrées de commandes depuis l'été. Quoi qu'il en soit, a indiqué notamment M. Grisel, après l'arrêt de l'exploitation des ateliers genevois, la capacité de production de l'ensemble du groupe Spiraux se situera encore aux environs de 70 millions de pièces, alors que le total des ventes de 1975 ne devrait pas dépasser 39 millions de pièces.

La société fait partie du groupe ASUAG. Elle occupe au total quelque 500 personnes. L'entreprise a son siège à La Chaux-de-Fonds avec des ateliers à

Saint-Imier, Bienne, Diessbach et Vicques.

Sur les 24 personnes touchées, dont une dizaine d'étrangers, on compte 23 femmes et un homme. Comme cela avait été le cas en juillet, toutes les mesures utiles ont été et seront prises en collaboration avec les pouvoirs publics, l'administration et les syndicats, qui sont dûment informés, pour faciliter le reclassement du personnel, voire résoudre certains cas particuliers, a indiqué M. Grisel. Quant à la prolongation des délais légaux a-t-il précisé, elle a été décidée compte tenu de la situation du marché du travail sur la place de Genève et afin de faciliter autant que faire se peut le reclassement des intéressés.

# NOUVEAU! L'automatique Hi-Fi de LENCO



Le design le plus nouveau  
La technique la plus récente  
Le plus grand confort d'écoute  
La précision et la fiabilité LENCO  
Avec cellule magnétique LENCO

Tourne-disque **LENCO L 65** **Fr. 365.-**

Lausanne: Place de la Palud 22  
Genève: Passage des Lions 6/10  
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5  
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31  
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79  
Sion: MIM - Métropole

# ex libris

# Faire face en 1975, c'est faire de la publicité



Un produit que l'on désire vendre, doit être connu du consommateur par le canal de la publicité. Et c'est en période de récession que la publicité doit être renforcée.

Nous vous conseillons de choisir comme support publicitaire,

**FAN-L'EXPRESS**  
105.000 lecteurs chaque jour.

Pour l'épargnant au courant des taux d'intérêt:

## Placements sûrs aux meilleurs taux

**5 3/4% Livrets d'épargne** + prime  
retraits de fr. 1000.- par mois possibles sans préavis

**6 1/4% Livrets de dépôt**  
retraits de fr. 5000.- par mois possibles sans préavis

**6 1/2% Livrets de placement**  
retraits de fr. 1000.- par mois possibles sans préavis

Découper et envoyer!  
Veuillez m'envoyer les conditions de

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ NP/Lieu \_\_\_\_\_

## Banque Rohner SA

1211 Genève 1 9001 St-Gall 4002 Bâle  
31, rue du Rhône Neugasse 26 Steinenstr. 39  
Tél. 022 28 07 55 Tél. 071 20 61 11 Tél. 061 22 72 72  
CCP 12-2453 CCP 90-1820 CCP 40-117

## bulletin boursier

	14 nov.	17 nov.		14 nov.	17 nov.		14 nov.	17 nov.
<b>NEUCHÂTEL</b>			<b>ZURICH</b>			<b>AMSTERDAM</b>		
Banque nationale	570.- d	570.- d	Alcan	58.-	57.-	Amrobank	72.60	72.80
Crédit foncier neuchât.	570.- d	570.- d	Am. Metal Climax	122.50	120.- d	AKZO	38.80	38.90
La Neuchâtoise ass.	240.- d	240.- d	Am. Tel. & Tel.	134.-	135.-	Amsterdam Rubber	—	—
Gardy	85.- d	85.- d	Beatrice Foods	62.75	63.-	Bols	67.-	67.-
Cortallod	1020.- d	1020.- d	Burroughs	214.50	217.-	Heineken	145.50	149.10
Cossonay	975.- d	975.- d	Canadian Pacific	36.25	36.50	Hoogovens	51.70	53.-
Chaux et ciments	480.- d	490.- d	Caterpillar Tractor	190.-	190.-	K.L.M.	58.70	59.30
Dubied	240.- d	250.- d	Chrysler	27.50	27.75	Robeco	180.50	181.50
Dubied bon.	180.- d	180.- d	Coca Cola	239.50	235.-	<b>TOKIO</b>		
Ciment Portland	1900.- d	1900.- d	Control Data	50.25	52.-	Canon	249.-	245.-
Interfood port.	2275.- d	2300.- d	Corning Glass Works	107.-	107.50	Citizen	201.-	196.-
Interfood nom.	420.- d	420.- d	C.P.C. Int.	124.-	126.50	Fuji Photo	374.-	376.-
Navigation N'el priv.	65.- d	65.- d	Dow Chemical	245.-	246.-	Fujitsu	348.-	348.-
Girard-Perregaux	250.- d	250.- d	Du Pont	339.-	346.-	Hitachi	161.-	164.-
Paillard port.	205.- d	205.- d	Eastman Kodak	282.-	285.-	Honda	586.-	585.-
Paillard nom.	60.- d	60.- d	EXXON	234.-	236.50	Kirin Brew.	324.-	331.-
<b>LAUSANNE</b>			Ford Motor Co	115.50	117.-	Komatsu	371.-	370.-
Banque cant. vaudoise	1085.-	1085.-	General Electric	130.50	131.-	Matsushita E. Ind.	552.-	547.-
Crédit foncier vaudois	755.- d	755.- d	General Foods	75.25 d	76.75	Sony	2460.-	2460.-
Editions Rencontre	275.- d	275.- d	General Motors	151.-	152.50	Sumi Bank	327.-	328.-
Rinsoz & Ormond	500.- d	500.- d	General Tel. & Elec.	67.50	67.75	Takeda	216.-	215.-
La Suisse-Vie ass.	2275.-	2275.-	Goodyear	59.-	59.-	Tokyo Marine	554.-	562.-
Zyma	900.- d	875.- d	Honeywell	92.50	93.25	Toyota	634.-	631.-
<b>GENÈVE</b>			I.B.M.	586.-	599.-	<b>PARIS</b>		
Grand-Passage	280.-	285.- o	International Nickel	66.-	67.-	Air liquide	354.20	350.20
Charmilles port.	500.-	500.-	International Paper	149.-	153.50 xd	Aquitaine	358.-	357.-
Physique port.	120.-	120.-	Internat. Tel. & Tel.	58.-	57.75	Cim. Lafarge	182.-	183.-
Physique nom.	85.-	85.-	Kennecott	77.75	77.-	Citroën	46.85	47.-
Astra	0.15	-15 d	Litton	18.25	17.75	Fin. Paris Bas	188.50	187.80
Monte-Edison	1.65	1.65	Marcor	69.50	71.-	Fr. des Pétales	117.50	115.20
Olivetti priv.	3.35	3.35 d	MMM	159.50	161.50 xd	L'Oréal	963.-	974.-
Fin. Paris Bas	112.50	112.50	Moil Oil	122.-	123.50	Machines Bull	29.30	29.40
Allumettes B	53.- d	54.-	Monsanto	209.-	210.-	Mélin	1363.-	1383.-
Elektrolux B	75.- d	78.-	National Cash Register	65.75	65.-	Péchiney-U.-K.	98.-	97.50
S.K.F.B.	81.50	80.-	National Distillers	43.75	43.50	Perrier	98.50	101.20
<b>BÂLE</b>			Philip Morris	144.50	145.-	Peugeot	302.50	304.20
Pirelli Internat.	151.-	148.- d	Phillips Petroleum	137.-	138.-	Rhône-Poulenc	105.10	105.50
Bâloise-Holding	246.-	246.- d	Procter & Gamble	248.50	251.-	Saint-Gobain	133.-	132.-
Ciba-Geigy port.	1555.-	1570.-	Sperry Rand	115.50	116.50	<b>LONDRES</b>		
Ciba-Geigy nom.	618.-	620.-	Texaco	62.50	62.75	Anglo American	237.-	232.-
Ciba-Geigy bon.	1095.-	1090.-	Union Carbide	155.-	155.50	Brit. Am. Tobacco	325.-	335.-
Sandoz port.	4450.-	4350.- d	Uniroval	20.50	22.25	Brit. Petroleum	583.-	588.-
Sandoz nom.	1790.-	1800.-	U.S. Steel	156.50	156.50	De Beers	190.-	189.-
Sandoz bon.	3475.-	3500.-	Warner Lambert	95.25	96.-	Electr. & Musical	220.-	226.-
Hoffmann-L.R. cap.	113500.-	116000.-	Woolworth F.W.	53.-	54.75	Imperial Chemical Ind.	313.-	320.-
Hoffmann-L.R. jce	103500.-	103500.-	Xerox	149.50	145.50	Imp. Tobacco	78.-	81.50
Hoffmann-L.R. 1/10	10250.-	10325.-	AKZO	38.50	39.-	Ric Tinto	181.-	185.-
<b>ZURICH</b>			Anglo Gold I.	106.-	103.-	Shell Transp.	29	25-3/4
Swissair nom.	395.-	400.-	Anglo Americ.	17.75 d	17.75	Western Hold.	16-3/4	16.50
Swissair port.	428.-	430.-	Machines Bull	83.-	83.-	Zambian anglo am.	23-3/4	22.-
Union bques suisses	3190.-	460.-	De Beers I.	10.75	10.75	<b>Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse</b>		
Société bque suisse	459.-	3210.-	General Shopping	340.-	336.- d	Allied Chemical	33-7/8	34-1/8
Crédit suisse	2970.-	2980.-	Imperial Chemical Ind.	16.50	17.-	Alumin. Americ.	36-1/2	36-1/4
Bque hyp. com. port.	1310.-	1320.-	Péchiney-U.-K.	59.50	60.-	Am. Smelting	12-7/8	12-7/8
Banque pop. suisse	1900.-	1905.-	Phillips	26.50	27.25	Am. Tel. & Tel.	50-7/8	50-3/4
Bally port.	640.-	620.-	Royal Dutch	97.-	97.75	Anaconda	16-1/8	16-5/8
Bally nom.	490.-	480.- d	Sodec	9.50	9.50 d	Boeing	23-1/2	24-1/8
Holderbank port.	1720.-	1735.-	Unilever	106 exd	108.50 xd	Bristol & Myers	69-1/2	70-5/8
Holderbank nom.	343.-	345.-	A.E.G.	92.-	92.-	Burroughs	80-7/8	83-7/8
Juvena port.	450.-	450.-	B.A.S.F.	150.-	151.50	Canadian Pacific	13-3/4	13-5/8
Juvena bon.	26.-	26.50	Degussa	150.-	147.-	Caterpillar	71-1/4	70-7/8
Motor Columbus	905.-	905.-	Farben Bayer	128.-	128.-	Chrysler	10-1/4	10
Italo-Suisse	136.-	137.-	Höchst. Farben.	145.50	146.-	Coca-Cola	88-1/4	88-1/8
Réass. Zurich port.	4025.-	4060.-	Mannesmann	297.-	297.-	Colgate Palmolive	22-5/8	22-1/4
Réass. Zurich nom.	2000.-	2000.-	Deutsche Bank	332.-	332.10	Control Data	19-5/8	20-1/4
Winterthur ass. port.	1780.-	1765.-	Dresdner Bank	253.-	253.-	C.P.C. int.	47-1/2	47
Winterthur ass. nom.	850.-	875.-	Farben, Bayer	124.50	126.10	Dow Chemical	92-1/8	93-7/8
Zurich ass. port.	6200.-	9600.-	Karstadt	142.-	143.10	Du Pont	129-3/8	132-1/2
Zurich ass. nom.	6225.-	6225.-	Kaufhof	445.-	444.-	Eastman Kodak	106-7/8	108-1/4
Brown Boveri port.	1470.-	1475.-	Mannesmann	272.-	273.50	Ford Motors	43-3/4	42-3/4
Saurer	790.-	790.- d	Mannesmann	288.-	287.50	General Electric	48-7/8	49-5/8
Fischer	535.-	530.-	Siemens	281.-	281.-	General Foods	28-7/8	28-7/8
Jelmoli	1100.-	1110.-	Siemens	243.10	243.10	General Motors	58-3/4	58-1/2
Hero	3225.-	3290.-	Volkswagen	136.80	136.70	Gillette	32-3/4	33-1/8
Landis & Gyr	480.-	470.-	<b>FRANCFORT</b>			Goodyear	32-3/4	33
Nestlé port.	3230.-	3280.-	A.E.G.	90.-	88.50	Gulf Oil	21-1/2	21-3/4
Nestlé nom.	1690.-	1600.-	B.A.S.F.	146.-				

# Rambouillet: accord monétaire franco-américain assorti de beaucoup de conditions et d'échéances

PARIS (AP). — M. Giscard d'Estaing a annoncé lundi après-midi que le rapprochement intervenu entre les points de vue des Etats-Unis et de la France sur le besoin de stabilité des monnaies, s'est traduit par la signature d'un accord entre les deux ministres des finances qui prévoit notamment des actions coordonnées des banques centrales.

Le texte que MM. Fourcade et William Simon ont paraphé ne sera cependant pas rendu public, a précisé M. Giscard d'Estaing « car il s'insère dans la négociation internationale en cours et s'il a pour objet l'harmonisation des points de vue de la France et des Etats-Unis, il lui faut tenir compte des préoccupations et des droits de nos partenaires, notamment ceux de la Communauté économique européenne ».

Le président a cependant indiqué que l'accord prévoit des actions coordonnées des banques centrales en vue d'éviter

les « fluctuations erratiques » des taux de change comme le prévoit la déclaration finale qui a été signée à Rambouillet.

D'autre part, l'accord vise à définir « ce que pourrait être le nouvel article 4 du statut du fonds monétaire international » a précisé M. Giscard d'Estaing. Cet article 4, qui fixait les conditions de flottement des monnaies, faisait l'objet d'un désaccord entre les deux pays et n'était d'ailleurs pas appliqué. « Nous nous sommes mis d'accord sur un texte. Il nous reste à obtenir l'approbation des autres membres du FMI », a dit M. Giscard d'Estaing.

La déclaration commune souligne, en effet, que le rapprochement entre les thèses française et américaine, qui a été noté « avec satisfaction » facilitera un accord dans le cadre du fonds monétaire international à la prochaine session du comité intérimaire sur les questions

en suspens de la réforme monétaire internationale.

Faute d'information précise sur ce texte tenu secret, on peut s'interroger sur le fait de savoir si les objectifs prévus sont à court ou à long terme.

On notera d'ailleurs que M. Simon a déclaré avant de quitter Paris pour regagner Washington, qu'il n'y avait pas d'accord, d'aucune sorte, sur des systèmes ou des contrôles de taux de change fixe. Le ministre américain a affirmé que « la liberté, pour chaque pays, d'adopter des taux de change flexibles à l'intérieur de directives générales internationales », avait été reconnue mais qu'il n'avait pas été question d'un système fixe.

La déclaration fait ressortir que les six hommes d'Etat réunis à Rambouillet sont « responsables de la conduite d'une société ouverte, démocratique, profondément attachée à la liberté individuelle et au progrès social » et que

leur succès renforcera « l'ensemble des sociétés démocratiques ». C'est ce que M. Giscard d'Estaing a appelé « l'esprit de Rambouillet », qui se traduit par une volonté de croissance et de stabilité des économies pour aider à la prospérité du monde industriel et des pays en développement.

M. Wilson a cependant exprimé sur un ton peu optimiste les problèmes que les économistes des Six ont à résoudre, en rappelant que ces problèmes sont illustrés par la présence de 12,5 millions de chômeurs dans les six pays participants. Mais le premier ministre britannique, comme le président Ford ou encore le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, a souligné que l'un des résultats importants de cette discussion de trois jours serait de faire renaître la confiance.



Giscard entre Ford et Schmidt lors de la conférence de presse finale (Téléphoto AP)

## Rien ne va plus à Lisbonne

LISBONNE (AP). — Le gouvernement de coalition de l'amiral Azevedo est sorti très affaibli de la manifestation de dimanche et paraît menacé d'éclatement, le PPD s'efforçant de l'incliner à droite et les socialistes essayant de reprendre le terrain perdu sur la gauche en faveur des communistes.

Signe de ces frictions, les socialistes se sont retirés à la dernière minute d'une manifestation pro-gouvernementale à Viseu, dans le nord du pays, accusant le

PPD de l'avoir transformée en une manifestation uniquement à sa gloire.

Le journal « Diário de notícias » écrivait lundi en première page: « Le général Costa Gomes, prudemment, s'adonne de plus en plus à des déclarations générales et il est de moins en moins franc dans le soutien qu'un président doit à son gouvernement ».

De fait, il avait refusé de faire intervenir l'armée la semaine dernière, lors-

que le chef du gouvernement s'était trouvé assiégé par des grévistes dans son bureau.

Pour le « Diário de notícias », le gouvernement est allé trop à droite « au point qu'il doit maintenant être qualifié de contre-révolutionnaire ».

La position du gouvernement a été encore compliquée lundi par un appel socialiste aux Açores pour une manifestation de masse mardi à Ponta-Delgada contre « les tendances séparatistes » dans les îles. La junte des îles a averti le gouvernement de Lisbonne qu'elle s'emparera de pleins pouvoirs si l'extrême-gauche venait à avoir le contrôle du Portugal.



Manifestation antigouvernementale à Lisbonne (Téléphoto AP)

## Le mauvais temps en Italie

ROME (AFP). — Une vague de mauvais temps sévit depuis 48 heures sur l'ensemble de l'Italie. Les dommages causés aux cultures sont importants et on signale des inondations.

Dans les Alpes, d'abondantes chutes de neige ont été enregistrées au-dessus de 500 mètres, particulièrement dans le Val d'Aoste. Les cols du Mont-Cenis, du Petit et du Grand-Saint-Bernard sont fermés alors que ceux de La Madeleine, de Sestrière, du Mont-Genèvre et du Simplon ne peuvent être franchis qu'avec des chaînes, celles-ci étant également

obligatoires pour le franchissement des tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard.

Dans le sud, la situation est assez grave dans la région d'Avellino, au sud de Naples où de violentes tempêtes de vent et de pluie se sont abattues durant l'autre nuit, causant des inondations et déracinant des arbres.

A Rome enfin, un orage s'est abattu sur la ville dans la matinée de lundi, causant des inondations dans les bas quartiers et perturbant le trafic à l'aéroport de Fiumicino.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### EUROPE

**Entre Moscou et Kampala**  
MOSCOU (AP). — L'URSS et l'Ouganda ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques, a annoncé l'agence Tass. Moscou avait rompu « temporairement » ses relations avec Kampala le 11 novembre après que le président Idi Amin Dada, eut dénoncé l'attitude soviétique à l'égard de l'Angola.

**Marchais et Berlinguer**  
ROME (AP). — Dans une déclaration commune publiée à l'issue de deux jours d'entretiens entre MM. Marchais et Berlinguer, secrétaires généraux des PC français et italien, les deux formations affirment que chaque pays a le droit de choisir son propre système politique et social en dehors de toute ingérence étrangère.

**L'alcool en Italie**  
MILAN (AP). — Les Italiens ont dépensé l'an dernier environ 2000 milliards de lires en vins et spiritueux, soit une augmentation de 4% depuis ces dernières années.

**Les prisonniers politiques en URSS**  
LONDRES (AFP). — Le nombre des prisonniers politiques et religieux en Union soviétique n'est pas inférieur à 10.000, estime « Amnesty international », l'organisation privée de défense des détenus politiques.

### ASIE

**Balance commerciale française**  
PARIS (AP). — La balance commerciale de la France, après ajustement saisonnier, était en déficit de 1575 millions de fr. f. en octobre.

**Congrès international de la presse de langue française**  
PARIS (ATS). — Le 13me congrès international de la presse de langue française, organisé par l'union internationale des journalistes et de la presse de langue française, se tiendra du 22 au 30 novembre en Côte d'Ivoire. Il sera placé sous le thème « presse information et développement ».

La séance inaugurale sera présidée par M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte d'Ivoire. La délégation suisse est conduite par son président, M. C. P. Bodinier, ancien président international de l'UIJPLF.

**Lancement d'un Soyuz inhabité**  
MOSCOU (AP). — L'Union soviétique a lancé lundi un Soyuz inhabité pour la première fois dans le programme Soyuz.

Comme à l'ordinaire, l'agence Tass n'a donné que de maigres détails sur ce vol destiné à vérifier le fonctionnement des divers systèmes à bord dans les différents types de vol.

Le but spécifique de ce vol n'a pas été annoncé. D'après un spécialiste occidental, les soviétiques pourraient tenter une expérience d'amarrage automatique avec la station Salyout 4 lancée le 26 décembre dernier.

### ASIE

**La réunification des deux Viet-nams**  
BANGKOK (AP). — Au cours de la séance d'ouverture, à Saïgon, des négociations sur la réunification des deux Viet-nams le chef de la délégation de Hanoï, a proposé l'organisation d'élections générales à une assemblée nationale et la nomination d'une assemblée constituante.

**Quand Mao**  
TAIPEH (Formose) (AP). — Le président Mao Tsé-toung souhaite être inhumé, après sa mort, en compagnie de sa femme Chiang-ching, à Papaoshan, dans la région de Pékin, affirme le « China news », un journal formosan de langue anglaise.

Ce dernier ajoute que la volonté du président Mao de voir sa femme partager sa dernière demeure a provoqué une certaine « opposition ».

## L'aventure de M. Planche

CLERMONT-FERRAND (AFP). — M. Jean Planche, le chef d'entreprise de Vichy, qui avait été inculpé après la mort d'un de ses ouvriers dans un accident du travail, a été remis en liberté lundi matin, après quatre jours d'incarcération. L'instruction avait été menée par un juge d'instruction, de Moulins, dans le centre de la France, Mlle Jany Chauvaud, qui avait décidé d'écrouer M. Planche pour éviter que des pressions soient éventuellement exercées sur les témoins de l'accident mortel du travail.

Faisant suite à l'arrestation récente pour un cas semblable d'un autre chef d'entreprise, M. Chapron, directeur d'une usine des charbonnages de France, la mise en détention de M. Planche, sous l'inculpation d'homicide involontaire et d'infractions aux « règles de sécurité du code du travail, avait provoqué de nombreuses prises de positions contradictoires ».

## Les trésors de Palerme

PALERME (AFP). — Un vol estimé provisoirement à près de 462.000 dollars (quelque 1,2 million de francs) a été commis à Palerme dans la villa des princes Valguarnera-Niscemi. Il s'agit de bronzes, d'objets en or et en argent, de tapisseries des Gobelin, d'armes anciennes, de tableaux de maîtres, etc...

Le vol a été découvert lundi matin par le gardien de la villa, dont la propriétaire actuelle, la princesse Peggy Niscemi, veuve Valguarnera, 77 ans, d'origine américaine, vit aux Etats-Unis.

Selon les enquêteurs, les voleurs ont choisi les divers objets avec « soin » et « compétence » en « visitant » les cinquante salons de la villa.

## De la Palestine vue du Caire aux « Mig » syriens

BEYROUTH (AFP). — M. Tahsin Bachir, porte-parole officiel du gouvernement égyptien, considère que la « destruction d'Israël » constitue désormais une « solution inadmissible ».

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire « Al Dya », M. Bachir ajoute: « Dans le passé, l'unique solution consistait à détruire Israël. Ceci est devenu inadmissible aujourd'hui... Nous proposons actuellement la création d'un Etat palestinien appelé à coexister en paix avec un Etat juif ». M. Bachir souligne que cette « coexistence doit être établie dans des conditions précises, par exemple un accord de non-belligérance ».

Interrogé sur le point de savoir si cette conception était entrée dans la voie des réalisations pratiques, le porte-parole du gouvernement égyptien déclare: « Des démarches diplomatiques ont déjà été entreprises, mais c'est insuffisant. Nous cherchons à obtenir une « révision » de la position (américano-occidentale) à l'égard de la question palestinienne ».

« Tous nos efforts dans l'étape actuelle visent à attirer l'attention sur la question palestinienne qui constitue l'essence de la crise du Proche-Orient et la reconnaissance aux Palestiniens du droit à l'autodétermination », indique le porte-parole égyptien.

« Une fois cette autodétermination acquise, les Palestiniens auront à choisir le pays avec lequel ils désirent s'unir... L'Egypte, la Syrie ou la Jordanie », conclut M. Tahsin.

### NON A L'OLP

Que l'organisation de libération de la Palestine (OLP) reconnaisse formellement Israël ou qu'elle accepte même les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, ne changera rien au refus absolu de l'Etat juif de dialoguer avec l'OLP. Cette déclaration sans appel a été faite à Jérusalem par des responsables israéliens qui réagissaient au « document Saunders » soumis récemment par le département

## SUITE Le nouvel esprit qui souffle à six

M. Giscard d'Estaing a livré ensuite deux réflexions: « Cette crise, a-t-il dit tout d'abord, est une crise de l'économie mondiale et non pas, comme on l'a dépeinte parfois, une crise de l'économie occidentale. Tous les pays en sont affectés et les plus touchés sont à l'heure actuelle les plus pauvres. »

En nous réunissant à six, a-t-il dit, nous n'entendons pas, bien entendu, confisquer à notre profit les responsabilités. »

Après avoir expliqué que les six participants avaient été choisis en raison de l'importance de leurs économies au sein de l'économie mondiale, M. Giscard d'Estaing a ajouté: « Les décisions, quand des décisions devront être prises, seront prises au sein des institu-

tions européennes et internationales auxquelles nous appartenons. »

Le président Gerald Ford a déclaré à l'issue du sommet de Rambouillet que la réunion a permis aux participants de trouver « un nouvel esprit — un esprit de coopération et de confiance venant d'une compréhension plus profonde de notre destinée commune et de notre commune conviction que nous pouvons être les maîtres de notre avenir ».

« Les peuples de nos pays peuvent espérer plus d'emplois, moins d'inflation et un plus grand sentiment de sécurité économique, grâce aux résultats de cette conférence », a poursuivi M. Gerald Ford.

Il a souligné que les participants ont atteint « un accord substantiel sur nom-

bre de questions concernant la politique monétaire, le commerce, l'énergie et les relations avec le monde en voie de développement ».

### UN FAIT PAR JOUR

## Sagesse ? ...

C'était il y a 2 ans. Le 23 avril 1973. Lors d'un banquet offert à Kissinger par l'Associated Press. Pas à Rambouillet. A New-York. Au dessert, on servit une bombe. Diplomatique. « Dear » avait trouvé la formule magique. La potion devant guérir les maux du monde occidental. « Cette année, déclara-t-il sera celle de l'Europe ». La vieille dame fut bien surprise qu'on lui fit tant d'honneurs. Décidément ce « dear » était un bon petit. Enfin, on faisait attention à elle. A ses épreuves. A ses cheveux blancs. Après tant d'hivers, enfin le printemps.

Au fil du temps, chausant ses lunettes, celle que Kissinger prétendait choyer s'aperçut de sa méprise. Le but de Kissinger n'était pas de lui rendre hommage, mais de lui fabriquer une cage. Bien dorée. C'est ainsi qu'en lisant les 20 pages du discours de « dear », Paris et Bonn, Londres et Rome se rendirent compte que Kissinger voulait simplement une Europe à sa mesure. L'Europe pour Kissinger ne pouvait être qu'atlantique. Avec un sourire venu du Japon. Et, comme s'il avait été Français, Allemand, Britannique ou autre chose, Kissinger discourt sur ce thème: « NOUS devons créer... NOUS ne pouvons permettre... NOUS avons besoin... »

Il ne s'agissait pas des pays réunis à Rambouillet. Mais, c'était « dear ». « Dear » tout seul. Un journaliste lui ayant demandé ce que serait l'Europe dans cette année qui lui était offerte, Kissinger répondit: « Les Etats-Unis ont des responsabilités et des intérêts globaux. Nos alliés européens n'ont que des intérêts régionaux. Il faut en tenir compte ». Et il ajouta: « Pour nous, l'unité européenne n'est pas une fin en soi, mais un moyen de renforcer l'Occident ». Autrement dit, une Europe unie ne faisait pas les affaires de Kissinger. Une Europe 3me puissance n'était pas à l'ordre du jour. « Dear » voulait une cousine de province.

De tout cela, Théodore Geiger, qui fut un des collaborateurs du plan Marshall évoquant le plan Kissinger devait dire: « C'est une nouvelle hégémonie des Etats-Unis qui commence ». Et Ball, qui fut un des conseillers de Kennedy et de Johnson, prit part au débat en déclarant: « Je ne prends pas l'Europe comme une grande puissance », mais, il devait ajouter (15 avril 1975): « Le président Ford ne connaît rien aux affaires internationales ». Et pourtant, Ford a passé le week-end à Rambouillet. Avec Kissinger. Avec des Européens. On ne parle plus de mettre l'Europe en cage. On ne parle même plus politique. Certes, le Japon était là, mais il n'est plus question d'emmener l'Europe en bateau. De rédiger sur un coin de table, et selon l'humeur du moment, une nouvelle charte atlantique.

Un certain sourire. Un autre décor. Une autre façon de s'y prendre. Peut-être parce que les Etats-Unis, eux-mêmes, ont fait un cauchemar. Parce que Washington ne voit pas très bien ce que seront ses lendemains. Parce que Ford n'a pas grand-chose à changer à son discours de janvier: « L'état de l'Union n'est pas bon ». La lecture du discours explique bien des choses. La deuxième phrase: « Des millions d'Américains sont au chômage ». La troisième: « Des millions d'autres souffrent de l'érosion monétaire causée par la récession et l'inflation ». La quatrième pour faire un compte rond: « Les prix sont trop élevés et les ventes stagnent ».

Dans son discours, Ford avait prévu que le déficit du budget fédéral atteindrait 30 milliards de dollars en 1975 et 45 milliards en 1976. Le président s'était trompé. Le budget pour l'exercice 1975-76 sera en déficit de 52 milliards. La dette nationale des Etats-Unis atteint actuellement 500 milliards de dollars. Par rapport à 1974, les permis de construire ont baissé de 48% et le nombre d'ouvertures de chantiers de 31%. Cela valait la peine de traverser l'Atlantique. De mettre de côté le bâton, pour se partager la carotte. De couper les poires en deux. Puis en six. Pour essayer de s'entendre avec la vieille dame. Re-belle. Attentive. Et confiante...

L. GRANGER

## La crise s'exaspère en Angola



Des mercenaires portugais capturés par les hommes du MPLA. (Téléphoto AP)

JOHANNESBOURG (AP). — Selon le « Johannesburg-Star », le MPLA s'apprête à lancer une importante contre-offensive contre les forces qui encerclent Luanda.

Cette contre-offensive a été annoncée par le commissaire politique de l'armée, le commandant Juju, un Portugais dont le véritable nom est Julio de Almeida.

Il a reconnu que la situation est « très mauvaise » pour le MPLA au sud de Luanda, où une colonne blindée conduite par des mercenaires a pris sept localités.

L'annonce d'une contre-offensive paraît crédible, en raison des importants arrivages d'armes soviétiques à Luanda, par mer et par air, selon le « Johannesburg-Star ».

Des avions-cargos apporteraient

chaque jour du matériel moderne, dont des roquettes de 120 mm, des canons anti-aériens, de l'artillerie, des mortiers, des blindés et des fusils-mitrailleurs.

Toujours selon ce journal, le contingent cubain qui aide le MPLA et qui comprendrait 3000 hommes serait renforcé et il entraînerait les hommes du MPLA au maintien des armes nouvellement livrées. Les Cubains essaieraient également de participer directement aux combats.

La colonne qui attaque à partir du sud, composée de 2000 hommes, serait appuyée par une soixantaine de blindés et par au moins un hélicoptère armé. Elle se trouverait à 200 km au sud-est de Luanda et s'apprêterait à couper l'électricité à la capitale en s'emparant du barrage de Cambambe.

## Washington: quelques dessous de table

WASHINGTON (AP). — Vingt-cinq grandes sociétés américaines ont, depuis les dix premiers mois de l'année, été accusées de s'être engagées dans « des pratiques commerciales douteuses » en versant 306 millions de dollars de pots de vin, rapporte une analyse publiée par la bibliothèque du Congrès américain. Dans certains cas, elles ont admis les faits.

La plupart des sociétés en cause sont des constructeurs de matériel militaire ou des sociétés pétrolières. L'analyse de la bibliothèque du Congrès n'est pas un nouveauté en soi, elle ne fait que compiler les différents articles de presse parus à ce sujet depuis le début de l'année ainsi que les déclarations de certains hommes d'affaires admettant les faits.

On y relève une déclaration du président de la Gulf-Oil, M. Dorley, admettant devant le sénat que cette société pétrolière a versé environ cinq millions de dollars à l'étranger à des fins politiques.

On note également la déclaration de M. Peppermans, un dirigeant de la société ITT annonçant avoir versé 39.000 dollars à M. Germain Baudrin, directeur général de la Société des téléphones belges. M. Baudrin a été reconnu coupable d'avoir accepté des marchés à un prix trop élevé après avoir accepté plus d'un million de dollars de pots de vin. M. Peppermans et ITT ont été condamnés à une amende de 500 dollars pour cette affaire.

Par ailleurs, on souligne le refus par le Pentagone d'admettre un remboursement de 300.000 dollars à la société Raytheon pour frais de négociations dans l'établissement d'un contrat de ventes d'armes à Israël et une enquête de la commission de vérification des opérations boursières révélant que la société Phillips Petroleum maintenait un fonds secret de 1,4 millions de dollars pour des paiements divers dont les bénéficiaires ainsi que leurs nationalités n'ont pas été publiés.

**Un coup de fil suffit**  
et notre service traite

est à votre entière disposition pour réaliser tous vos desirs: cocktails, réceptions, lunches ou dîners d'affaires, repas de noces... Notre personnel aimable et stylé se fera un plaisir de choyer vos hôtes

Un coup de fil suffit!

Lucien Gétaz  
Tél. 038 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel